

IICA



RAPPORT DE LA X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE

Madrid, Espagne

23-27 Septembre 1991



QU'EST-CE QUE L'IICA?

L'Institut interaméricain de coopération pour l'Agriculture (IICA) est un organisme du système interaméricain spécialisé en agriculture. Ses origines remontent à 1942 lorsque le Conseil de direction de l'Union panaméricaine a approuvé la création de l'Institut interaméricain des sciences agricoles.

L'IICA, à l'origine une institution de recherche agronomique et d'enseignement de deuxième cycle pour les tropiques, se transforma progressivement en organisme de coopération technique et de renforcement institutionnel dans le domaine agro-pastoral. Cette évolution fut reconnue officiellement par la ratification, en 1980, d'une nouvelle convention, stipulant que l'IICA aurait comme objectifs de stimuler, d'encourager et d'appuyer les liens de coopération entre ses 32 Etats membres en vue du développement agricole et du bien-être rural.

Doté d'un mandat ample et flexible ainsi que d'une structure permettant la participation directe des États membres au Conseil interaméricain de l'agriculture et à son Comité exécutif, l'Institut possède des Représentations dans tous les pays membres afin de répondre à leurs besoins en coopération technique.

Les contributions des Etats membres et les rapports que l'IICA entretient avec 14 observateurs permanents, ainsi qu'avec de nombreux organismes internationaux, lui permettent de canaliser ressources humaines et financières vers le développement agricole de l'hémisphère.

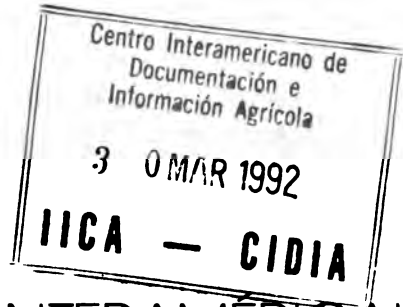
Le plan à moyen terme 1987-1993, document normatif qui spécifie les priorités de l'Institut, met l'accent sur des actions visant à la réactivation du secteur agro-pastoral comme élément central de la croissance économique. Dans cette optique, l'Institut accorde une importance particulière au soutien et à l'encouragement d'actions destinées à moderniser la technologie agricole et à renforcer les processus d'intégration régionale et sous-régionale. Pour réaliser ces objectifs, l'IICA concentre ses activités dans cinq programmes qui sont: analyse et planification de la politique agraire, développement et transfert de technologie, organisation et administration du développement rural, commerce et agro-industrie, santé en agriculture.

Les pays membres de l'IICA sont: Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Dominique, El Salvador, Equateur, Etats-Unis, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République Dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Vénézuéla.

Les observateurs permanents sont: Autriche, Belgique, Communauté européenne, Espagne, France, Israël, Italie, Japon, Pays-Bas, Portugal, République Arabe d'Egypte, République de Corée, Roumanie, République Fédérale Allemande.

ISSN 1018-7103

IICA



RAPPORT DE LA
X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE
DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE

Madrid, Espagne

23-27 Septembre 1991

00001439

Le gouvernement du Canada, à travers le ministère du Secrétariat d'Etat a contribué de façon non équivoque au déroulement de la X^e Conférence interaméricain des ministres de l'Agriculture (CIMA) et a permis la publication en français du présent rapport en fournissant gratuitement à l'IICA les services de traducteurs et interprètes de langue française.

Le Secrétariat général de l'Organisation des Etats américains (OEA) ainsi que la Banque Interaméricaine de développement (BID) ont également une fois de plus collaboré avec l'IICA en fournissant des traducteurs en langue portugaise.

La Direction Générale de l'Institut manifeste ses vifs sentiments de reconnaissance pour cette précieuse collaboration.

TABLE DES MATIÈRES

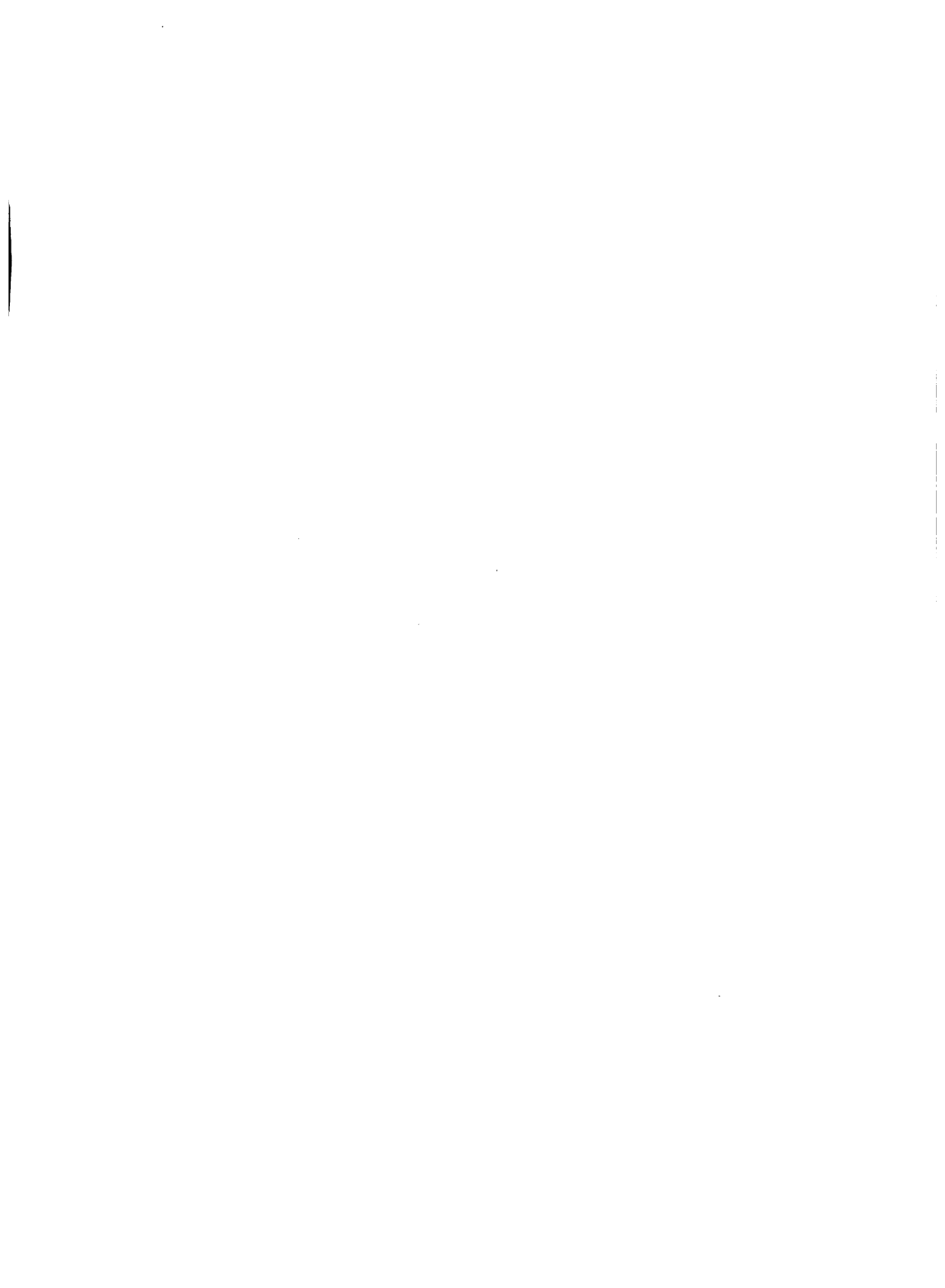


TABLE DES MATIÈRES

	Page
PRÉSENTATION.	ix
PROCÈS-VERBAL DE LA X ^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE	
Séance préparatoire	3
Première séance plénière.	4
Séance inaugurale	5
Deuxième séance plénière	7
Troisième séance plénière.	14
Quatrième séance plénière	23
Cinquième séance plénière	31
Sixième séance plénière	38
Table ronde	43
Séance de clôture	45
DÉCLARATION DE MADRID	51
RECOMMANDATIONS	
n° 1 Actualité du Plan d'action commune pour la revitalisation de l'agricul- ture en Amérique latine et aux Antilles (PLANALC)	63
n° 2 Programme commun de coopération internationale	65
n° 3 Appui aux processus de libéralisation du commerce et d'intégration régionale et infra-régionale	67

n° 4	Ronde de négociations Uruguay du GATT	71
n° 5	Initiative pour les Amériques	73
n° 6	Conversion de la dette en une con- servation des ressources naturelles en vue d'un développement agricole durable	75
n° 7	Réforme institutionnelle du secteur agricole	78
n° 8	Réseau régional de recherche et de transfert de technologie agricole	81
n° 9	Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, Rio-92	84
n° 10	Programme coopératif de recherche et de transfert de technologie pour les tropiques sud-américains (PROCITROPICOS)	87
n° 11	Écosystèmes fragiles des hauteurs	90
n° 12	Mécanismes pour l'exécution de l'initiative forestière et agro- forestière du GCRAI en Amérique latine et aux Antilles	93
n° 13	Développement des ressources humaines . .	96
n° 14	Des petits producteurs agricoles.	99

n° 15	Participation des regroupements d'agriculteurs, des associations de femmes et des organismes non gouvernementaux au développement rural	102
n° 16	Affaires autochtones en Amérique latine et aux Antilles	104
n° 17	Développement en remplacement de la production de substances psychotropes illégales	106

RÉSOLUTION

n° 1	Reconnaissance envers le gouvernement de l'Espagne	111
SIGNATURE DU COMPTE RENDU		115
PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA DÉCLARATION ET DES RECOMMANDATIONS		119
RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS		133
LISTE DES PARTICIPANTS		137
LISTE DES DOCUMENTS		191
FONCTIONNAIRES DE LA RÉUNION		195
RÈGLES DE PROCÉDURE POUR LA X ^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE. .		207

DISCOURS PRONONCÉS À LA SÉANCE INAUGURALE

- Discours prononcé par Sa Majesté
Juan Carlos I^{er}, roi d'Espagne 221
- Discours prononcé par M. Pedro Solbes,
ministre de l'Agriculture, de la Pêche
et de l'Alimentation d'Espagne 224
- Discours prononcé par M. Juan Rafael
Lizano, ministre de l'Agriculture et
de l'Élevage du Costa Rica 229
- Discours prononcé par M. Ferdinand
Henry, ministre de l'Agriculture,
des Terres, des Pêches, des Forêts
et des Coopératives de Sainte-Lucie 233
- Discours prononcé par M. Murray Cardiff,
secrétaire parlementaire de M. Bill
McKnight, ministre de l'Agriculture
du Canada 235
- Allocution prononcée par l'Ambassadeur
João Clemente Baena Soares, secrétaire
général de l'Organisation des États
américains 239
- Discours prononcé par M. Martín E.
Piñeiro, Directeur général de l'IICA 245

DISCOURS PRONONCÉS À LA SÉANCE DE CLÔTURE

- Discours prononcé par M. Martín E. Piñeiro, Directeur général de l'IICA . . . 251
- Discours prononcé par M. Ferdinand Henry, Ministre de l'Agriculture, des Terres, des Pêches, des Forêts et des Coopératives de Sainte-Lucie 257
- Discours prononcé par M. Pedro Solbes, ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation d'Espagne 260



PRÉSENTATION

PRÉSENTATION

Les conférences interaméricaines des ministres de l'Agriculture (CIMA) sont le forum dans lequel, périodiquement, les autorités politiques sectorielles de haut niveau des États membres de l'Organisation des États américains (OEA) et de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) examinent des problèmes communs qui affectent le secteur agricole. Ces conférences se tiennent sous l'égide des Normes sur les conférences interaméricaines de l'OEA.

Jusqu'à présent, les CIMA suivantes ont eu lieu :

<u>CONFÉRENCE</u>	<u>LIEU</u>	<u>DATE</u>
I	États-Unis	1930
II	Mexique	1942
III	Venezuela	1945
IV	Uruguay	1950
V	Mexique	1960
VI	Pérou	1971
VII	Honduras	1977
VIII	Chili	1981
IX	Canada	1987

La X^e CIMA a eu lieu en septembre 1991, à Madrid, sous les auspices du gouvernement espagnol. Cette conférence a eu pour thème central "L'agriculture de l'Amérique latine et des Antilles dans le contexte international des années quatre-vingt-dix : Stratégie pour la fin du siècle".

Le présent rapport contient un résumé des délibérations prises par les ministres de l'Agriculture ainsi que la Déclaration de Madrid, les recommandations

et résolutions adoptées, la liste des participants et les discours prononcés à la séance inaugurale et à celle de clôture, dont celui de Sa Majesté Juan Carlos I^{er}, roi d'Espagne, qui a inauguré la conférence.

**PROCÈS-VERBAL DE LA X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE
DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE**

SÉANCE PRÉPARATOIRE

- 0.1 La séance préparatoire conjointe de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture et de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA) est ouverte le 22 septembre 1991 à 18 h, dans le Palais des congrès de Madrid, sous la présidence du représentant du Costa Rica, M. Juan Rafael Lizano, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, en sa qualité de président de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture.
- 0.2 Pendant cette séance, les chefs de délégation prennent les délibérations suivantes sur la CIMA, qui seront soumises à approbation à la première séance plénière :
- Adoption du Règlement,
 - Élection du président et du premier vice-président,
 - Adoption du programme provisoire de travail (OEA/Ser.K/II.10.1/Doc.2(91)),
 - Formation de la Commission de vérification des pouvoirs,
 - Formation de la Commission de rédaction,
 - Formation de la Commission de la déclaration et des recommandations,

- Fixation du délai de présentation des propositions,
- Affaires diverses.

0.3 La séance est levée à 18 h 50.

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

- 1.1 La première séance plénière de la CIMA est ensuite ouverte sous la présidence du représentant du Costa Rica, M. Juan Rafael Lizano.
- 1.2 Pendant cette séance est entérinée l'élection par acclamation du ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation de l'Espagne, M. Pedro Solbes, en tant que Président de la X^e CIMA, et du représentant de l'Uruguay, M. Alvaro Ramos, ministre de l'Élevage, de l'Agriculture et de la Pêche, en tant que Premier vice-président de la Conférence.
- 1.3 Immédiatement après cela, M. Lizano cède le fauteuil au ministre de l'Agriculture de l'Espagne, en sa qualité de président de la X^e CIMA, qui préside alors la séance et soumet à l'approbation du plénum le reste des délibérations prises au cours de la séance préparatoire.
- 1.4 M. Solbes explique ensuite quelques aspects du protocole à suivre durant la séance inaugurale, à laquelle participeront Leurs Majestés le roi et la reine d'Espagne, et lève la séance à 19 h 22.

SÉANCE INAUGURALE

- 0.4 Le 23 septembre 1991, à 9 h 30, Sa Majesté Juan Carlos I^{er}, roi d'Espagne, accompagné de Sa Majesté la reine Sofia, ouvre la séance inaugurale de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA) et de la sixième réunion ordinaire du Conseil inter-américain de l'agriculture dans le Palais des congrès de Madrid.
- 0.5 Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture du Canada, M. Murray Cardiff, commence son discours d'ouverture en faisant valoir l'importance de poursuivre le chemin ouvert par la dernière CIMA, tenue à Ottawa. Il indique que la poursuite des réalisations du PLANALC dépend du soutien des États membres et de l'appui financier de ces derniers. Il termine son intervention en se disant honoré de transmettre la présidence, qu'assurait son pays à la Conférence d'Ottawa, à Son Excellence M. Pedro Solbes, ministre espagnol de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation. Le ministre de l'Agriculture du Costa Rica, M. Juan Rafael Lizano, souligne lui aussi l'importance de la présente réunion, compte tenu de la crise que connaît actuellement le secteur rural latino-américain et en raison des importants changements qui se produisent sur la scène internationale. Il fait mention de la nécessité d'ouvrir les marchés internationaux et appuie la ronde Uruguay du GATT.
- 0.6 Le Directeur général de l'IICA, M. Martín E. Piñeiro, souhaite la bienvenue à la X^e CIMA en se disant heureux d'accueillir un nouvel État membre, St. Kitts et Nevis, ainsi que la Roumanie et la CEE en tant qu'observateurs permanents. Le

Directeur général insiste sur l'importance particulière de la présente réunion compte tenu de la nouvelle réalité internationale et du fait que l'Amérique latine et les Antilles se trouvent à un carrefour historique, à la veille du XXI^e siècle, et il invite les participants à s'engager dans un débat exhaustif et constructif.

- 0.7 M. l'Ambassadeur João Clemente Baena Soares, Secrétaire général de l'OEA, exprime sa satisfaction quant à la célébration de cette réunion et fait ensuite une synthèse du retard et de la pauvreté dans lesquels se trouvent de vastes secteurs de la population latino-américaine. Il se dit confiant que les délibérations qui auront lieu dans ce forum serviront à tracer les voies nécessaires à la modernisation, à la croissance et à l'amélioration des conditions de vie du secteur productif rural de l'Amérique latine et des Antilles.
- 0.8 Le ministre de l'Agriculture, des Terres, des Pêches, des Forêts et des Coopératives de Sainte-Lucie, M. Ferdinand Henry, fait ressortir tout particulièrement l'occasion que présente cette réunion pour les pays antillais d'expression anglaise d'établir et de resserrer des liens de partage avec les pays en dehors de la Région, et l'importance qu'elle revêt à cet égard.
- 0.9 Pour sa part, le ministre espagnol de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, M. Pedro Solbes, exprime la satisfaction et l'honneur que ressent l'Espagne d'avoir été choisie comme siège de cette réunion. Il souhaite la bienvenue à tous les participants à cette conférence des ministres de l'Agriculture. Il souligne l'importance que son pays attache à la question de la coopération avec l'Amérique

latine et les Antilles ainsi que les efforts qui sont traditionnellement réalisés dans ce domaine et, enfin, la conjoncture historique dans laquelle a lieu la présente rencontre et toute la portée des réalisations de cette dernière.

- 0.10 Sa Majesté Juan Carlos I^{er}, roi d'Espagne, souhaite la bienvenue aux participants et signale que l'Espagne est fière d'être le siège de réunions aussi importantes, étant donné que cela correspond à sa vocation historique, qui consiste à établir un pont entre l'Europe et l'Amérique. Sa Majesté ajoute que l'Espagne fait des efforts très particuliers pour encourager la coopération, car elle tient aux liens historiques et culturels qui l'unissent aux pays de l'Amérique latine et des Antilles et elle ne perd pas de vue les intérêts qu'elle partage avec eux. Sa Majesté signale aussi que le Haut Comité chargé de la commémoration du Cinquième centenaire a, sous sa présidence, adopté un plan qui multipliera les possibilités de coopération en vue de produire des efforts communs qui soient pragmatiques et éclairés, et dont tous puissent bénéficier.
- 0.11 À 10 h 15 Sa Majesté déclare ouverte la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture et la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture.

DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

- 2.1 La deuxième séance plénière de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture est ouverte à 11 h 15 le 23 septembre 1991, sous la présidence de M. Pedro Solbes Mira, ministre espagnol de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation. Le Président donne la parole à

M. Martín Piñeiro, Directeur général de l'IICA, qui présente les trois grands thèmes de discussion de la X^e CIMA.

- 2.2 En ce qui concerne la situation internationale actuelle et ses répercussions sur les échanges commerciaux agro-alimentaires, le Directeur général souligne que depuis quatre ans, il s'est produit des événements importants qui peuvent influencer sur la production agricole et sur les échanges commerciaux à travers le monde. De nouveaux marchés s'ouvrent en Europe de l'Est et en Extrême-Orient. Il est possible que le commerce intra-régional s'intensifie et que les arrangements d'intégration infra-régionale se multiplient. Les préoccupations croissantes dont font l'objet la santé et la conservation de l'environnement peuvent ouvrir de nouveaux créneaux de production, comme, par exemple, celui des aliments biologiques. Les inquiétudes en ce qui concerne l'environnement risquent également d'exiger des changements importants du profil technologique de la plupart des pays. Le secteur agricole devra être restructuré pour pouvoir surmonter les obstacles nés de la nouvelle situation. Une attention particulière devra être accordée au progrès technologique et au développement des ressources humaines. En ce qui concerne le programme agricole pour l'Amérique latine et les Antilles, il souligne l'importance de faire en sorte que tous les groupes composant le secteur agricole participent aux progrès de l'agriculture. Le principe de la durabilité revêt également une importance vitale, surtout lorsqu'on s'aperçoit qu'entre 20 et 30 % des ressources naturelles mondiales dont a besoin l'agriculture se trouvent en Amérique latine et aux Antilles.

- 2.3 Enfin, le Directeur général de l'IICA fait remarquer que le troisième document présenté à la réunion de la CIMA comprend dix propositions opérationnelles relatives à la coopération internationale en général et qu'il implique également l'IICA. Il ajoute que certains des problèmes soulevés ne pourront être résolus de façon adéquate tant que les mécanismes appropriés n'auront pas été établis.
- 2.4 Dans son exposé, le ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche de la Barbade M. L. V. Harcourt Lewis, déclare que son pays cherche à sortir de la dépendance vis-à-vis de quelques cultures d'exportation, principalement le sucre et la banane, pour passer à une agriculture plus diversifiée et plus mécanisée et qu'il doit augmenter ses exportations de produits agricoles pour accroître les entrées de devises étrangères. La sécurité alimentaire est un problème propre à tous les pays du Tiers monde qui se voient obligés d'ajouter de la valeur à leurs cultures traditionnelles en recourant à un traitement plus poussé. L'agriculture peut aussi être une source d'emplois, mais les techniques de production devront être améliorées pour que le secteur agricole attire de nouveau la main-d'oeuvre. Le Ministre souligne ensuite la nécessité d'assurer la durabilité de la production agricole, problème qui constitue un défi de première importance pour tous les pays, quel que soit leur niveau de développement. Par conséquent, il convient d'établir un cadre institutionnel qui réponde aux objectifs et aux besoins d'un développement durable. Enfin, il faut améliorer l'éducation à tous les niveaux. Le développement des ressources humaines et la conservation des ressources naturelles doivent aller de pair avec la modernisation et la croissance économique.

2.5 Le secrétaire d'État à l'Agriculture de l'Argentine, M. Marcelo Regúnaga, souligne que les années 90 seront caractérisées par un niveau accru d'interdépendance politique et économique entre tous les pays. L'Argentine fait partie des pays qui, après avoir reconnu l'échec des politiques isolationnistes passées, a entrepris de modifier profondément son économie en introduisant notamment des mesures de déréglementation, de libéralisation, d'élimination des subventions et d'autres mesures connexes. L'agriculture pourrait jouer un rôle vital dans l'accroissement des exportations et la revitalisation de l'économie. Il souligne que son pays intensifie déjà ses échanges commerciaux et qu'il s'est récemment associé au Brésil, au Paraguay et à l'Uruguay pour constituer un marché infrarégional connu sous le nom de MERCOSUR. Cependant, son gouvernement s'inquiète des disparités qui continuent d'exister dans les échanges commerciaux à l'échelle mondiale. Étant donné l'importance des exportations agricoles dans les économies des pays latino-américains, il importe que des ententes internationales soient conclues pour ouvrir les marchés mondiaux aux produits agricoles. L'Argentine désire réaffirmer sa position, exprimée dans le Groupe CAIRNS, au sujet de la ronde des négociations Uruguay qui ne doit pas prendre fin avant que des ententes importantes aient été conclues en ce qui concerne l'agriculture. Malheureusement certains pays industrialisés ne sont pas d'accord.

2.6 La sous-secrétaire d'État à l'Agriculture des États-Unis, Mme Ann M. Veneman, souligne que le rôle de l'IICA dans le renforcement de l'agriculture n'a jamais été aussi vital pour l'hémisphère américain car l'IICA est chargé de concevoir des moyens de faciliter la contribution de

tous les secteurs de l'économie au développement agricole par le biais de la libéralisation du commerce. Après avoir résumé les étapes suivies au cours des dernières années par les États-Unis pour libéraliser le commerce avec le Canada, le Mexique et les pays de l'Amérique centrale et des Antilles, et rappelé la mise en oeuvre de l'Initiative commerciale pour la sous-région andine pour faciliter le remplacement des cultures contenant des substances illicites, elle souligne que les initiatives régionales en vue d'ouvrir les marchés ne visent pas à remplacer les négociations multilatérales, mais à les compléter. À cet égard, elle insiste sur la nécessité d'arriver à une entente dans la ronde des négociations Uruguay, condition essentielle pour que les pays de l'hémisphère occidental surmontent les distorsions qui existent actuellement dans le commerce agricole mondial. La représentante ajoute que les pays de l'hémisphère occidental doivent s'associer pour créer un environnement commercial mondial dans lequel les producteurs efficaces de quelque pays que ce soit puissent tirer profit de leurs avantages comparatifs sur le marché mondial. Une occasion unique leur est offerte, dans l'hémisphère et dans les négociations Uruguay, de restructurer l'agriculture mondiale au bénéfice de tous les pays.

- 2.7 La sous-secrétaire d'État à l'Agriculture des États-Unis présente ensuite M. Kika de la Garza, président du Comité pour l'agriculture de la Chambre des représentants des États-Unis. Ce dernier souligne l'intérêt que le Congrès des États-Unis accorde aux relations commerciales entre les États-Unis et les pays de l'Amérique latine et des Antilles. Après avoir résumé quelques-unes des initiatives dont est actuel-

lement saisi le Congrès, il souligne l'intérêt pour les ministres de l'Agriculture de l'Amérique latine et des Antilles de se rencontrer en Espagne, pays qui, en raison de ses liens particuliers avec les pays de l'Amérique latine, peut leur servir de pont avec ceux de la Communauté européenne.

- 2.8 Le sous-secrétaire aux Politiques et à la Coordination, du Secrétariat à l'Agriculture et aux Ressources hydrauliques du Mexique, M. Gustavo Gordillo de Anda, résume les mesures prises par son pays pour moderniser le secteur agricole en faisant largement participer la société rurale à ce processus. Il souligne l'importance d'un commerce international plus ouvert et plus stable et signale que le Mexique a entamé des négociations en vue d'un accord de libre échange avec les États-Unis et le Canada. De même, réaffirmant que le Mexique s'est engagé dans l'intégration avec l'Amérique latine, il signale qu'il a également signé un tel accord avec le Chili et qu'il déploie de vastes activités de coopération agricole avec la Colombie et le Venezuela, ainsi qu'avec l'Amérique centrale dans le cadre du CORECA et avec les pays des Antilles. Les blocs commerciaux ne doivent pas servir à remplacer simplement le protectionnisme national par un protectionnisme régional ; leur but est de permettre des économies d'échelle et, partant, d'accroître la compétitivité sur le marché mondial. C'est pour cette raison que le Mexique resserre ses liens avec les pays de la Communauté économique européenne et du bassin Pacifique. Le sous-secrétaire souligne l'importance de considérer l'agriculture comme un élément essentiel de l'économie globale. Le rôle des organismes d'aide internationaux doit également changer, dans la

mesure où la crédibilité de la coopération technique multilatérale est mise en question.

- 2.9 Enfin, il déclare que le gouvernement du Mexique offre d'accueillir la prochaine réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture. Il espère que l'invitation de son pays sera acceptée et il se réjouit à l'idée d'accueillir ses collègues à Mexico à l'occasion de la septième réunion du Conseil.
- 2.10 Le chef de la délégation canadienne, M. Murray Cardiff, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, déclare que son pays soutient et encourage les efforts en vue d'une libéralisation du commerce, d'une plus grande intégration et d'une plus grande communauté institutionnelle qui sont actuellement déployés dans l'hémisphère. Les principes de politiques communes et de programme commun énoncés dans la Déclaration de Madrid prouvent que les gouvernements de l'hémisphère s'engagent résolument vers le changement et que l'IICA a un rôle à jouer dans la mise à exécution de ce programme. À son avis, les six piliers du programme présenté dans la Déclaration de Madrid doivent être les suivants : libéralisation du commerce et contexte international, intégration et rôle du commerce, développement et transformation de l'agriculture, développement durable et environnement, équité, et engagement à coopérer en vue de l'élaboration d'une politique commune.
- 2.11 Le Canada soutient fermement l'IICA et entend participer activement à la mise en application de la Déclaration de Madrid. L'adhésion, en 1990, du Canada à l'Organisation des États américains (OEA), qui a fait du Canada un membre à part entière du système interaméricain, est un symbole

important du resserrement des liens avec les autres pays de l'hémisphère.

TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

- 3.1 La troisième séance plénière est ouverte le lundi 23 septembre à 15 h 20, sous la présidence de M. Solbes.
- 3.2 Le Président cède la parole au ministre de la Production alimentaire et de l'Exploitation des ressources marines de la Trinité-et-Tobago, M. Brinsley Samaroo. Celui-ci indique qu'il conçoit la coopération internationale comme l'interaction de deux espaces : le premier comprend l'Amérique latine et les Antilles, et le second les pays développés. Ces deux espaces doivent être intégrés, car les pays d'Amérique latine et des Antilles ont une culture différente même s'ils ont été colonisés par des Européens. Le Ministre précise qu'il existe de grandes inégalités entre les agriculteurs du Nebraska et leurs homologues de St Kitts et Nevis, et que la véritable démocratie ne s'obtient pas seulement par le vote populaire. Il est extrêmement important de tenir compte de ce facteur dans la ronde de négociations Uruguay du GATT et dans l'élimination des barrières douanières. M. Samaroo ajoute qu'à son avis les pays d'Amérique latine et des Antilles doivent établir une coopération entre les régions de manière à mettre à la disposition des petits agriculteurs des moyens technologiques qui soient adaptés à leurs besoins et qui ne proviennent pas toujours des pays d'Europe et des États-Unis. Il signale qu'il existe dans la CARICOM un programme d'équipement agricole adapté aux besoins des pays qui veulent partager leurs ressources avec d'autres pays où

les conditions sont semblables. Le Ministre s'inquiète de la répartition inégale des terres, de l'insuffisance des marchés pour les produits et de l'importance de la dette extérieure. Il lance un appel pour que les pays de la Région puissent accéder à de nouvelles technologies afin d'améliorer leur production agricole avec l'aide des pays développés, car le commerce seul ne suffit pas. Selon M. Samaroo, même si les avantages ne sont pas immédiats, les sociétés en cause en retireront des bénéfices mutuels importants à moyen et à long terme sur le plan de la qualité de la vie.

- 3.3 Le ministre de l'Élevage, de l'Agriculture et de la Pêche de l'Uruguay, M. Alvaro Ramos, rappelle que le Directeur général de l'IICA avait dit que le commerce des produits agro-alimentaires deviendrait la pierre angulaire de la croissance économique dans l'avenir. Il indique que le plus grand défi consiste à trouver le meilleur moyen de moderniser le secteur agricole. On y arrivera en renforçant les entreprises agricoles des pays et en les intégrant au secteur des services. Il précise que la formation est essentielle à tous les niveaux : formation dans les établissements d'enseignement et les entreprises, formation technologique et formation des travailleurs ruraux. Le Ministre ajoute que l'information est indispensable et qu'il ne doit y avoir aucun obstacle au transfert de technologies de façon qu'on puisse les adopter au moment opportun, car il s'agit là d'un facteur déterminant sur le marché. La conservation et la protection de l'environnement sont aussi des aspects importants, et la modernisation du secteur public est essentielle au progrès. Il faut également innover, aider les producteurs intelligents qui réussissent bien et appuyer ceux qui ont le plus

besoin d'aide pour que leur situation s'améliore. M. Samaroo ajoute que, pour que tout cela devienne réalité, il faut établir des règles commerciales claires et ne pas tolérer les politiques protectionnistes. Dans ce sens, l'Uruguay, dans la ronde de négociations du GATT, préfère ne pas prendre d'arrangements plutôt que d'en prendre de mauvais. Ainsi, il continuera à discuter pour en arriver à une entente juste et équitable. Le Ministre ajoute que la coopération internationale doit viser à régler des problèmes communs dans la perspective d'une philosophie qui situe le secteur privé au coeur du développement, et que les organismes financiers doivent fournir des ressources à l'appui de projets de qualité.

- 3.4 Le Président donne la parole au ministre des Affaires rurales et agricoles de la Bolivie, M. Mauro Bertero Gutiérrez. Celui-ci rappelle les succès enregistrés dans le monde et les transformations qu'a subies l'économie internationale. Il insiste sur les réussites observées en Bolivie dans le cadre de l'Initiative pour les Amériques, sur l'avancement de l'intégration régionale et sur la qualité des conditions actuelles de négociation. Le Ministre insiste également sur l'urgence d'accorder un rôle de premier plan au secteur agricole. L'économie bolivienne a fait des progrès en ce sens, mais le secteur des exportations, malgré la tendance positive qu'il affiche ces dernières années, doit encore faire face à des coûts de commercialisation élevés qui ont des répercussions néfastes sur les prix du marché intérieur. En ce qui concerne le document portant sur le programme agricole, M. Bertero Gutiérrez fait savoir que la Bolivie appuie la modernisation des organismes publics, la concertation avec le secteur privé et la décentralisation politico-administrative vers les ré-

gions, ainsi que la nécessité d'établir un nouveau barème de prix des biens et services écologiques. Il indique par ailleurs que des mécanismes de protection ont été établis par décret dans le domaine de l'exploitation forestière. Il ajoute que la Bolivie travaille actuellement à harmoniser les efforts de préservation de la faune et de la flore avec l'octroi de droits aux peuples autochtones de la région amazonienne. Le Ministre rappelle que la situation des autochtones a été étudiée au sommet de Guadalajara ; il propose formellement qu'on inclue dans la Déclaration de Madrid un point spécial visant à accorder aux autochtones un rôle capital dans les sociétés de la Région. Rappelant que le Directeur général de l'IICA a signalé que les trois documents de cette CIMA forment un tout, il indique que la Bolivie est tout à fait d'accord pour établir un programme commun de coopération internationale. Son pays appuie tous les efforts de dialogue ainsi que toutes les mesures qui seront prises pour favoriser la collaboration entre secteur public et secteur privé, pour concevoir des projets spéciaux à l'intention des producteurs et pour former des ressources humaines en vue de la modernisation du secteur agricole. En guise de conclusion, M. Bertero Gutiérrez indique qu'il reste encore un grand nombre de questions à approfondir ; il forme le voeu que les responsabilités soient partagées entre les pays et qu'ils prennent des moyens d'action communs face à des ennemis communs, pour en arriver à un monde plus concurrentiel, plus efficient et plus solidaire.

- 3.5 Le secrétaire d'État à l'Agriculture de la République dominicaine, M. Nicolás Concepción García, prend ensuite la parole. Il souligne l'importance de préserver les ressources naturelles et

de moderniser le secteur de l'agriculture. Il précise que la République dominicaine éprouve des difficultés au chapitre de la production alimentaire, et qu'elle doit se montrer plus innovatrice pour augmenter cette production, pour en favoriser l'exportation et pour accroître les prix de ces produits. Le secrétaire d'État considère la durabilité comme un facteur important, car les habitants des régions rurales doivent préserver leur environnement. Il ajoute qu'un grand nombre de pays font face à des crises économiques, mais qu'il faut en faire des défis. En République dominicaine, il a été impossible de techniciser les cultures traditionnelles d'exportation faute de ressources, et le développement agricole n'a malheureusement pas pu se faire conformément aux exigences des organismes financiers internationaux. Étant donné que les nouvelles méthodes de production créées grâce à l'Initiative pour le bassin des Caraïbes ne se sont pas étendues aux petits producteurs, il faut donner une nouvelle orientation à la coopération technique internationale et accorder une plus grande importance à la formation des habitants des régions rurales, dont la participation est essentielle. Pour terminer, le secrétaire d'État souligne que la coopération technique internationale doit favoriser l'équité et qu'elle doit être souple et adaptée à la situation du pays bénéficiaire.

- 3.6 Le Président donne la parole au ministre de l'Agriculture du Guyana, M. Patrick McKenzie. Celui-ci rappelle les délibérations prises à la IX^e CIMA, en particulier celle qui porte sur le besoin urgent de moderniser et de diversifier l'agriculture pour ouvrir la voie à une relance économique. Il rappelle également la genèse de la Déclaration d'Ottawa et du PLANALC. Dans ce

contexte, il indique que les pays des Antilles n'ont pas réussi à résoudre tous les problèmes dont il est question dans le Plan, surtout en ce qui concerne l'importation de produits alimentaires, car il s'agit de petits pays qui font face à de grands problèmes. La Communauté des Caraïbes a dressé un plan d'action qui a été présenté à une réunion de donateurs en juillet dernier, et l'IICA et d'autres organismes de coopération ont renforcé leur appui à cette région. Le Ministre ajoute que le chômage a augmenté, que les salaires ont diminué et que la qualité de la vie s'est dégradée dans son pays. À son avis, la dernière décennie est une décennie perdue, et il s'agit maintenant de corriger les erreurs passées. Au Guyana, on s'emploie à résoudre peu à peu les problèmes, bien que l'on conçoive la libéralisation comme un aspect nébuleux des plans d'appui du pays aux plus démunis. Selon M. McKenzie, la technologie doit faire partie intégrante du développement. La modernisation doit tenir compte du mode de faire-valoir la terre et de la protection de l'environnement. Ce dernier thème a été traité par le président de la Malaisie, qui a offert une aide pour la conservation des forêts. Le Ministre fait remarquer, par ailleurs, qu'il ne saisit pas très bien ce que les auteurs du document veulent dire lorsqu'ils écrivent que l'on doit établir un nouveau barème de prix qui reflète les caractéristiques des biens et services écologiques. Le Ministre ajoute qu'on a fait très peu de progrès dans le développement des ressources humaines. Pour conclure, M. McKenzie demande de l'aide pour analyser les programmes de formation et de développement des ressources humaines et pour utiliser au mieux les moyens technologiques. Il signale que le gouvernement et le secteur privé doivent collaborer à cet égard et demande que

cette question soit incluse dans la Déclaration de Madrid.

- 3.7 Le ministre du Développement agricole du Panama, M. Ezequiel Rodríguez, souligne que le Panama est un pays riche en ressources qui cherche à se développer. Il mentionne qu'à l'heure actuelle, un pourcentage élevé de sa population survit dans une extrême pauvreté : l'absence de conditions socio-économiques de base est donc plus importante à court terme que le problème des ressources naturelles. Il faut que les pays industrialisés reconnaissent le capital environnemental des pays de l'Amérique latine et des Antilles et, en même temps, la dette écologique qu'ils ont contractée envers l'humanité pour avoir épuisé leurs propres ressources naturelles. Le Ministre reconnaît le problème socio-économique et technologique dû au fait que la conservation des ressources naturelles repose sur le paysan affamé à qui on demande de les conserver pour l'avenir. Il conclut en proposant aux participants à la X^e CIMA de former un comité de ministres de l'Agriculture qui dispose d'un soutien technique suffisant pour qu'il étudie et propose des formules de conservation du patrimoine environnemental, richesse de l'humanité. Il propose également de s'appuyer sur le document de M. Enrique Iglesias, de la Banque interaméricaine de développement, dans lequel apparaît le concept de dette écologique, en plus de celui de dette financière. Il conseille de prendre cette initiative à l'occasion de la réunion de la Commission centraméricaine de l'environnement et du développement qui doit se tenir à Panama les 17 et 18 octobre 1991.

- 3.8 La ministre de l'Agriculture de la Colombie, M^{me} María del Rosario Sintés Ulloa, évoque le

problème de la stagnation des négociations de la ronde Uruguay du GATT et la nécessité de concrétiser la volonté politique que les pays de la Région ont de poursuivre les délibérations. Elle énumère ensuite les points auxquels la Colombie a accordé la priorité dans son processus de modernisation et d'ouverture économique. La libéralisation du commerce agricole devrait contribuer à résoudre de graves problèmes qui touchent aussi la communauté internationale, dont le trafic des stupéfiants et la préservation d'écosystèmes de l'Amérique latine et des Antilles. La Ministre souligne que le remplacement de cultures dans les régions productrices de cultures illégales doit s'accompagner d'un accès des produits agricoles aux marchés mondiaux et d'une coopération internationale active pour la mise en application de programmes de substitution de cultures au Pérou, en Bolivie et en Colombie. Elle annonce son intention de présenter une recommandation au Conseil à cet effet. En ce qui concerne les ressources naturelles, elle souligne la colonisation d'écosystèmes fragiles de la forêt tropicale humide, et notamment du bassin amazonien, dont la diversité biologique sera sérieusement compromise si rien n'est fait pour assurer un libre accès aux marchés, permettre une création et un transfert de technologie satisfaisants et recueillir les méthodes de production de nos populations aborigènes, ce qui aidera aussi à améliorer les conditions de vie de la femme paysanne. Enfin, la Ministre souligne les efforts que les ministres de l'Agriculture des pays qui ont souscrit au Pacte andin ont déployés pour établir une politique agricole commune et formule le voeu que les obstacles au développement soient choses du passé.

3.9 Le ministre de l'Agriculture du Chili, M. Juan Agustín Figueroa Yávar, aborde trois points que le gouvernement du Chili considère comme les plus importants. Le premier point concerne les conséquences de l'échec des négociations de la ronde Uruguay, au cours de laquelle le Groupe CAIRNS a maintenu sa position, ce qui constitue la meilleure chance de succès de ces négociations. Le Ministre rappelle quelques faits et signale que la période de négociations expirera en janvier 1992 et qu'un échec pourrait se traduire par des distorsions considérables dans le commerce. Le Ministre ajoute que le Chili a décidé de consolider le Groupe CAIRNS et d'en assurer l'unité. Le deuxième point concerne l'environnement et la distorsion des prix agricoles, lesquels ont constitué le grand défi de la ronde Uruguay, et la nécessité pour l'Amérique latine de participer au commerce international sans être en concurrence avec les trésoreries des pays développés. Le Ministre précise que la déprédation des ressources naturelles est causée par la pauvreté et la distorsion des prix, les lois du marché ne visant pas à la conservation de ces ressources. Il fait allusion, en troisième lieu, à la modernisation intégrale, dont le Chili peut parler avec assurance puisqu'il a modifié son agriculture et remédié aux graves conséquences qu'une modernisation incomplète avait eue sur les petits agriculteurs. Le Ministre signale qu'il faut mettre l'accent sur un développement rural intégral qui tend à améliorer les conditions de vie du paysan. Il ajoute enfin que la modernisation doit être partagée et reconnaît la valeur de l'équité et la justice entre l'Amérique latine et l'Espagne, ainsi que l'importance de l'aide internationale pour y arriver.

- 3.10 Le ministre de l'Agriculture, de la Pêche, des Terres et du Logement d'Antigua-et-Barbuda, M. Hilroy R. Humphryes, commence son exposé en parlant de l'appréhension et de la joie de l'Amérique latine et des Antilles devant les changements qui se produisent aujourd'hui en Europe de l'Est et en Union soviétique, l'effondrement de l'apartheid et le développement de marchés communs suprarégionaux. Il mentionne les tendances et les phénomènes qui ont freiné le développement économique des pays de la Région, et notamment des petites îles antillaises, entre autres, le développement, l'adaptation et le transfert de technologie, la productivité, la démocratie et la justice sociale, le rôle de l'État dans le développement du secteur agricole, les accords commerciaux, les subventions à la production, les restrictions commerciales et la dette extérieure. À cet égard, il recommande de créer des mécanismes équitables et rapides d'adaptation et de transfert de technologie entre l'Amérique latine et les Antilles, d'une part, et les pays développés, d'autre part, en mettant l'accent sur les mécanismes établis produits dans la Région, où l'IICA peut jouer un rôle important.
- 3.11 La séance est levée à 18 h 35.

QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

- 4.1 Le Président ouvre la quatrième séance plénière à 9 h 30 le mardi 24 septembre et donne immédiatement la parole au Secrétaire permanent du ministère de l'Agriculture, de la Santé animale et de la Pêche du Suriname, M. George Soerjoesing, qui précise que l'agriculture de son pays joue un rôle important dans le développement économique

mais fait face à de graves problèmes découlant de l'absence d'investissement dans le secteur ainsi que d'un manque de technologie et de ressources humaines. Il fait ressortir la nécessité de pouvoir compter sur une série de mesures de revitalisation de l'économie et est d'avis qu'il faut augmenter la participation d'organismes de coopération technique et financière. M. Soerjoesing ajoute que l'on recherche une diversification de la production ainsi que la préservation de l'environnement en s'appuyant sur une législation qui régit l'utilisation des pesticides. Il faut, dit-il, à la fois consolider les marchés actuels pour les produits indigènes et améliorer les systèmes pour l'agro-industrie par le biais de la coopération technique internationale et bilatérale. Pour terminer, il indique que les résultats fructueux de cette conférence permettront de résoudre les problèmes auxquels fait face son pays.

- 4.2 Le Directeur de l'Agriculture de St Kitts et Nevis, M. Keith Archibald, fait savoir que c'est un honneur pour son pays que d'être devenu pays membre de l'IICA. Il précise que son pays connaît à fond le PLANALC et est conscient du travail de développement qu'effectue l'Institut à travers ses cinq programmes. Il est d'accord pour mettre l'accent sur la conservation de l'environnement, d'autant plus que les petits pays subissent une détérioration continue de leurs sols ainsi que l'érosion de leurs côtes ; il juge donc nécessaire d'obtenir des ressources pour contrer ces phénomènes. M. Archibald mentionne aussi la nécessité de diversifier la production agricole en raison de la diminution de l'offre de produits traditionnels et de l'augmentation des coûts de production de ces derniers, et cite comme exemples de diversification, au

sein de l'OECO et de la CARICOM, notamment, le rhum, l'éthanol, les engrais biologiques et la pomme de terre blanche.

- 4.3 Le ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et du Travail de Saint-Vincent-et-Grenadines, M. Allan Cruickshank, déclare que la présente conférence ressort parmi toutes celles tenues dans le cadre du Système interaméricain et qu'il s'agit d'une occasion unique pour prendre des décisions sur l'importance de l'agriculture dans l'économie des pays. Il signale que les changements survenus dans le monde sont source d'inquiétude pour les pays de l'Amérique latine et des Antilles, étant donné que l'aide internationale risque d'être dirigée vers d'autres régions du globe, surtout à partir de 1992. Il ajoute que le secteur agricole emploie beaucoup de personnes et génère 70 % des exportations de son pays. Mais, même si ces économies sont basées sur l'agriculture, elles ne sont pas en mesure de concurrencer les pays qui disposent de plus grandes zones de production, comme dans le cas de la banane, par exemple. Le Ministre ajoute aussi que le gouvernement de son pays a élaboré des plans de diversification et de substitution des exportations en vue de répondre à la demande croissante d'aliments, et ce en adoptant une technologie plus perfectionnée, en améliorant la qualité des produits et en garantissant la saine exploitation et la conservation des ressources naturelles. Il souligne que l'isolement ne sert à rien et recommande de travailler en étroite coopération avec l'OECO, la CARICOM et l'Amérique latine. Enfin, il offre ses remerciements aux pays européens et aux États-Unis pour l'aide qu'ils ont fournie, et forme des vœux pour que cette aide continue.

- 4.4 Ensuite, le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Venezuela, M. Jonathan Coles, indique que les problèmes soulevés par ses collègues sont similaires, mais qu'ils présentent également des différences. Il signale que la proposition d'un programme commun a retenu son attention car un tel programme pourrait être dangereux puisqu'il existe des réalités communes qui exigent des conditions différentes des conditions passées. Il mentionne l'expérience de son pays qui, dans le passé, disposait de ressources excédentaires et qui ne les a pas investies correctement. Il se dit d'accord avec l'initiative de M. Solbes d'appuyer un projet de conservation et d'amélioration du cheptel indigène. M. Coles ajoute qu'il faut faire preuve de prudence en ce qui concerne la modernisation si nous voulons obtenir ce dont nous avons besoin et qu'il est nécessaire d'établir des liens entre le secteur agricole et les autres secteurs de l'économie afin que ce secteur ne se retrouve pas isolé. La coopération technique internationale doit se poursuivre et mettre l'accent sur les investissements privés, qui sont source de progrès. Ces investissements doivent servir à la recherche de solutions à des problèmes sociaux et environnementaux. Il ajoute que la commercialisation est importante, tant du point de vue extérieur que du point de vue intérieur, et que le secteur privé doit jouer un plus grand rôle dans les réformes. Enfin, il mentionne que l'Initiative pour les Amériques constitue une bonne base pour améliorer les conditions dans nos pays.
- 4.5 Le ministre de l'Agriculture de la Dominique, M. Joseph Maynard, indique que, après avoir écouté l'exposé du représentant de Saint-Vincent-et-Grenadines, il ne présentera pas les 15 pages qu'il avait préparées et qu'il se contentera

d'aborder les points les plus importants. En ce qui concerne la diversification de l'agriculture, qui est bien nécessaire, et compte tenu du fait que ses produits se heurtent à la concurrence extérieure, il se demande si l'on peut espérer continuer d'exporter et s'il est nécessaire d'importer continuellement. Il se demande quel type d'aide on peut espérer pour résoudre ce problème. Quelquefois, les produits importés sont moins chers que les produits domestiques. Il importe de trouver une solution car, sinon, nous courons le risque d'une révolution. M. Maynard souligne que les pays riches ont pu répartir leurs ressources parmi la population. Faisant allusion à l'image employée la veille par M. Samaroo, il indique qu'il existe plutôt trois ensembles : les Antilles et l'Amérique latine, l'Europe et les États-Unis. Il propose que les pays de l'Amérique latine et des Antilles se réunissent pour décider des actions futures et que, si cela peut se faire avant la fin de la réunion et si des décisions sont prises, nous pourrions avoir une position beaucoup plus claire lorsque nous nous réunirons à Rome et nous pourrions alors nous présenter devant le forum de la FAO comme un ensemble, constitué de l'Amérique latine et des Antilles.

- 4.6 Le ministre de l'Agriculture du Pérou, M. Enrique Rossl Link, poursuit en soulignant que la situation économique s'est nettement détériorée dans son pays depuis vingt ans. À l'aide d'une synthèse statistique condensée, il décrit la détérioration des conditions de vie des paysans. Il indique que plus de la moitié de la population vit sous le seuil critique de pauvreté. M. Link ajoute qu'à partir de 1991 sera entrepris un plan de réforme de l'État qui donnera un rôle de premier plan au secteur privé, qui réduira le

secteur public et libéralisera les marchés. Il précise que la situation actuelle est en grande partie attribuable au trafic de stupéfiants et au terrorisme et que la combinaison de ces deux facteurs a rendu la situation encore plus difficile. D'autre part, la culture de la cocaïne couvre de 200 000 à 260 000 hectares, la jungle des hautes vallées étant l'endroit le plus cultivé. Le plan de lutte prévoit la diversification des cultures, ce qui exige qu'on agrandisse le territoire agricole, qu'on puisse compter sur un appui technique et financier, qu'on améliore l'industrialisation des autres cultures, et qu'on accorde aux paysans des crédits en blanc, dans le cadre de la coopération technique, entre autres. Le Ministre affirme avoir confiance que ces plans permettront d'améliorer la qualité de vie de son peuple.

- 4.7 Le président du FIDA, M. Idriss Jazairy, poursuit avec des considérations importantes sur la stratégie et les expériences du FIDA dans sa lutte contre la pauvreté rurale dans la Région. Il indique qu'en l'espace de 13 ans, on a financé 51 projets destinés à l'Amérique latine et aux Antilles, ce qui représente 454 millions de dollars, en plus de l'aide fournie aux gouvernements pour qu'ils obtiennent un financement de la part d'autres organismes. Ces ressources ont été affectées là où le nombre de pauvres et de populations indigènes importantes est le plus élevé, suivant le principe qu'il faut aider les plus pauvres parmi les pauvres. M. Jazairy mentionne que si les expériences ont été diverses, leur utilité ne fait aucun doute pour ce qui est de l'amélioration de la qualité de vie de la population la plus nécessiteuse dans de vastes secteurs. Il ajoute que même dans le cadre de la restructuration amorcée par les gouvernements, il

est possible d'aider les paysans pauvres. Il ajoute encore que le FIDA a acquis une solide expérience des activités infra-régionales réalisées en Amérique du Sud et dans les Antilles. Il compte sur des ressources pour un programme infra-régional visant les camélidés et lié aux investissements en capitaux. Pour terminer, il dit espérer que cette occasion servira de base à un dialogue plus intense entre le FIDA et les gouvernements et institutions de l'Amérique latine et des Antilles.

- 4.8 Le représentant de la Banque interaméricaine de développement (BID), M. Lucio Recca, passe brièvement en revue les travaux réalisés par la BID depuis sa fondation. Il décrit également l'orientation de l'administration actuelle dans le contexte de la nouvelle réalité internationale et régionale, et fait ressortir les rapports bénéfiques qui existent entre l'IICA et la Banque.
- 4.9 Le représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), M. Rafael Moreno, prévient les participants du fait que la disparition d'une idéologie ne signifie pas l'élimination des causes de la pauvreté, qui a donné naissance à cette idéologie. À ce propos, il indique que les processus désordonnés d'urbanisation ont donné lieu à des situations très complexes dans les économies des pays de la Région et ont fait augmenter la pauvreté dans le secteur rural. Cette situation, à son tour, a eu pour conséquence l'utilisation d'écosystèmes fragiles et leur destruction. Par ailleurs, M. Moreno signale que la diminution du rôle de l'État et l'accroissement de celui du secteur privé dans les domaines de la production et des services, auparavant contrôlés par l'État, réduisent la possibilité d'exercer un contrôle

sur l'utilisation des ressources naturelles. Ces situations, ajoutées aux mouvements migratoires permanents vers les pays développés, font ressortir les défis importants auxquels fait face la Région et auxquels pourront être appliquées les stratégies et les actions qui auront été débattues à la conférence des Nations Unies prévue pour 1992 au Brésil.

- 4.10 Le représentant du Brésil, M. Milciades Sá Freire, informe les participants que le Brésil appuie toutes les recommandations formulées à la Conférence. Il indique qu'une restructuration économique se déroule actuellement dans une perspective de paix et de coopération continentale, mais que l'équivalent n'existe pas dans les pays développés. Il ajoute que ces derniers exigent de la part des pays de la Région qu'ils préservent les ressources et qu'ils luttent contre la culture de plantes psychotropes, mais en échange ils leur offrent des conditions de marché injustes et créent des barrières protectionnistes au nom de cette même protection de l'environnement. M. Sá Freire demande que les pays s'efforcent de trouver rapidement une solution à la ronde de négociations Uruguay du GATT et qu'ils restent unis, comme ils l'étaient à la réunion du Groupe CAIRNS qui a eu lieu dernièrement à Manaus. Il indique, pour terminer, que le Brésil a la capacité de production nécessaire pour résoudre les problèmes auxquels il est confronté, et que la Région tout entière mérite un traitement plus équitable de la part des pays développés si l'on veut éviter qu'elle ne sombre dans la solitude dont parlait Gabriel García Márquez dans son discours d'acceptation du prix Nobel de littérature.

- 4.11 M. Francisco Morillo, directeur honoraire de l'IICA, présente lui aussi une analyse de la crise qui sévit dans le secteur rural en Amérique latine et aux Antilles. Il souligne la nécessité de favoriser des études qui permettront de découvrir de nouvelles techniques agronomiques et d'améliorer la base génétique.
- 4.12 M. Armando Samper, également directeur honoraire de l'Institut, est heureux de constater les progrès réalisés dans le cadre du PLANALC. Il indique que les États membres doivent y accorder leur appui s'ils veulent pouvoir relever les défis technologiques de la présente décennie.
- 4.13 M. José Emilio Araujo, directeur honoraire de l'IICA, se dit inquiet de la pauvreté extrême dans la Région. Il fait observer que la crise actuelle est attribuable en grande partie à l'absence de solutions au problème de la propriété foncière. À ce propos, il souligne qu'il faut s'attaquer sérieusement à la réforme agraire afin de relever le niveau de vie dans le secteur rural et de favoriser une saine utilisation des ressources.
- 4.14 La séance est levée à 13 h 07.

CINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

- 5.1 La cinquième séance plénière de la CIMA est ouverte le 24 septembre, à 16 h 39. Le ministre de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural d'Haïti, M. François Séverin, décrit les conditions de vie des habitants de son pays et de la dégradation de l'environnement. Il déclare que la responsabilité doit être partagée par tous les pays car les frontières n'existent

plus lorsqu'il est question de problèmes écologiques et de migrations massives communes. Il précise que le gouvernement d'Haïti s'intéresse au développement des ressources naturelles et à l'amélioration des conditions économiques dans le but de permettre au pays de se développer. M. François Séverin mentionne plus particulièrement la coopération internationale et la nécessité de faire participer la communauté à la mise en marche et à la poursuite du développement, car il est très important de comprendre la réalité et la spécificité du peuple haïtien. Il ajoute que, compte tenu de la situation difficile dans laquelle se trouve Haïti et de la pauvreté du gouvernement, ce dernier est à la recherche de sources de financement préférentiel ou de subventions qui ne requièrent pas de contrepartie de sa part. Le Ministre souligne la grande utilité de l'appui technique offert par les pays de l'Amérique latine et des Antilles dans les domaines prioritaires. En ce qui concerne la libéralisation du commerce, il précise que, dans son pays, l'expérience a été négative, particulièrement en ce qui concerne la culture du riz et sa commercialisation aux États-Unis. Il recommande une libéralisation de la main-d'oeuvre plutôt qu'une libéralisation du commerce, dans un cadre démocratique qui avantage les travailleurs. Il termine en signalant qu'un développement agricole durable est une nécessité pour Haïti et que, partant, le thème de la CIMA est tout à fait en accord avec les positions de son gouvernement.

- 5.2 M. Raúl Morales Ruiz, Directeur national de la commercialisation au ministère de l'Agriculture et de l'Élevage de l'Équateur, brosse un tableau du développement économique mondial, en décrivant les nouveaux modèles de relations commerciales et d'intégration basés sur la réduction des bar-

rières commerciales et douanières. Il souligne que l'Équateur a largement accepté la concurrence internationale qui impose des changements radicaux dans le cadre des processus d'intégration internationale et que, partant, son gouvernement a dû adopter des politiques d'ouverture et de rajustement. Il mentionne la culture de la banane ; dans ce cas, ce ne sont pas les multinationales qui imposent leur volonté, mais plutôt les petits producteurs qui ont accès à divers marchés, raison pour laquelle il faut prendre en considération les conditions particulières des pays lorsqu'il est question de commerce international. M. Morales Ruiz mentionne les pratiques qui restreignent le commerce, comme les quotas, les mesures sanitaires, les subventions cachées et le dumping, qu'il convient d'éliminer. Il insiste sur le fait que l'intégration et la libéralisation du commerce requièrent une harmonisation des politiques agricoles. Il estime qu'il est urgent de consolider et de renforcer les corporations d'agriculteurs pour qu'elles puissent participer activement aux exportations et contribuer à la recherche, puisqu'elles disposent d'un financement extérieur. Ces corporations constituent, à son avis, la seule façon d'intégrer le producteur au processus de développement. Enfin, M. Morales Ruiz plaide en faveur de la coopération internationale, en particulier la coopération entre les pays de la région, et en faveur de la nécessité, pour les organismes donateurs, d'offrir des conditions souples pour la mise en oeuvre de projets de développement agricole, en particulier des projets d'irrigation, de mécanisation, d'optimisation du commerce et de conservation de l'environnement, en guise de compensation pour les dommages causés à notre environnement.

5.3 Le représentant d'El Salvador, M. Antonio Cabrales, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, commente brièvement les propos des représentants qui ont parlé avant lui. Il s'inquiète du pessimisme de ces derniers à l'égard de l'avenir de l'Amérique latine. Il croit avec optimisme que la Déclaration de Madrid aura un effet favorable sur les actions qui seront entreprises. Il fait observer que, dans le modèle de substitution des importations, c'est l'État qui exerce le contrôle et se charge d'activités de production qui reviennent normalement au secteur privé. Dans ce contexte, le secteur agricole sert à obtenir des fonds pour financer l'industrie, les prix des produits alimentaires sont maintenus artificiellement bas, et la distorsion des prix commence. M. Cabrales signale que personne ne veut de ce modèle économique en Amérique latine. On préfère plutôt les modèles de libre-échange, beaucoup plus souples et capables de créer de la richesse et de satisfaire à la fois les producteurs et les consommateurs. Il se dit optimiste parce qu'on a tiré un enseignement des erreurs du passé. Il ajoute que le secteur de l'agriculture s'est appauvri, non pas à cause de faiblesses intrinsèques, mais à cause de l'application de mauvaises politiques. M. Cabrales décrit les principales mesures qui ont été prises à El Salvador, notamment la réduction des tarifs douaniers et la libération du taux de change. Les conséquences positives de ces mesures se sont fait sentir beaucoup plus tôt que prévu. La croissance économique s'est établie à 3 %, et le taux d'inflation est tombé de 29 à 19 %. Les politiques orchestrées ont également fait augmenter la productivité et reculer les limites du secteur agricole. Voilà les résultats d'une bonne politique économique. Les pays qui ouvrent leur économie ont du succès. Le Ministre poursuit

en disant qu'il est possible d'accomplir beaucoup plus sur le plan social du rajustement économique. À son avis, les programmes de formation continue et de recherche peuvent être d'une très grande utilité aux producteurs qui passeront à l'économie de marché. Il fait remarquer, par ailleurs, que le rôle de la femme dans l'agriculture est l'une des clés du développement économique. À El Salvador, la femme a occupé une place importante dans le développement économique, et ce, en dépit de la guerre. En guise de conclusion, M. Cabrales souligne l'importance du concept de la durabilité et de la protection de l'environnement dans les processus de rajustement. Selon lui, l'État doit jouer un rôle régulateur dans ces deux domaines et ne doit pas les abandonner aux lois du libre-échange.

- 5.4 Le Président donne la parole à M. Seymour Mullings, ministre de l'Agriculture de la Jamaïque, qui déclare que cette X^e CIMA se tient à un moment très opportun étant donné les changements politiques, sociaux et économiques qui se produisent dans le monde. Il signale que son gouvernement, ainsi que les membres de la CARICOM, se préoccupent des répercussions qu'auront, sur leurs exportations traditionnelles de banane et de sucre, les mesures commerciales qui seront introduites en 1992. Il ajoute que la modernisation du secteur agricole est essentielle pour assurer la compétitivité et que le secteur doit faire participer tant les grands producteurs que les petits agriculteurs au processus de production. Il déclare que la conservation de l'environnement, la gestion des ressources naturelles et la durabilité à long terme sont des questions qui doivent être incluses dans les politiques et stratégies de modernisation agricole, tout comme l'innovation technologique. Il précise que, dans

les années 90, la coopération technique conçue comme un simple transfert de connaissances du nord au sud n'est plus viable et qu'il faut insister sur l'appui à donner aux pays en développement dans leurs efforts pour mettre en oeuvre leurs propres réformes. Il ajoute qu'il est nécessaire d'instaurer une plus grande coopération sud-sud en formulant des programmes bien conçus d'échange de professionnels entre les pays des régions en développement.

Il indique l'importance du fait que le secteur privé s'implique davantage dans les programmes de coopération et pense que les forums nationaux, régionaux et internationaux auxquels participent les secteurs public et privé sont utiles pour discuter des problèmes et solutions et parvenir à un consensus ; il faut donc les encourager. La coopération technique doit s'étendre et se donner plus de flexibilité pour que les organismes de coopération internationale fournissent rapidement et efficacement leur aide, en essayant de rendre moins lentes les procédures de négociation. Il ajoute qu'il est nécessaire d'établir un programme commun pour la coopération internationale où seront inclus tous les sujets prioritaires comme la conservation des ressources naturelles, l'innovation technologique et l'appui à la promotion du commerce international. Il déclare que les activités de coopération technique de l'IICA en Amérique latine et aux Antilles sont très pertinentes et conformes aux besoins actuels et il fait spécialement référence au PLANALC. Il termine en disant que les mouvements d'intégration prouvent clairement que le monde est disposé à la coopération et que, par conséquent, tous doivent lutter pour que ce monde soit réellement un lieu d'équité et de justice sociale

sur lequel repose le véritable concept de coopération technique internationale.

5.5 Le ministre de l'Agriculture, des Terres, de l'Alimentation et des Pêches de la Grenade, M. Phinsley St. Louis, fait observer qu'il est de plus en plus nécessaire d'établir de solides mécanismes d'intégration infra-régionale, régionale et hémisphérique, étant donné les transformations profondes et imprévues qui se sont produites dans le monde ces quatre dernières années. Les pays d'Amérique latine et des Antilles ont besoin de mieux se connaître. Il faudrait favoriser les échanges culturels, surtout chez les jeunes. Il faudrait aussi explorer les possibilités d'une coopération entre la CARICOM et des organismes semblables de l'Amérique latine. Il faut accorder une attention particulière aux questions touchant la libéralisation du commerce et ses répercussions sur l'agriculture, ainsi qu'à la question de la durabilité. Les efforts visant à favoriser une agriculture moderne, intégrée et durable dans les Antilles ne doivent pas être considérés comme une menace au secteur agricole latino-américain, mais plutôt comme un complément. Ces efforts doivent notamment viser à enrayer la pauvreté dans l'hémisphère. La délégation de la Grenade propose que la X^e CIMA recommande à l'IICA d'instaurer un mécanisme pour étudier la façon dont les pays d'Amérique latine et des Antilles peuvent lutter ensemble contre la pauvreté dans la Région.

5.6 Le ministre de l'Agriculture, des Terres, des Pêches, des Forêts et des Coopératives de Sainte-Lucie, M. Ferdinand Henry, souligne que les pays d'Amérique latine et des Antilles doivent trouver des moyens de relever le défi que pose l'évo-

lution récente de l'économie mondiale, en ce qui touche notamment le commerce des produits agricoles. Les petites économies ouvertes des pays des Antilles, qui doivent en grande partie leur progrès à leurs rapports privilégiés avec leurs partenaires commerciaux traditionnels, sont largement fondées sur l'agriculture. Toute mesure qui pourrait avoir des répercussions néfastes sur l'agriculture des pays des Antilles causerait de sérieux problèmes sociaux et politiques. Il faudrait donc que ces pays prennent des mesures à long terme pour diversifier et moderniser leur secteur agricole et garantir la sécurité alimentaire de leur population. L'IICA et d'autres organismes peuvent jouer un rôle crucial à cet égard.

5.7 La séance est levée à 19 h 45.

SIXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

6.1 La sixième séance de la X^e CIMA s'ouvre à 9 h 40 le 25 septembre 1991.

6.2 Le représentant du Canada fait ressortir les dramatiques différences entre agriculteurs canadiens et agriculteurs latino-américains au niveau de la productivité. Il déclare en outre que l'avenir de la coopération internationale dépend de la contribution que continueront de faire à l'IICA les pays membres. Il précise à cet égard que l'assistance technique doit compter avec des systèmes d'information très précis et avec des mécanismes efficaces de communication pour augmenter le transfert de technologie, et il souligne l'aspect «formation» à tous les niveaux. Il ajoute, enfin, que les méthodes et les mécanismes qui sont élaborés en vue de la mise à

exécution des différentes actions doivent tenir compte des particularités de chaque pays.

- 6.3 La représentante de l'UNIFEM, M^{me} Claudine Correira, offre une caractérisation de la femme en Amérique latine et aux Antilles, en faisant ressortir sa situation en milieu rural et les causes dont découle son rôle actuel ainsi que la nécessité de lui accorder une plus grande représentativité dans le système de production. Dans ce contexte, elle précise que des activités concrètes sont en train d'être menées, qui ont pour objectif de faciliter l'accès de la femme au crédit et à la technologie, d'influer sur les politiques macro-économiques dans les différents secteurs et de faciliter la dissémination de l'information. Elle précise aussi que le développement exige que soient envisagés des changements structurels tendant à éliminer la discrimination sexuelle et à redéfinir les principes appliqués dans les statistiques nationales, dans le dessein de faire ressortir de façon appropriée la contribution de la femme aux économies nationales.
- 6.4 Pour sa part, la représentante de la Commission interaméricaine des femmes (CIM) M^{me} Ana Lucina García, signale que cet organisme a entre autres pour objectif de formuler des stratégies qui permettront de conceptualiser le rôle de l'homme et celui de la femme, au sein de la famille et au sein de la société, en tant qu'êtres égaux, co-responsables du destin de l'humanité. Elle fait ressortir certaines activités en cours et l'interaction avec l'IICA dans le cadre du programme de la femme rurale.
- 6.5 Ensuite, le président de la Commission de la déclaration et des recommandations demande au

Coordonnateur de la CIMA de lire la version finale de la Déclaration de Madrid pour la soumettre à la discussion. Le représentant des États-Unis demande que la traduction anglaise soit révisée. À la demande du représentant de la Bolivie on inclut un paragraphe de remerciement adressé au peuple et au gouvernement espagnols pour le travail accompli lors de cette réunion et les initiatives qui bénéficieront à l'Amérique latine et aux Antilles.

- 6.6 Les représentants des pays des Caraïbes et les membres de la CARICOM indiquent que les paragraphes deux et trois, particulièrement, ne reflètent pas les intérêts de leurs pays. Le Secrétaire décide donc de lever la séance pour permettre à ces représentants de présenter une proposition.
- 6.7 À la reprise de la séance plénière, les projets de recommandation suivants sont lus et adoptés : Appui aux processus de libéralisation du commerce et d'intégration régionale et infra-régionale ; Ronde de négociations Uruguay du GATT ; Initiative pour les Amériques ; Actualité du Plan d'action commune pour la revitalisation de l'agriculture en Amérique latine et aux Antilles (PLANALC) ; Réforme institutionnelle du secteur agricole ; Réseau régional de recherche et de transfert de technologie agricole.
- 6.8 Le président de la Commission de la déclaration et des recommandations présente deux projets de recommandation relatifs au développement rural : Des petits producteurs agricoles, Participation des regroupements d'agriculteurs, des associations de femmes et des organismes non gouvernementaux au développement rural. Les représentants du Chili et du Salvador font quelques

observations. Le représentant des États-Unis d'Amérique fait remarquer que le deuxième paragraphe du second projet de résolution annonce une réunion dont le coût n'est pas prévu dans le programme-budget 1992-1993 de l'IICA. Il rappelle qu'en vertu de la règle 31 adoptée le premier jour des délibérations, ce coût doit être calculé. Le représentant des États-Unis propose que le calcul soit effectué à temps pour la réunion du Conseil qui se tiendra le 26. Après les interventions du représentant de St Kitts et Nevis et du Directeur général, on décide d'introduire une modification dans le texte du paragraphe en question pour éclaircir la situation. On adopte ces projets de recommandation.

- 6.9 Le président de la Commission de la déclaration et des recommandations soumet à la considération du plénum quatre projets de recommandation portant sur les ressources naturelles. Les représentants du Brésil, du Chili et des États-Unis d'Amérique interviennent et proposent quelques modifications, après quoi les projets de recommandation en question sont adoptés. Il s'agit des suivants : Programme coopératif de recherche et de transfert de technologie pour les tropiques sud-américains (PROCITROPICOS) ; Écosystèmes fragiles des hauteurs ; Mécanisme pour l'exécution de l'initiative forestière et agro-forestière du GCIAI en Amérique latine et aux Antilles ; Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (Rio-92).
- 6.10 Le Directeur général signale que, le 24 septembre, le représentant du Panama a présenté un projet de recommandation intitulé Conversion de la dette en une conservation des ressources naturelles en vue d'un développement agricole

durable, dont le texte est en cours de traduction et qui sera présenté en temps opportun au plénum.

- 6.11 Le président de la Commission de la déclaration et des recommandations présente les projets de recommandation suivants : Développement des ressources humaines ; Développement en remplacement de la production de substances psychotropes illégales ; Affaires autochtones en Amérique latine et aux Antilles ; Programme commun de coopération internationale, qui sont lus par le Secrétaire technique. Après une observation du représentant des États-Unis d'Amérique au sujet du projet de recommandation intitulé Affaires autochtones en Amérique latine et aux Antilles, qui est dûment consignée, les projets de recommandation sont adoptés.
- 6.12 Le plénum passe à l'examen du texte final de la Déclaration de Madrid. Quelques changements sont proposés, tous dûment enregistrés par le Secrétaire technique, après quoi la Déclaration finale de la X^e CIMA est adoptée.
- 6.13 Le coordonnateur de la CIMA donne lecture du projet de recommandation intitulé Commission ministérielle sur la conversion de la dette en une conservation des ressources naturelles en vue d'un développement agricole durable, présenté directement au plénum par le représentant du Panama. Interviennent dans la discussion, avec diverses suggestions de modification qui sont toutes enregistrées par le Secrétaire technique, les représentants du Chili, d'El Salvador, de l'Argentine, du Costa Rica, de la Dominique, des États-Unis d'Amérique, de la Bolivie et du Panama. La recommandation est adoptée, avec des instructions précises du Président à l'intention du Secrétaire technique qui rédigera le texte

définitif, en collaboration avec les représentants intéressés.

6.14 La séance est levée à 13 h 20.

TABLE RONDE

- 7.1 Le mercredi 25 septembre, à 15 h 30, dans le Palais des congrès, a lieu la Table ronde entre les pays membres de la X^e Conférence inter-américaine des ministres de l'Agriculture et les pays membres de la Communauté européenne. Le ministre de l'Agriculture d'Espagne, M. Pedro Solbes, ouvre la réunion et souligne qu'il la considère comme l'occasion idéale d'un échange direct et personnel sur les points de vue des participants de l'Amérique et des Antilles et ceux de la CEE relativement à l'avenir de l'agriculture.
- 7.2 La Table ronde débute par la présentation du porte-parole de la CIMA, M. Alvaro Ramos, ministre de l'Élevage, de l'Agriculture et de la Pêche de l'Uruguay, suivie par une intervention du Directeur général de l'IICA, M. Martín E. Piñeiro. Ce dernier cède la parole au Président du Conseil des ministres de la Communauté économique européenne, M. Hams Van Den Broek, au Commissaire responsable de l'agriculture de la Commission des communautés européennes, M. Ray Macsharry, et au Directeur général responsable des relations avec l'Amérique latine et l'Asie, M. Juan Pratt.
- 7.3 Par la suite, les personnes suivantes, dans l'ordre, prennent la parole : le ministre des Affaires agricoles de Bolivie, M. Mauro Bertero, au nom de la Région andine ; le ministre de

l'Agriculture, des Terres, des Pêches, des Forêts et des Coopératives de Sainte-Lucie, M. Ferdinand Henry, au nom de la Région des Antilles, le ministre de l'Agriculture du Portugal, M. Arpindo Cunha ; la représentante de la Région du Canada et des États-Unis, M^{me} Ann V. Veneman ; le ministre fédéral de l'Alimentation de l'Allemagne, M. Ignaz Kiechle ; le ministre des Ressources naturelles du Honduras, M. Mario Nufio Gamero, au nom de la Région centrale ; le ministre de l'Agriculture et des Forêts de l'Italie, M. Giovanni Gorria, et le secrétaire d'État à l'Agriculture, à l'Élevage et à la Pêche de l'Argentine, M. Marcelo Regúnaga, au nom de la Région sud.

- 7.4 Avant de clore la table ronde, le Président, le ministre de l'Agriculture d'Espagne, brosse un résumé des points exposés par les orateurs et déclare qu'il y a consensus sur les changements dans le contexte international, sur l'incertitude en ce qui concerne le processus de transformation, sur les défis communs dans les marchés internes et externes et sur les écarts existants en matière de commerce. Il ajoute qu'en ce qui concerne la coopération, il est clair que la communauté est disposée à continuer à accorder son aide financière et qu'il est important de disposer d'un modèle de coopération et que, en matière d'environnement, il y a des coïncidences sur un modèle de développement durable. Il signale qu'il existe un sentiment général de satisfaction en Europe en raison des processus d'intégration régionale qui se produisent en Amérique et il termine en remerciant les personnes présentes de l'effort réalisé dans cette rencontre qu'il juge très utile pour l'échange de points de vue sur des problèmes concrets d'intérêt commun.

SÉANCE DE CLÔTURE

- 8.1 Le 27 décembre à 19 h dans le Palais des congrès de Madrid a lieu la séance de clôture conjointe de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture et de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture sous la présidence du ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation de l'Espagne, M. Pedro Solbes Mira.
- 8.2 Le plénum procède à la ratification du rapport provisoire présenté par le Secrétaire technique.
- 8.3 Allocution du Directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, M. Martín E. Piñeiro.
- 8.3.1 Le Directeur général de l'IICA fait la synthèse des points saillants d'une semaine de travail. Il souligne que les ministres de l'Agriculture de l'hémisphère, réunis à Madrid, ont défini une nouvelle vision conjointe sur l'agriculture et ont donné à l'IICA un vaste et nouveau mandat pour qu'il soit un instrument utile dans la modernisation du secteur agro-alimentaire et dans son insertion dans l'économie internationale. Il souligne, de même, qu'à la X^e CIMA a été réaffirmée la conviction des pays de l'hémisphère que doivent être accomplis tous les efforts possibles pour réaliser une agriculture moderne et compétitive qui renforce le développement global. Dans ce sens, il ajoute que les idées et les compromis formulés à la IX^e CIMA, tenue à Ottawa en 1987, sont à

nouveau actuels et deviennent un véritable programme de travail.

8.3.2 Le Directeur général de l'IICA passe en revue les fils conducteurs des discussions tenues pendant la X^e CIMA. Il évoque le consensus sur trois aspects fondamentaux : le renforcement des relations intersectorielles avec la promotion d'un développement intégré du secteur agricole comme base d'une stratégie de développement économique ; le besoin de réaliser les conditions nécessaires pour l'incorporation des petits producteurs au processus qui est entamé et l'irréversible tâche de conservation des ressources naturelles et leur préservation pour les générations à venir.

8.3.3 Finalement, M. Piñeiro indique que la X^e CIMA laissera en souvenir deux points essentiels : le dialogue constructif maintenu sur l'innovation et la consolidation d'une nouvelle vision de l'agriculture et, surtout, la très grande hospitalité du gouvernement et du peuple espagnols. Après avoir remercié ses collaborateurs, responsables du succès des réunions, le Directeur général de l'IICA remet des souvenirs de l'Institut aux présidents de la X^e CIMA et de la sixième réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture.

8.4 Allocution du ministre de l'Agriculture, des Terres, des Pêches, des Forêts et des Coopératives de Sainte-Lucie, M. Ferdinand Henry.

8.4.1 En sa qualité de président de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain

de l'agriculture, M. Ferdinand Henry, ministre de l'Agriculture de Sainte-Lucie, évoque les discussions ouvertes et fructueuses tenues par les représentants des pays de l'hémisphère américain et exprime ses remerciements au gouvernement et au peuple espagnols, et tout spécialement à M. Solbes. Le président de la sixième réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture signale que la Déclaration de Madrid constitue un résumé équilibré des discussions et engage les pays participants à réaliser des actions en commun pour atteindre les objectifs fixés. Il met en relief, par ailleurs, le rendement élevé de l'IICA et le professionnalisme de son personnel. Il termine en remerciant les hôtes, le gouvernement et le peuple espagnols, et tout le personnel de soutien qui a garanti le déroulement des activités tout au long d'une semaine fructueuse.

8.5 Allocution du ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation d'Espagne, M. Pedro Solbes.

8.5.1 Le Président de la X^e CIMA remercie, en premier lieu, du choix de Madrid et de l'Espagne comme siège des importantes délibérations qui ont été prises, et de la confiance qui lui a été témoignée. Il déclare que si la présidence a pu être si fructueuse, c'est grâce à l'appui et au travail opiniâtre de tous les représentants.

8.5.2 Le Président signale que les discussions qui se sont tenues constituent un admirable résumé des grands problèmes de l'hémisphère

américain et le lien entre sa réalité et celle de la communauté européenne. Il souligne quels ont été, à son avis, les sujets de base de la rencontre : la recherche d'une plus grande libéralisation du commerce, la coopération technique, l'intégration régionale et infra-régionale de l'Amérique et les liens spéciaux de l'agriculture avec la conservation de l'environnement. De même, il souligne que l'Espagne voulait démontrer avec la X^e Conférence, et elle y est parvenue, qu'elle est un pays européen, un pays membre de la Communauté mais qu'elle n'oublie pas pour autant ses relations intimes avec l'Amérique. Enfin, M. Solbes remercie le personnel de l'IICA du cadeau qu'il a reçu : la sculpture d'un paysan latino-américain qui lui permettra de se souvenir des séances tenues à la lumière d'un message de productivité et de travail et l'aidera à garder à l'esprit que sur les deux continents il existe encore une grande masse de paysans dont il faut tenir compte.

- 8.5.3 La séance est levée à 19 h 30 et les délibérations de la X^e CIMA et de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture sont déclarées closes.

DÉCLARATION DE MADRID

DÉCLARATION DE MADRIDIntroduction

1. Nous, ministres de l'Agriculture, avons participé avec une grande satisfaction à cette X^e Conférence interaméricaine. En réponse à la généreuse invitation du gouvernement de l'Espagne, nous nous sommes réunis pour la première fois hors du continent américain, pour témoigner sans équivoque possible de l'évolution vers un monde toujours plus interdépendant et solidaire. Nous désirons présenter nos remerciements les plus chaleureux au gouvernement d'Espagne, par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, pour l'hospitalité hors pair et le vaillant appui qu'il nous a offerts pour garantir le succès de notre conférence. Dans les délibérations sur le rôle de notre agriculture au tournant du siècle, nous considérons comme sujets les plus importants les impératifs du développement et de la modernisation, l'équité et l'alimentation pour nos peuples, la libéralisation du commerce agricole et le succès de la ronde Uruguay des négociations du GATT et la nécessité de conserver les ressources naturelles et de préserver l'environnement. C'est dans cet esprit que nous avons émis la présente déclaration, qui résume nos préoccupations et souhaits principaux et cerne les domaines prioritaires dans lesquels nous avons décidé d'agir conjointement.

Le nouveau contexte international : défis et possibilités

2. Les profonds changements qui s'opèrent dans les relations internationales mondiales offrent l'occasion d'élargir le commerce et représentent des défis qu'il faut relever pour restructurer nos économies. Les pays de l'Amérique latine et des Antilles ont entamé la consolidation de la démocratie, le renforcement de l'intégration infra-régionale et régionale, des réformes institutionnelles, ainsi que le rajustement et l'ouverture de leurs économies. Ces politiques pourraient être sérieusement compromises si les signes du marché international continuent d'être faussés par les politiques visant à subventionner la production et l'exportation, par les barrières non douanières et par les écarts de tarifs douaniers.
3. La réalisation de nos désirs est intimement liée aux résultats découlant de la ronde Uruguay des négociations du GATT. Nous souhaitons exprimer notre préoccupation face à l'absence actuelle des définitions ainsi que notre engagement à obtenir des décisions de démantèlement de toutes ces politiques protectionnistes qui faussent les règles du commerce agricole mondial et qui causent des sérieux préjudices économiques et sociaux à nos pays. Nous réitérons, comme cela a été établi dans les négociations, l'importance pour ce processus d'envisager les besoins des pays en voie de développement, spécialement les plus vulnérables.
4. En ce qui concerne les questions économiques mondiales, comme la ronde Uruguay des négociations du GATT qui composent le programme commun interaméricain, tous les pays doivent coopérer au

développement d'un nouveau contexte qui créera des avantages à l'échelle du globe.

Le renforcement de l'intégration, une nécessité immédiate

5. Un signe vital de la nouvelle attitude qui prévaut dans l'hémisphère est donné par la dynamique des processus d'intégration régionale et infra-régionale qui, protégés par une ferme décision politique, motivent nos gouvernements. La création d'espaces économiques amplifiés au niveau de l'hémisphère américain est une stratégie valable pour améliorer notre compétitivité et renforcer notre participation à l'économie mondiale, ce qui nous permettra d'accroître le pouvoir de négociation de notre région.
6. L'Initiative pour les Amériques proposée par le président des États-Unis constitue un stimulant additionnel pour nos efforts d'intégration et redonne la priorité à trois thèmes clés pour notre développement : le commerce, la dette extérieure et les investissements. Nous saluons cette proposition et nous soulignons l'importance du développement des ressources humaines et de l'accès aux technologies d'avant-garde, éléments indispensables pour la modernisation de l'Amérique latine et des Antilles.

L'importance de l'agriculture dans le nouveau scénario

7. Le nouveau contexte international donne encore plus de poids aux idées qui ont fait l'objet de débats il y a quatre ans à la IX^e CIMA tenue à Ottawa et qui ont été mises en pratique par suite

de l'adoption du Plan d'action commune pour la revitalisation de l'agriculture en Amérique latine et aux Antilles (PLANALC) en 1989. Nous sommes fermement convaincus que l'agriculture doit consolider son rôle stratégique dans le fonctionnement et l'expansion de nos économies, au niveau de sa contribution tant à la croissance du commerce extérieur et à la revitalisation du marché intérieur qu'à la résolution du problème de la pauvreté rurale. Dans ce contexte, les principaux éléments sont la modernisation, la participation des petits producteurs et le développement durable.

8. Nous signalons qu'il est nécessaire de donner au secteur agricole un nouveau rôle sur la base d'une agriculture qui renforce les relations inter-sectorielles par lesquelles elle est rattachée au reste de l'économie, incorpore les petits producteurs au processus de modernisation et de prise de décisions, et développe et harmonise les nécessités actuelles de la production avec les exigences des générations futures, tout en préservant les ressources naturelles et l'environnement.

La modernisation de l'agro-alimentaire

9. Il est nécessaire d'entreprendre des démarches fermes de modernisation de l'agriculture tant au niveau de la production de matières premières qu'à celui de la transformation et de la commercialisation de ses produits. Dans un grand nombre de nos pays, des réformes sont en cours pour redéfinir les responsabilités entre le secteur public et le secteur privé. L'objectif de ces réformes est d'accroître l'efficacité de l'utilisation des ressources, de la mobilisation du

capital tant public que privé. Pour maximiser le retour des investissements, l'agriculture doit être incluse dans ce processus.

10. Il ne sera possible de profiter des débouchés que le marché international offre de nos jours, notamment pour les produits non traditionnels, que si nous sommes capables de transformer nos avantages naturels en avantages concurrentiels dynamiques, en recourant pour ce faire à l'innovation technologique et à la formation des ressources humaines.
11. Pour concrétiser cette nouvelle vision, il faut que nos gouvernements jouent un plus grand rôle dans la définition, la coordination et l'exécution des politiques agro-alimentaires dans leur ensemble, en créant les conditions nécessaires pour axer le développement du secteur sur le financement, sur la technologie, sur l'assistance technique et sur les marchés.

Le développement rural et la participation des petits producteurs

12. Notre objectif fondamental est de développer le secteur rural et de surmonter le problème de la pauvreté dans les pays de notre région en vue de permettre un progrès harmonieux et équitable. La persistance du retard et de la misère dans le secteur agricole peut menacer la consolidation de la démocratie dans la région et les objectifs de développement que nous nous sommes fixés.
13. La réforme de l'appareil étatique qui est en cours dans bon nombre de nos pays passe par l'inclusion de ces idées. Les transformations qui se produisent à ce niveau devraient être

axées sur une décentralisation de l'action et de la prise de décisions gouvernementales et sur l'exécution des programmes de développement rural avec les petits producteurs, de façon que l'on puisse établir une véritable démocratie participative.

14. Il est tout aussi important, tandis que se poursuivent les processus d'intégration économique, que nous convenions de disposer de mécanismes qui contribuent à faciliter la transition de tous ces producteurs qui n'ont pas profité du rajustement, en encourageant la diversification de la production et leur participation réelle aux marchés.

Développement durable et environnement

15. L'un des signes les plus évidents de la persistance de la crise qui touche les pays d'Amérique latine et des Antilles est le mal croissant que nous avons à freiner la détérioration progressive de nos ressources naturelles et du milieu ambiant. Il convient d'envisager un processus rationnel et soutenu pour leur conservation afin de rompre le cercle vicieux engendré aujourd'hui par l'agriculture, la pauvreté et la destruction d'écosystèmes. De même, il est essentiel de souligner que, en général, il convient de mettre au point des technologies et des occasions de production qui ne participent pas à la détérioration de nos ressources. Il faut concevoir de nouveaux modèles institutionnels qui nous obligent à modifier notre comportement par rapport à l'utilisation et à la gestion des ressources.

16. Pour cela, il est nécessaire de se faire une bonne idée des stratégies, des politiques et des programmes à promouvoir. Dans son ensemble, la région dispose de ressources fort précieuses et variées, dont une bonne partie sont partagées par des groupes de pays. Le défi consiste à mettre à profit, à l'échelle de l'hémisphère, les ressources naturelles, sans les dégrader.
17. La science agricole contemporaine devrait tenir compte des connaissances et des pratiques des peuples indigènes de certains pays de la Région, en ce qui concerne l'utilisation des ressources naturelles.
18. L'importance de ces questions ne fait pas de doute. Nous possédons, dans notre hémisphère, des zones extrêmement sensibles écologiquement qui influent sur la planète entière, en conséquence, nous nous engageons à présenter des propositions communes qui seront étudiées lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui se tiendra à Rio de Janeiro en 1992.

La coopération en agriculture : un défi à partager

19. Les efforts que nombre de nos pays ont faits au niveau tant national qu'infra-régional, moyennant d'importants coûts sociaux, ne seront pas suffisants s'ils ne se trouvent pas renforcés par un appui décidé des organismes internationaux. Ce sommet agricole du continent américain qui se tient actuellement dans le vieux monde constitue un point de départ important pour l'approfondissement d'un dialogue permanent et de plus en plus fécond, l'affermissement d'un nouvel esprit

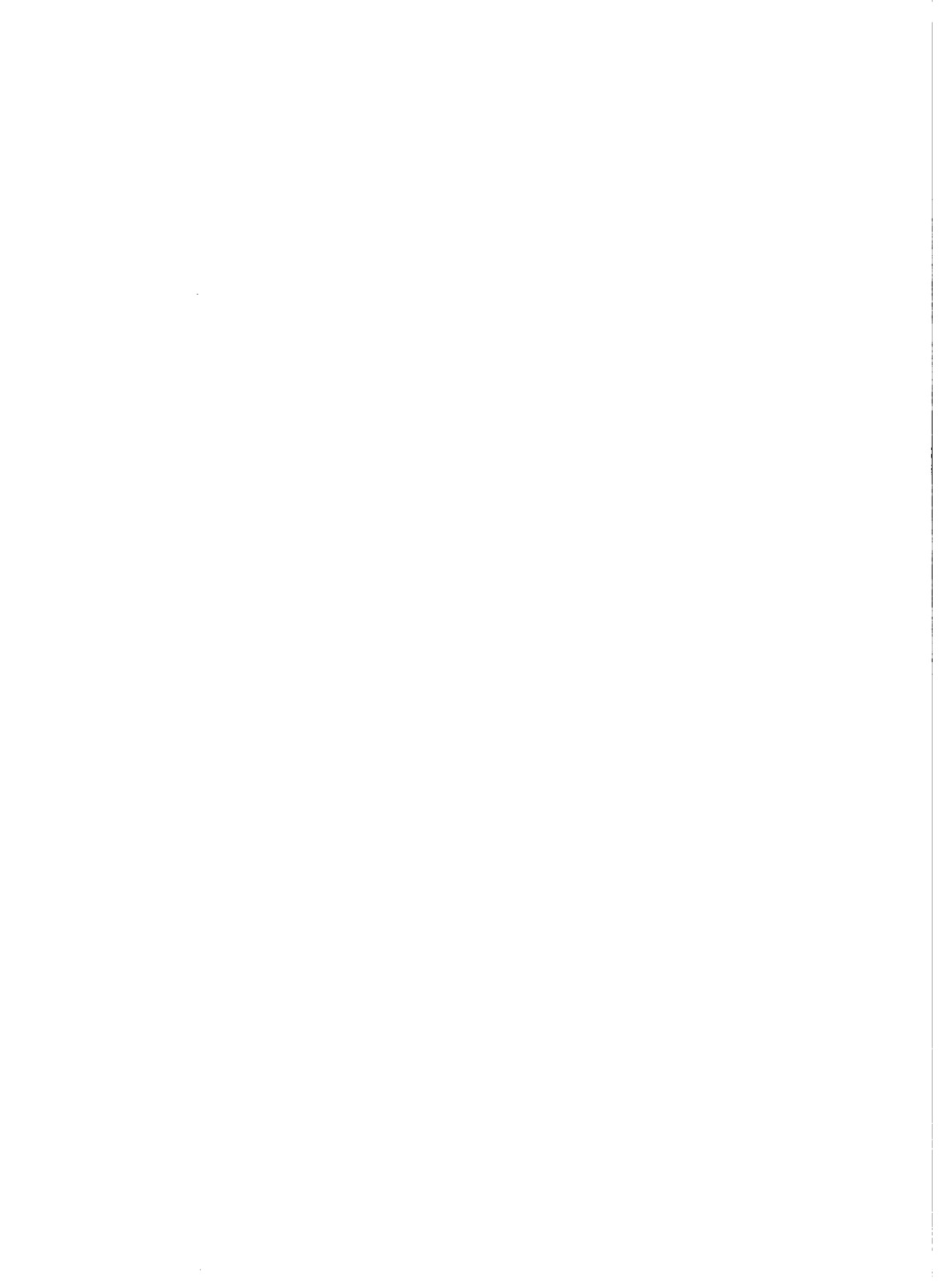
de collaboration et la définition, dans le cadre du partage de responsabilités, de propositions innovatrices qui permettront d'affronter les problèmes les plus aigus qui affligent les pays de la Région.

20. Il faut que débute une nouvelle période d'efforts réels et de collaboration mutuelle renforcée par une nette volonté, de la part de tous nos pays et de la communauté internationale, de soutien et de solidarité en faveur des pays relativement moins développés.
21. Le succès des négociations de la ronde Uruguay du GATT est vital pour l'avenir de l'agriculture dans notre hémisphère. Les politiques protectionnistes qui dénaturent le libre-échange des produits agricoles n'ont pas de place dans un monde où l'on cherche à augmenter la productivité agricole, à éliminer la faim et à accroître les revenus provenant des exportations destinées à améliorer le bien-être des producteurs. Pour atteindre ces objectifs, il faut tenir compte des intérêts des pays possédant une économie à petite échelle, comme ceux des Antilles. Les membres de la communauté interaméricaine sont unanimes dans leur détermination à faire, le plus rapidement possible, un succès de cette ronde de négociations.
22. La solution à nos problèmes reliés à la détérioration du milieu ambiant, au trafic des stupéfiants et aux migrations désordonnées ne sera trouvée que si l'on prend des mesures concrètes pour résoudre les problèmes de l'extrême pauvreté, du protectionnisme agricole et de la dette extérieure, signes manifestes des questions non réglées qui touchent spécialement les pays de l'Amérique latine et des Antilles.

23. La coopération technique dans le domaine de la recherche et du développement technologiques est un instrument stratégique qui doit être exploité au maximum, étant donné que très peu de pays sont capables de relever ce défi à eux seuls avec les ressources dont ils disposent. La coopération des pays développés en matière d'accès à la technologie, de formation des ressources humaines, de financement et d'investissement devrait être assujettie à des conditions spécifiques de façon à garantir la participation des pays de notre région au projet de modernisation de l'agriculture et de libéralisation du commerce.
24. Pour appuyer l'intégration des petits producteurs dans le processus de modernisation, il est nécessaire que le cadre de la coopération internationale soit assoupli et que tant les organismes du secteur public et les organismes internationaux de coopération technique et de financement que les organisations privées soient inclus dans ce cadre. Dans le secteur privé, il s'agit surtout des organisations non gouvernementales et des organisations de producteurs.
25. Nous désirons souligner particulièrement notre conviction que la gestion des ressources naturelles et l'environnement doivent être au coeur de notre programme commun. En tant que principaux responsables du secteur économique le plus étroitement lié aux ressources naturelles, nous soulignons la nécessité de la coopération internationale pour chercher et appliquer des solutions au problème de la détérioration de l'environnement dans nos pays, en nous fondant sur trois principes : le rattachement de la conservation des ressources à leur plein emploi pour la croissance économique, l'administration souveraine des politiques écologiques et la responsabilité partagée.

26. Par ailleurs, en accordant une coopération technique orientée vers le développement agricole dans les zones à potentiel et en facilitant l'accès aux marchés internationaux, il sera possible de réduire la pression exercée par la colonisation sur d'importants écosystèmes fragiles essentiels au maintien de la diversité biologique et à l'équilibre écologique mondial. Il est nécessaire de donner des solutions de rechange productives aux agriculteurs qui produisent des cultures dont sont extraits des psychotropes illicites et de réduire l'émigration illégale vers les pays industrialisés.
27. Le fait que nous ayons pu nous réunir sur le vieux continent nous fournit l'occasion de consolider les liens de coopération entre l'Europe et l'Amérique. En ce sens, nous reconnaissons l'effort déployé par l'Espagne dans la Région, sous la forme d'une augmentation considérable des ressources destinées à la coopération par le biais d'accords avec nos pays et d'apports à des organismes multilatéraux de financement.
28. C'est sur cette base que nous devons définir le plus rapidement possible les fonds et les programmes qui permettront des mesures favorisant la modernisation agricole, le développement durable, les processus d'intégration, l'incorporation des petits producteurs, la diversification agricole, et la substitution des cultures dont sont extraites des substances illicites. La réalisation du programme commun interaméricain de coopération et le succès des négociations menées dans le cadre de la ronde Uruguay du GATT contribueront à améliorer l'offre alimentaire et la qualité de vie de la population de la Région.

RECOMMANDATIONS



IICA/CIMA/Rc.1(91)
25 septembre 1991
Original : espagnol

RECOMMANDATION N° 1

ACTUALITÉ DU PLAN D'ACTION COMMUNE
POUR LA REVITALISATION DE L'AGRICULTURE
EN AMÉRIQUE LATINE ET AUX ANTILLES (PLANALC)

La X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE,

CONSIDÉRANT :

Que le PLANALC proposé à Ottawa en 1987 et adopté à San José en 1989 s'est révélé être l'élément d'orientation et le point de rassemblement de la volonté commune des pays à s'engager dans la modernisation de l'agriculture dans la Région ;

Qu'en deux ans à peine, on peut constater d'importants progrès dans la diffusion des concepts qu'il véhicule et l'exécution des projets multinationaux qui y sont prévus ;

Que la dynamique de ce plan a été particulièrement pertinente au niveau des forums sectoriels qui existent dans chacune des sous-régions, soit le CARICOM, le CONASUR, le CORECA et le Conseil du Pacte andin, organismes qui mènent à bien des activités importantes pour l'harmonisation de politiques favorables à l'intégration ;

Que la nature des événements mondiaux et régionaux fait ressortir l'actualité du PLANALC, dans une version remaniée en fonction du nouveau contexte,

RECOMMANDE :

1. Que soit donné son plein appui du PLANALC dans le cadre conceptuel et opérationnel adopté par les ministres de l'Agriculture à l'occasion de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture.
2. Que les organismes multilatéraux de financement et de coopération technique continuent d'appuyer le PLANALC en lui affectant des ressources et en renforçant la coordination internationale.
3. Qu'en étroite collaboration avec les forums sectoriels infra-régionaux, l'IICA définisse de nouveaux domaines prioritaires et de nouveaux projets d'action conformes aux critères d'une modernisation amplifiée, intégrale et durable du secteur agricole et aux lignes générales du PLANALC initial adopté pour les présenter à la prochaine réunion du Comité exécutif.

IICA/CIMA/Rc.2(91)
25 septembre 1991
Original : espagnol/anglais

RECOMMANDATION N° 2

PROGRAMME COMMUN DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

La X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE,

CONSIDÉRANT :

Les profondes transformations politiques qui se produisent dans le monde, la mondialisation des économies et la prise de conscience croissante de l'importance des problèmes communs et de l'interdépendance qui touche le développement agricole ;

Le rôle stratégique de l'agriculture dans la revitalisation des économies des pays de l'Amérique latine et des Antilles et l'accélération de leur réinsertion réelle dans les marchés internationaux ;

La possibilité de fonder l'élaboration d'un programme commun d'encouragement du développement agricole sur les questions cernées dans les recommandations précédentes, ainsi que d'utiliser ces questions pour cadre de la coopération internationale,

RECOMMANDE :

1. Qu'en collaboration avec les pays de la Région et d'autres organismes régionaux, l'IICA définisse et analyse les composantes et actions particulières, pour la Région, qu'il convient d'inscrire dans ce programme commun.

2. Que les organismes bilatéraux et multilatéraux de coopération technique et financière appuient les efforts visant à l'élaboration et à la réalisation de ce programme commun.

IICA/CIMA/Rc.3(91)
25 septembre 1991
Original : espagnol

RECOMMANDATION N° 3

APPUI AUX PROCESSUS DE LIBÉRALISATION DU COMMERCE
ET D'INTÉGRATION RÉGIONALE ET INFRA-RÉGIONALE

La X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE,

VU :

La monographie n° 1, "Transformations de l'économie internationale : leurs répercussions sur le commerce agro-alimentaire de l'Amérique latine et des Antilles",

CONSIDÉRANT :

Que l'économie internationale actuelle se mondialise en même temps que se constituent des zones de libre-échange ;

Que ces initiatives s'ajoutent aux objectifs de la ronde des négociations Uruguay du GATT ;

Que la stratégie politique qui prévaut actuellement dans l'hémisphère américain est de progresser de façon décisive dans les processus de libéralisation du commerce et d'intégration infra-régionale et régionale. Cette stratégie se reflète dans les accords conclus récemment, dont l'Accord de Grand Anse, aux Antilles ; les déclarations d'Antigua, de Puntarenas, de San

Salvador et de Tuxtla Gutiérrez en Amérique centrale et au Mexique; l'Accord de La Paz et les décisions prises lors des récentes réunions présidentielles dans la sous-région andine; le traité constitutif du MERCOSUR, dans la Région sud ; le traité de libre-échange entre le Mexique, les États-Unis d'Amérique et le Canada, en Amérique du Nord ; et, enfin, d'autres accords entre pays et groupes de pays de diverses sous-régions ;

Que ces initiatives politiques doivent s'appuyer sur un effort conjoint d'harmonisation des politiques et de renforcement des capacités nationales visant à accélérer les investissements et le commerce ;

Que, vu son importance dans l'économie de la Région, l'agriculture apparaît comme un des secteurs les plus dynamiques et qu'elle peut réellement contribuer à consolider ces efforts, phénomène qui a été reconnu à la IX^e CIMA, et par l'adoption et la mise en oeuvre du PLANALC ;

Que le plan en question comprend un ensemble de projets multinationaux axés surtout sur les domaines de la politique économique, commerciale et technologique et de la conservation des ressources naturelles, adoptés par les différents forums sectoriels constitués au niveau de l'hémisphère et dans les diverses sous-régions, lesquels déploient des efforts intenses et fructueux,

RECOMMANDE :

1. Que les pays membres du système interaméricain respectent les échéances et les accords établis au cours des derniers sommets présidentiels et réunions ministérielles tenus dans la Région et qu'ils allouent les ressources nécessaires pour

développer, avec le concours du capital privé, une capacité institutionnelle et organisationnelle permettant de mener à bien les processus de libéralisation commerciale et d'intégration proposés.

2. Que les gouvernements des pays d'Amérique latine et des Antilles adoptent des mesures visant à uniformiser les conditions de concurrence sur les marchés agricoles et agro-industriels par le biais d'un programme d'harmonisation de politiques agricoles, en définissant des domaines d'action prioritaires.
3. Que les organismes multilatéraux de coopération technique et financière apportent leur appui à l'exécution de projets visant à renforcer les processus de libéralisation et d'intégration agricoles dans des domaines tels que l'harmonisation des politiques économiques et commerciales et l'harmonisation et la simplification des normes et des procédés administratifs, spécialement les normes sanitaires relatives aux plantes et aux animaux, ainsi qu'à supprimer les obstacles susceptibles de se transformer en écueils techniques pour le commerce et pour d'autres mécanismes d'intégration régionale.
4. Que l'IICA, en collaboration avec d'autres organismes et pays du système interaméricain et avec d'autres pays donateurs, prépare une proposition visant la création de programmes de modernisation institutionnelle, publique et privée, en vue de la libéralisation du commerce et de l'intégration régionale agricole.

5. Que l'IICA continue de soutenir les efforts déployés par les forums infra-régionaux en vue de la libéralisation du commerce et de l'intégration agricole, et qu'il intensifie l'élaboration et l'analyse de propositions visant à créer des occasions d'atteindre les objectifs et à atténuer les conséquences des transformations qui accompagneront ces processus.

IICA/CIMA/Rc.4(91)

25 septembre 1991

Original : espagnol/anglais

RECOMMANDATION N° 4

RONDE DE NÉGOCIATIONS URUGUAY DU GATT

La X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE,

VU :

La teneur de la Déclaration de Madrid adoptée à la
présente conférence,

CONSIDÉRANT :

Que le protectionnisme agricole cause des dis-
torsions dans le commerce des produits agricoles à
l'échelle mondiale, ce qui se traduit par des pertes
élevées de recettes dans les pays de la Région ;

Que la plupart des pays de la Région ont mis en
place des politiques pour ouvrir leurs économies, et que
l'efficacité de ces politiques exige que les prix
mondiaux des produits agricoles et agro-alimentaires ne
soient pas déséquilibrés par des subventions à la
production et à l'exportation ;

Que, malgré l'optimisme manifesté à l'ouverture de
la ronde de négociations Uruguay du GATT il y a quatre
ans et malgré l'esprit de collaboration des pays de la
Région, le groupe de négociation des questions agricoles
a fait très peu de progrès depuis ;

Que l'on craint de plus en plus l'échec de cette ronde, échec qui aurait pour effet d'aggraver la crise économique en Amérique latine et aux Antilles et d'accroître les pressions néfastes sur leurs ressources naturelles et l'environnement,

RECOMMANDE :

1. Aux gouvernements des pays industrialisés d'exercer des pressions sur les négociations agricoles pour que l'on arrive à une entente satisfaisante dans la ronde de négociations Uruguay, et de donner ainsi suite aux engagements pris à la récente réunion du Groupe des sept tenue à Londres.
2. Aux gouvernements des pays du système interaméricain de continuer à appuyer la collaboration, surtout aux dernières étapes de la ronde de négociations Uruguay du GATT, visant à réduire le protectionnisme.
3. A l'IICA, aussitôt conclues les négociations, d'analyser l'incidence des dispositions convenues sur le secteur agricole régional et d'évaluer dans ce cadre les stratégies à adopter pour la Région au cours des prochaines années.

IICA/CIMA/Rc.5(91)
25 septembre 1991
Original : espagnol

RECOMMANDATION N° 5

INITIATIVE POUR LES AMÉRIQUES

La X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE,

VU :

La monographie n° 1, "Transformations de l'économie internationale : leurs répercussions sur le commerce agro-alimentaire de l'Amérique latine et des Antilles",

CONSIDÉRANT :

Que l'Initiative pour les Amériques annoncée par le président des États-Unis, M. George Bush, en juin 1990, a une grande importance pour l'hémisphère américain ;

Que son annonce a été, à elle seule, un stimulant additionnel qui a fait avancer les processus d'intégration infra-régionale dans lesquels l'agriculture doit jouer un rôle important ;

Que sa réalisation à long terme permettra de rivaliser, de façon appropriée, avec les zones économiques plus étendues qui sont en cours de formation sur la scène internationale,

RECOMMANDE :

1. Aux gouvernements des pays d'Amérique latine et des Antilles d'étudier et d'adopter des positions communes qui leur permettent de conclure des accords infra-régionaux afin d'orienter les négociations.
2. D'exhorter les autorités compétentes des États-Unis à envisager la possibilité d'encourager, sur la base de la proposition, les composantes spécifiquement liées au développement des ressources humaines, au transfert de connaissances technologiques, à la conservation des ressources naturelles et au rôle important que joue le secteur agricole dans le développement économique et social.
3. Aux organismes multilatéraux et aux organismes de coopération technique et financière d'aider, par la canalisation de fonds, à réaliser des études qui permettent d'analyser les niveaux de compétitivité et de complémentarité des divers secteurs agricoles du système inter-américain agricole.

IICA/CIMA/Rc.6(91)
25 septembre 1991
Original : espagnol

RECOMMANDATION N° 6

CONVERSION DE LA DETTE EN UNE CONSERVATION
DES RESSOURCES NATURELLES EN VUE D'UN
DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE

La X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE,

VU :

Les documents de référence présentés à la X^e CIMA, les documents préparés par la BID, la CEPAL, le PNUMA et d'autres organismes internationaux sur la gestion et la conservation des ressources naturelles, l'environnement et le développement durable, ainsi que la Déclaration de Madrid,

CONSIDÉRANT :

Que les ressources naturelles constituent un patrimoine qu'on n'a pas dûment valorisé jusqu'à maintenant ;

Que la conservation de ces ressources et l'environnement exigent des initiatives urgentes et communes de la part de tous les pays de la communauté internationale ;

Que le renversement des modèles actuels d'utilisation des ressources naturelles en vue d'un déve-

veloppement plus durable nécessite un financement qui dépasse les moyens des pays en développement ;

Que les schémas de conversion de la dette en protection de la nature et en protection de l'environnement offrent d'excellentes occasions de commencer à résoudre les problèmes qui freinent les efforts des pays en développement, pour favoriser un développement agricole durable ;

Qu'il y a un consensus grandissant au sujet de l'urgence des actions à mener et qu'il est nécessaire de passer des idées et propositions générales à la promesse d'actions précises ;

Que la prochaine conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui doit se tenir à Rio de Janeiro, au Brésil, en 1992, constitue une bonne occasion d'avancer dans cette tâche qu'on ne saurait remettre à plus tard,

RECOMMANDE :

1. Qu'en consultation avec les États membres, l'IICA entame dans les meilleurs délais l'étude et l'élaboration de propositions en vue de profiter de façon efficace et efficiente des occasions de convertir la dette en une conservation des ressources naturelles en vue d'un développement agricole durable.
2. Que les résultats de ces efforts soient soumis à la considération des pays dans le cadre des forums existants d'intégration infra-régionale (CONASUR, JUNAC, CORECA-CCAD et CARICOM) en vue de leur éventuelle soumission, par les voies habituelles, à la

communauté internationale à la conférence de Rio.

3. Que l'on demande aux organismes de coopération technique et financière interaméricaine et internationale d'appuyer de façon très résolue cette initiative et d'y collaborer.

IICA/CIMA/Rc.7(91)
25 septembre 1991
Original : espagnol

RECOMMANDATION N^o 7

RÉFORME INSTITUTIONNELLE DU SECTEUR AGRICOLE

La X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE,

CONSIDÉRANT :

Que les changements qui s'opèrent à l'échelle internationale, tant dans les domaines économique que scientifique et technologique, nous obligent à élargir le concept de secteur agricole qui avait cours jusqu'à maintenant et à y inclure les activités des secteurs primaire et secondaire ;

Que les activités agricoles ainsi définies occupent une place considérable dans les économies de la Région, tant pour ce qui est des produits et recettes que de l'emploi, et influent par conséquent sur la progression de la démocratie dans l'hémisphère ;

Que les changements d'ordre économique actuels nous obligent à effectuer des réformes institutionnelles dans une perspective globale afin que les institutions publiques et privées soient plus efficaces et plus efficientes dans leurs politiques et leurs programmes,

RECOMMANDE :

1. Que les gouvernements étudient des solutions de rechange pour le développement institutionnel dans une perspective globale, qu'il s'agisse des structures des organismes publics ou de celles des organismes privés, et qu'ils accordent une importance particulière aux aspects suivants :
 - a. La mise en place de mécanismes efficaces de concertation avec les associations d'agriculteurs et les agents qui offrent des services au secteur de l'agriculture, afin que ces personnes puissent participer équitablement à la prise de décisions pour toute question liée au développement de l'agriculture.
 - b. L'établissement de niveaux et d'instances institutionnels qui reflètent bien le concept d'un secteur agricole élargi ainsi que ses rapports avec le reste de l'économie et avec le milieu international.
 - c. L'établissement ou le renforcement des capacités techniques des institutions publiques agricoles, afin d'aider ces dernières à mieux analyser les politiques macro-économiques.
 - d. La création et l'administration de mécanismes efficaces qui puissent produire des résultats vérifiables à moyen et à long terme dans le domaine

de la conservation des ressources naturelles.

2. Que les organismes internationaux et les organismes d'aide bilatérale, tant financière que technique, incluent dans leurs programmes d'action des composantes explicites visant à aider les pays d'Amérique latine et des Antilles à adapter leurs structures liées à l'agriculture, pour que celles-ci puissent contribuer à une modernisation participative et durable à long terme.

IICA/CIMA/Rc.8(91)
25 septembre 1991
Original : espagnol

RECOMMANDATION N° 8

RÉSEAU RÉGIONAL DE RECHERCHE ET DE TRANSFERT DE
TECHNOLOGIE AGRICOLE

La X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE,

CONSIDÉRANT :

Qu'il est nécessaire de favoriser la déréglementation des marchés, ainsi que l'ouverture et l'intégration économiques et commerciales, compte tenu du nouveau contexte régional et mondial ;

Que ces processus ne seront dans une grande mesure efficaces et couronnés de succès que si tous les secteurs et pays jouissent d'un accès équitable aux facteurs déterminants de la compétitivité, notamment à la technologie, et peuvent ainsi mieux profiter de leurs avantages comparatifs ;

Que tout en cherchant à relancer la croissance économique et à réduire la pauvreté, il faut résoudre les problèmes de dégradation des ressources naturelles et disposer de nouvelles connaissances sur leur gestion et leur conservation dans des cadres de production qui ne portent pas préjudice à l'environnement ;

Que l'ampleur des travaux de recherche-développement que nécessitent ces défis dépasse les moyens

et la capacité d'un pays ou d'une institution à elle seule ;

Que la Région dispose de la grande capacité de recherche-développement technologique des institutions nationales, de centres régionaux comme le CATIE et le CARDI et des centres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), ainsi que de nombreux réseaux et mécanismes de coopération en matière de technologie, qui constituent en fait un véritable réseau régional ayant virtuellement la capacité nécessaire pour fournir les nouvelles connaissances technologiques exigées par le développement agricole durable,

RECOMMANDE :

1. Que les pays, l'IICA et les autres organismes de coopération technique et financière poursuivent leurs efforts pour moderniser les institutions nationales de recherche et de transfert de technologie, ainsi que pour consolider et institutionnaliser de manière définitive les centres régionaux, les réseaux et les programmes coopératifs de recherche et de transfert de technologie agricole dont les activités sont menées en Amérique latine et dans les Antilles.
2. Que, dans ce contexte, on prête une attention particulière à l'incorporation des thèmes de la gestion des ressources naturelles et du développement soutenu, objectif prioritaire du développement technologique agricole, dans les programmes nationaux et multinationaux en cours.

3. Que la BID et l'IICA encouragent le renforcement et l'approfondissement des rapports entre les réseaux nationaux de recherche et de transfert de technologie et les centres régionaux et internationaux, dont ceux du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), par la création d'un mécanisme officiel de consultation et de coordination pour la définition et la réalisation des travaux prioritaires dans la Région.

IICA/CIMA/Rc.9(91)
25 septembre 1991
Original : espagnol

RECOMMANDATION N° 9

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT
ET LE DÉVELOPPEMENT, RIO-92

La X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE,

CONSIDÉRANT :

Que la conservation des ressources naturelles et la protection de l'environnement constituent indiscutablement l'une des priorités de la communauté internationale ;

Que, étant donné la diversité et la richesse des ressources naturelles des pays d'Amérique latine et des Antilles ainsi que le rôle de premier plan que joue l'agriculture dans les économies de ces pays, les défis implicites que posent ces questions prennent une dimension et une importance vitales et particulières ;

Que la propriété de ces ressources et les actions déployées pour surmonter les problèmes afférents ressortissent au pays concerné et sont soumises à la souveraineté de chaque État, mais que les interrelations écologiques et économiques qui accompagnent l'utilisation des ressources naturelles et de l'environnement sont d'ordre mondial, de sorte que leurs incidences et

leurs avantages touchent tous les habitants de la planète ;

Que la prochaine Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, qui sera tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, en juin 1992, constitue une occasion unique pour en arriver aux nouveaux consensus internationaux qui sont indispensables pour assurer un développement durable et l'avenir des générations futures, ainsi que pour établir des normes et des programmes d'action précis axés sur les problèmes les plus urgents,

RECOMMANDE :

1. Que les pays du système interaméricain renforcent leurs efforts en vue de participer activement aux préparatifs de la Conférence de Rio, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'établissement de propositions communes faisant ressortir le caractère collectif des ressources et des problèmes à affronter et le désir d'intégration qui prévaut dans la Région.
2. Que l'IICA collabore à l'établissement des propositions en question en facilitant le dialogue entre les pays et en coordonnant l'élaboration, par les participants, de projets d'action précis à caractère multinational qui puissent être soumis aux institutions financières internationales à l'occasion de la Conférence.

3. Que ces efforts se concentrent en premier lieu sur l'élaboration d'initiatives en matière de recherche et de transfert de technologie agricole axées sur des zones agro-écologiques précises qui sont importantes pour la Région.

IICA/CIMA/Rc.10(91)
25 septembre 1991
Original : espagnol

RECOMMANDATION N° 10

PROGRAMME COOPÉRATIF DE RECHERCHE ET DE TRANSFERT DE
TECHNOLOGIE POUR LES TROPIQUES SUD-AMÉRICAINS
(PROCITROPICOS)

La X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE,

VU :

Les documents de travail présentés, et notamment ceux qui portent sur l'intégration socio-économique intrarégionale et interrégionale et les bases d'un développement soutenu de la production agricole,

CONSIDÉRANT :

Que la région tropicale sud-américaine du bassin amazonien revêt une dimension continentale et a un potentiel agricole et forestier élevé, ainsi qu'une richesse et une diversité remarquables de la flore, de la faune, du climat, des eaux et des sols qui sont d'une importance socio-économique vitale non seulement pour la Région, mais aussi pour le reste du monde ;

Que, vu le caractère multinational et la complexité de ces écosystèmes, ainsi que l'ampleur de l'effort scientifique et technologique requis, la coopération entre les pays de ce bassin apparaît comme la stratégie

opérationnelle la plus valable et la plus efficace pour assurer une utilisation et une gestion durables de leurs ressources ;

Que les pays du bassin amazonien (Bolivie, Brésil, Colombie, Équateur, Guyana, Pérou, Suriname et Venezuela) et l'IICA, conscients que les efforts individuels peuvent être renforcés par des mécanismes d'intégration et d'action commune visant à une meilleure utilisation des ressources et des initiatives déjà existantes et reflétant clairement une volonté d'action, ont mis à exécution le Programme coopératif de recherche et de transfert de technologie pour les tropiques sud-américains (PROCITROPICOS), en août 1991, dans le cadre du PLANALC,

RECOMMANDE :

1. Que soit appuyée, par les gouvernements des pays amazoniens et par le biais du mécanisme d'intégration qu'est le Traité de coopération amazonienne, la réalisation du PROCITROPICOS en tant qu'instrument d'action commune, en vue du déroulement d'activités coopératives de recherche et de transfert de technologie agricole dans la région du bassin amazonien.
2. Que les pays qui participeront à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, (Rio-92) incluent dans leurs délibérations le PROCITROPICOS en tant que mécanisme prioritaire d'intégration technologique des tropiques sud-américains et demandent l'appui international en vue d'obtenir des ressources pour les projets particuliers compris dans le Programme.

3. Que l'IICA poursuive son action de soutien du PROCITROPICOS, et notamment les démarches visant à conclure des accords avec des organismes financiers dans le dessein de viabiliser la réalisation des activités prévues par le Programme et d'assurer la continuité de ce dernier.

IICA/CIMA/Rc.11(91)
25 septembre 1991
Original : espagnol

RECOMMANDATION N° 11

ÉCOSYSTÈMES FRAGILES DES HAUTEURS

La X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE,

VU :

Les documents de travail présentés, notamment ceux qui ont trait aux processus d'intégration socio-économique régionale et infra-régionale eu égard aux bases qui permettent le développement durable de la production agricole,

CONSIDÉRANT :

Que certaines régions des Andes, notamment celles qui sont situées dans les zones écologiques les plus en hauteur, jouissent d'une richesse et d'une diversité remarquables de la flore, de la faune, du climat, des eaux et des sols qui est d'une importance sociale, économique et culturelle vitale non seulement pour les régions en question, mais aussi pour des régions similaires d'autres parties du globe ;

Que les écosystèmes en question sont fragiles, de telle sorte que leur exploitation continue pour la satisfaction des besoins élémentaires des collectivités

locales entraîne leur rapide dégradation et, par conséquent, des mouvements migratoires désordonnés vers d'autres écosystèmes tout aussi fragiles ;

Que le gouvernement bolivien a pris l'initiative de demander à l'IICA de mettre au point un projet de création d'un programme pour la recherche et le transfert de technologies agricoles appropriées aux régions en hauteur qui sont fragiles sur le plan écologique,

RECOMMANDE :

1. Que les gouvernements des pays d'Amérique latine qui comptent eux aussi des écosystèmes fragiles en hauteur appuient les efforts que le gouvernement bolivien et l'IICA feront pour élaborer le projet de création du programme de recherche et de transfert de technologies appropriées aux régions en hauteur qui sont fragiles sur le plan écologique.
2. Que, dans le contexte des délibérations qui auront lieu dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio-92), on présente le projet de programme comme un mécanisme prioritaire pour l'intégration technologique, le maintien de la capacité de production des ressources naturelles et la protection de l'environnement dans les régions en hauteur.
3. Que, dans ce contexte, on veille tout particulièrement à intégrer les thèmes de la gestion des ressources naturelles et du développement durable, et on entame de façon active la mise au point de nouvelles

initiatives destinées à profiter directement aux écosystèmes des régions en hauteur.

IICA/CIMA/Rc.12(91)
25 septembre 1991
Original : espagnol

RECOMMANDATION N° 12

MÉCANISMES POUR L'EXÉCUTION DE L'INITIATIVE FORESTIÈRE
ET AGRO-FORESTIÈRE DU GCRAI EN AMÉRIQUE LATINE
ET AUX ANTILLES

La X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE,

VU :

Les documents de travail présentés à cette X^e
CIMA, l'importance des forêts tropicales de l'hémisphère
et la récente initiative adoptée par le Groupe consul-
tatif de recherche agricole internationale, GCRAI,

CONSIDÉRANT :

Qu'en Amérique latine et aux Antilles environ
quatre millions d'hectares de forêts vierges sont
transformés tous les ans selon des schémas de production
agricole non durable, ce qui reflète des politiques
inappropriées et une planification insuffisante pour une
gestion efficace et efficiente des ressources agro-
forestières de la région ;

Que le GCRAI est décidé à appuyer la recherche
forestière et agro-forestière ;

Que les priorités de recherche et de développement dans les domaines forestier et agro-forestier doivent être fondées sur les nécessités et les réalités agro-écologiques et institutionnelles de la région et que la réussite des efforts de recherche et de développement technologique dépend du renforcement des capacités nationales et de leurs liens avec les infrastructures de recherche existantes aux niveaux régional et international, ce qui permet d'établir un canal efficace et efficient d'assistance externe et d'assurer la gestion de programmes intégrés de recherche ;

Qu'il existe dans la Région des institutions qui, à l'instar du CATIE, du CARDI et d'autres, ont une grande expérience et de vastes antécédents dans l'intégration des composantes de l'agriculture, de l'élevage et de l'exploitation forestière dans leurs programmes de recherche et de formation de deuxième et de troisième cycles ; et

Que le CATIE s'est uni à l'IICA, au Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) et à d'autres institutions nationales pour former un réseau inter-institutionnel de recherche agro-forestière en vue d'un développement durable,

RECOMMANDE :

1. Que les agences et les pays donateurs qui font partie du GCRAI appuient, dans le cadre de leur nouvelle initiative forestière et agro-forestière, l'identification et le financement d'une composante spécifique pour les pays d'Amérique latine et des Antilles, composante qui fasse pleinement droit à la fois aux besoins techniques et aux réalités institutionnelles de la Région.

2. Que l'effort en question inclue le CATIE, le CARDI et d'autres institutions dans la Région qui sont des chefs de file dans les domaines forestier et agro-forestier et qui pourront jouer un rôle prédominant dans l'élaboration et la mise à exécution des travaux en question.

IICA/CIMA/Rc.13(91)
25 septembre 1991
Original : espagnol

RECOMMANDATION N° 13

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

La X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE,

CONSIDÉRANT :

Que la tendance qui prévaut en Amérique latine et aux Antilles est à l'ouverture sur le commerce international et à la mise en oeuvre de différentes mesures d'intégration, ce qui oblige les pays concernés à faire face aux défis et aux occasions associés à une compétitivité supérieure ;

Que le développement technique accéléré que l'on observe à l'échelle mondiale a des répercussions non seulement sur les réarrangements structureaux dans les zones productives, mais aussi sur l'organisation et la gestion sociales et institutionnelles ;

Que, à la suite de la crise qu'un grand nombre de nos pays ont vécue au cours de la dernière décennie, il apparaît nécessaire d'ajuster les dépenses publiques parmi lesquelles il faut compter l'investissement dans les ressources humaines ;

Que la formation théorique et pratique des ressources humaines est indispensable pour adapter nos

économies et nos structures institutionnelles aux défis et occasions qui se présentent ;

Que l'investissement dans les ressources humaines requiert que l'on tienne compte des spécificités liées à l'âge et au sexe et, partant, que l'on souligne le rôle de la femme et des jeunes dans le développement,

RECOMMANDE :

1. Aux pays d'insister sur la nécessité d'accorder une haute priorité aux investissements dans le développement des ressources humaines considéré comme l'un des éléments centraux de la modernisation de l'agriculture.
2. Aux organismes de coopération technique et financière de définir des programmes d'appui à l'élaboration et à la mise en oeuvre de stratégies nationales de formation des ressources humaines pour la modernisation de l'agriculture qui soient adaptées aux caractéristiques et aux besoins de chaque pays.
3. À l'IICA, dans le cadre de ses activités, d'accorder la priorité à la définition de stratégies nationales de formation et d'apporter son appui à la constitution de réseaux et de systèmes de formation destinés aux capacités existantes.

4. À tous les pays, à l'IICA et à d'autres organismes d'accorder une attention particulière aux programmes de développement visant les autochtones, les jeunes et les femmes, groupes particuliers dont il convient de s'occuper.

IICA/CIMA/Rc.14(91)
25 septembre 1991
Original : français

RECOMMANDATION N° 14

DES PETITS PRODUCTEURS AGRICOLES

La X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE,

VU :

La prédominance des petits producteurs agricoles
dans plusieurs pays de la région ;

Le nombre important d'exploitations paysannes
minifundistes dans plusieurs pays de l'Amérique latine
et des Antilles ;

Les conditions marginales dans lesquelles vivent
de nombreuses familles rurales dont les manifestations
les plus saillantes sont l'isolement, l'analphabétisme,
le fort taux de mortalité et l'inexistence d'infra-
structure de base,

CONSIDÉRANT :

Que l'exode rural constituant la réponse du
secteur paysan n'est pas la solution et a un coût social
en milieu urbain de plus en plus grand ;

Qu'il est possible et qu'il faut intégrer les petits producteurs paysans au processus de revitalisation et de modernisation de l'agriculture en leur fournissant la formation et d'autres instruments nécessaires pour leur permettre d'accroître leur productivité et d'accéder aux marchés intérieurs et extérieurs,

RECOMMANDE :

1. Aux gouvernements des pays de l'Amérique latine et des Antilles de promouvoir des politiques spécifiques au bénéfice des petits producteurs paysans afin de permettre leur développement dans le cadre des économies de marché.
2. Aux organismes d'aide en général, aux institutions publiques et aux organisations de base de veiller à ce que le principe d'équité soit présent dans les relations entre la société en général, le secteur rural et les petits producteurs.
3. Aux institutions publiques et privées de la Région d'adopter des mesures visant la décentralisation.
4. Aux offices de coopération technique en général, y compris à l'IICA, de considérer des programmes de recherche et de transfert de technologies adaptées aux petites exploitations, et préservant les ressources naturelles et l'environnement.
5. À l'IICA de renforcer et de consolider des réseaux de coopération infra-régionaux, au niveau des institutions associées au

développement rural, afin de déterminer des solutions de rechange économiques viables et de faciliter l'échange d'expériences entre les pays.

IICA/CIMA/Rc.15(91)

25 septembre 1991

Original : espagnol/anglais

RECOMMANDATION N° 15

PARTICIPATION DES REGROUPEMENTS D'AGRICULTEURS,
DES ASSOCIATIONS DE FEMMES ET DES ORGANISMES NON
GOUVERNEMENTAUX AU DÉVELOPPEMENT RURAL

La X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE,

CONSIDÉRANT :

Que la redéfinition du rôle du secteur agricole et la modernisation de son rôle nécessiteront la participation de tous les segments de la société, à titre de partenaires dans le processus ;

Que les regroupements d'agriculteurs, les associations de femmes et les organismes non gouvernementaux capables d'atteindre toutes les couches de la société devront jouer un rôle de plus en plus précis dans le développement rural,

RECOMMANDE :

1. Que l'IICA intensifie ses efforts en vue d'encourager et d'accroître la participation des regroupements d'agriculteurs, des associations de femmes et des organismes non gouvernementaux au développement rural.

2. Que l'IICA prenne les mesures nécessaires pour pouvoir, au cours du premier semestre de 1992, convoquer une réunion au cours de laquelle seront analysées les formes et les méthodes de participation des organismes non gouvernementaux, des regroupements d'agriculteurs et des associations de femmes aux processus du développement rural.

IICA/CIMA/Rc.16(91)

25 septembre 1991

Original : espagnol

RECOMMANDATION N° 16

AFFAIRES AUTOCHTONES EN AMÉRIQUE LATINE ET AUX ANTILLES

La X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE,

CONSIDÉRANT :

Que les peuples autochtones constituent une partie
indissociable du fond culturel et historique des pays de
l'hémisphère américain ;

Que ces populations ne sont pas, dans certains
cas, totalement intégrées aux services et programmes
d'appui de l'État ;

Que leurs connaissances et leur utilisation des
ressources naturelles ont permis, pendant des millé-
naires, une gestion durable de ces dernières ;

Que ces connaissances sont capitales pour l'éta-
blissement de schémas de développement agricole durable
et qu'elles risquent de se perdre,

RECOMMANDE :

1. Que soit reconnue la base culturelle
autochtone qui caractérise les pays de
l'hémisphère américain et qui transparaît

dans nos langues, notre histoire et nos façons d'aborder le travail et la vie.

2. Que soient reconnues l'existence et l'efficacité, démontrées par l'histoire, d'une technologie et de connaissances indigènes en matière de gestion de l'environnement, qui font partie du patrimoine et sont la propriété intellectuelle de ces peuples, sans le concours desquels il sera impossible d'assurer la protection de l'environnement et le développement durable de nos pays.
3. Que les organismes spécialisés effectuent des études destinées à recueillir les connaissances indigènes en vue de les intégrer à la science agricole moderne.

IICA/CIMA/Rc.17(91)
25 septembre 1991
Original : espagnol

RECOMMANDATION N° 17

DÉVELOPPEMENT EN REMPLACEMENT DE LA PRODUCTION
DE SUBSTANCES PSYCHOTROPES ILLÉGALES

La X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE,

CONSIDÉRANT :

Que le trafic de stupéfiants a de graves répercussions sur les pays de la Région, puisqu'il entraîne des problèmes d'illégalité, de terrorisme, de pharmacodépendance, de déchéance morale et de dégradation de l'environnement ;

Que la demande élevée de stupéfiants dans les pays industrialisés facilite l'introduction, dans les zones économiquement faibles des pays en développement, de cultures dont on extrait des substances psychotropes dont le commerce est illégal ;

Que les produits que les agriculteurs de ces zones retirent actuellement de la culture de plantes psychotropes sont supérieurs à ceux d'activités licites ;

Que pour résoudre les problèmes susmentionnés, il faut des mesures précises visant à réduire la consommation de drogues, ainsi qu'un plus grand accès des producteurs aux marchés des produits de rechange et aux nouvelles technologies connexes,

RECOMMANDE :

1. Que les pays renforcent leurs mesures de lutte contre la consommation de substances psychotropes illégales et appuient les programmes de substitution de cultures et de développement de rechange dans les zones de production.
2. Que les organismes internationaux et les pays donateurs intensifient leurs mesures d'appui financier et de coopération technique pour la substitution de certaines cultures et l'exploitation d'autres cultures.
3. Que l'IICA non seulement poursuive les actions actuellement en cours à cet égard, mais élargisse et renforce ses programmes de coopération en matière de développement de rechange, en les coordonnant avec ceux des autres institutions internationales.

RÉSOLUTION



IICA/CIMA/Res.1(91)
27 septembre 1991
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 1

RECONNAISSANCE ENVERS LE GOUVERNEMENT DE L'ESPAGNE

La X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE,

CONSIDÉRANT :

Que la démarche faite par le gouvernement de l'Espagne pour que son pays soit le siège de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA) et de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture a permis d'approfondir le dialogue entre les ministres de l'Agriculture des Amériques et de la Communauté économique européenne ;

Que l'Espagne a fait un effort important ces dernières années pour augmenter la coopération avec la Région, notamment par la conclusion de traités d'amitié et de coopération avec les pays et par des contributions aux organismes régionaux de financement et de coopération techniques ;

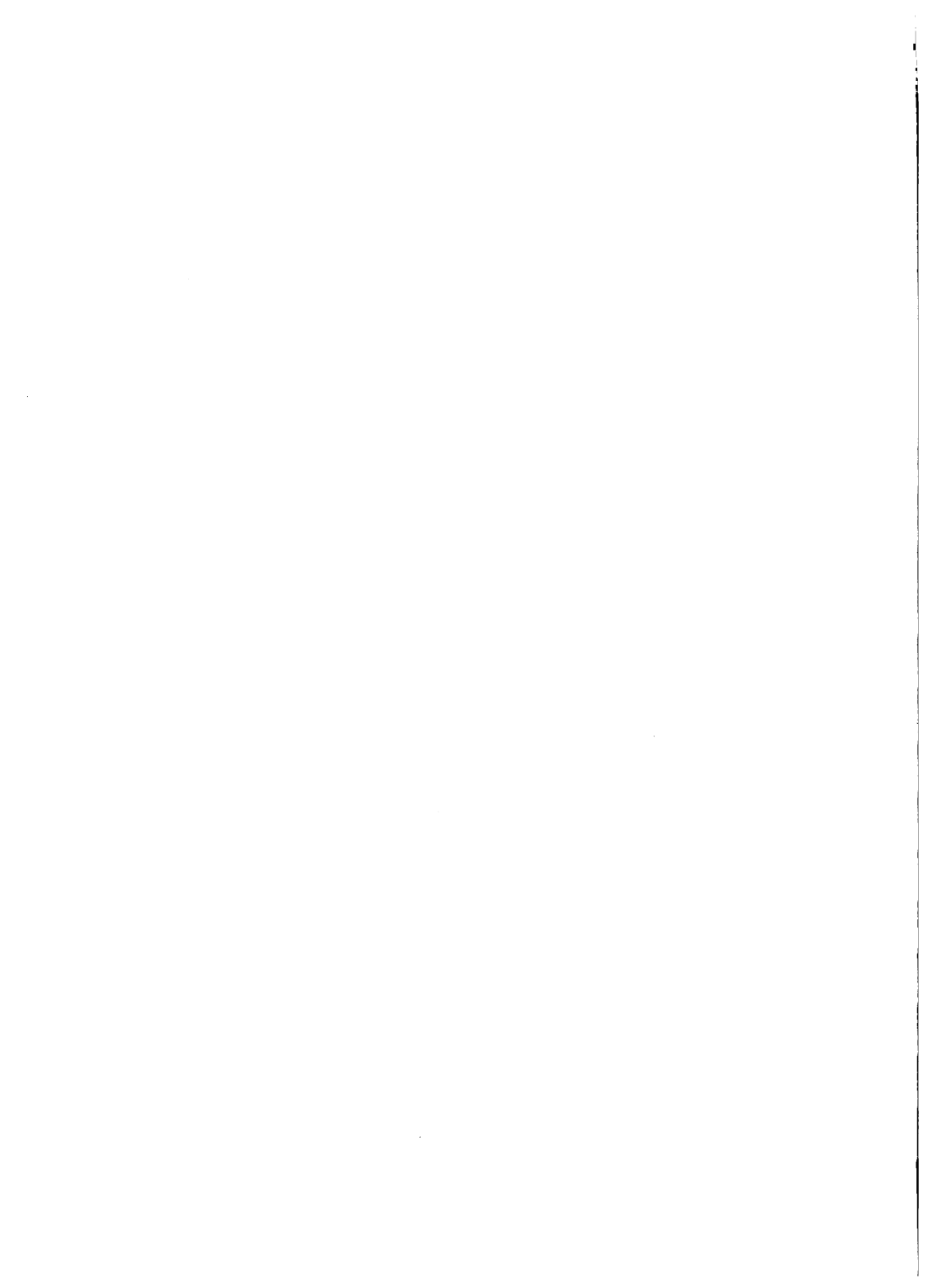
Que l'hospitalité du gouvernement de l'Espagne a contribué de manière décisive au bon ordre et à la cordialité dans lesquels se sont déroulées les délibérations de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA) et de la sixième réunion ordinaire du Conseil ;

Que l'appui qu'a apporté le gouvernement de l'Espagne par le biais du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, à la tenue de ces réunions a assuré le succès de ces importantes rencontres,

DÉCIDE :

D'exprimer sa profonde reconnaissance envers le gouvernement de l'Espagne, par l'entremise de M. Pedro Solbes, ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, et envers les fonctionnaires de ce ministère, les autorités de la ville de Madrid et le personnel de soutien dont le concours efficace a permis de mener à bonne fin la tâche prévue.

SIGNATURE DU COMPTE RENDU



**SIGNATURE DU COMPTE RENDU DE LA X^e CONFÉRENCE
INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE**

En application des dispositions de l'article 36 du Règlement intérieur de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture, il est procédé à la signature du compte rendu final de cette conférence à 18 heures le vingt-sept septembre mil neuf cent quatre-vingt-onze, au Palais des congrès de Madrid.

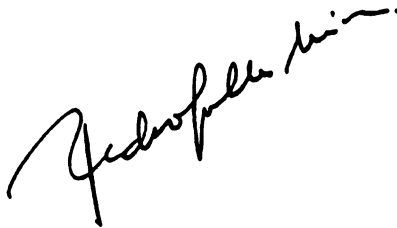
Le présent compte rendu existe en versions française, anglaise, espagnole et portugaise, dont les textes font également foi.

Le Secrétaire technique de la Conférence déposera les originaux aux archives de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, et la Direction générale enverra la version officielle de ce compte rendu aux gouvernements des États membres, aux observateurs permanents de l'OEA et de l'IICA et aux autres participants à la Conférence.

Madrid, Espagne.



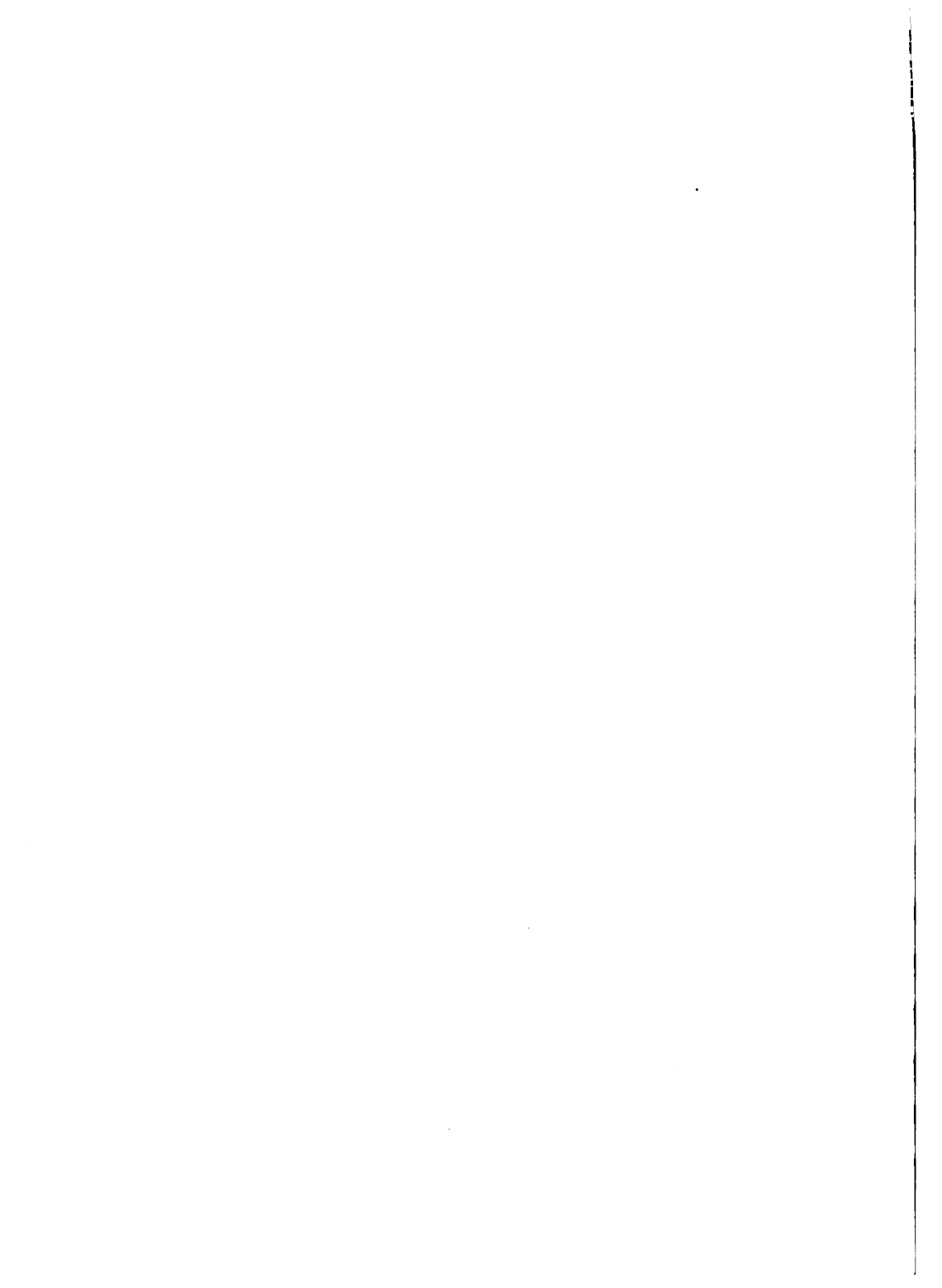
Martha E. Piñero
Directeur général



Pedro Solbes
Président de la X^e CIMA



**PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION
DE LA DÉCLARATION ET DES RECOMMANDATIONS**



PREMIÈRE SÉANCE DE TRAVAIL

- 1.1 Le 20 septembre 1991, à 9 h 25, s'ouvre dans la salle de réunion n° 8 la première séance de travail de la Commission de rédaction de la CIMA. Les représentants d'Antigua-et-Barbuda, de l'Argentine, du Canada, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de la Dominique, de l'Équateur, d'El Salvador, des États-Unis d'Amérique, de la Grenade, du Guatemala, du Guyana, d'Haïti, du Honduras, de la Jamaïque, du Mexique, du Nicaragua, du Panama, du Paraguay, du Pérou, de la République dominicaine, de Sainte-Lucie, de St Kitts et Nevis, de Saint-Vincent-et-Grenadines, du Suriname, de la Trinité-et-Tobago, de l'Uruguay et du Venezuela participent à la séance. Sont présents, au nom de l'IICA, le Directeur général, le Coordinateur général de la CIMA et le Secrétaire technique de la CIMA et du Conseil, assistés par un groupe de technologues de l'Institut.
- 1.2 Le Directeur général précise quels seront les projets de recommandation que la Commission de rédaction de la CIMA préparera au cours de ses réunions. Il explique en outre que, conformément à une tradition de l'IICA, il revient au représentant du pays siège de la dernière CIMA d'assurer la présidence des premières séances préparatoires et aux représentants des deux pays dont les noms suivent, dans l'ordre alphabétique espagnol, le nom du pays du Président d'assurer la vice-présidence.
- 1.3 Vu ce qui précède et avec l'accord tacite des délégués, la présidence est dévolue au représentant du Canada, lequel exprime ses remerciements pour sa désignation et propose une pause

de trente minutes pour que les délégués puissent prendre connaissance du document de base préparé par l'IICA pour la Déclaration de Madrid.

- 1.4 De retour dans la salle de réunion, les représentants expriment, en termes généraux, leur approbation de la structure du document de base et font une série d'observations sur ce dernier. Le Président propose aux pays qui désirent y apporter des changements ou des ajouts de le faire par écrit et de remettre leurs observations au Coordinateur de la CIMA avant 15 h. La séance est levée à 13 h 15.

DEUXIÈME SÉANCE DE TRAVAIL

- 2.1 La Commission de rédaction de la CIMA reprend ses travaux à 16 h 30, le 20 septembre. Aux pays qui ont participé à la première séance s'ajoutent la Barbade, la Bolivie et le Brésil. Le Président rappelle qu'il existe déjà des avant-projets de recommandations, qui ont été préparés par le Coordinateur général de la CIMA, et ajoute qu'il faut, à la présente séance, prendre connaissance des lignes thématiques et des propositions des pays pour parachever les recommandations qui seront débattues et, le cas échéant, adoptées par les ministres de l'Agriculture qui participent à la CIMA.
- 2.2 Pour ce qui est de la Déclaration de Madrid, le Coordinateur général de la CIMA rappelle qu'il a déjà commencé à recevoir diverses propositions des pays, conformément à ce qui a été décidé à la séance de la matinée, et qu'il faudra avoir mis la dernière main au document en question le mercredi 25 septembre.

- 2.3 Le Coordinateur général de la CIMA décrit les sujets précis sur lesquels il existe déjà des avant-projets de recommandations. Une discussion sur le sujet a alors lieu pendant laquelle d'autres questions d'intérêt, pouvant donner lieu à d'autres recommandations, sont ajoutées. Les pays qui coordonneront les groupes spéciaux de rédaction de chacune des recommandations sont désignés par consensus, et il est décidé que les directeurs de programme de l'IICA participeront aux travaux de ces groupes pendant le processus d'élaboration.
- 2.4 Le Président propose que la séance soit levée et que les groupes entament leurs travaux afin de soumettre leurs projets de recommandation le 21 septembre, à 9 h. La séance est levée à 18 h.

TROISIÈME SÉANCE DE TRAVAIL

- 3.1 La troisième séance de la Commission de rédaction de la CIMA est ouverte à 9 h 45, le 21 septembre 1991, dans la salle n° 8 du Palais des congrès de Madrid.
- 3.2 On distribue l'ébauche de la Déclaration de Madrid. Le Président invite les représentants à faire, au sujet du nouveau texte, les commentaires qu'ils jugent appropriés. Les pays suivants font diverses observations sur ce texte : l'Argentine, la Barbade, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, les États-Unis d'Amérique, la Grenade, le Guyana, Haïti, le Mexique, le Nicaragua, le Pérou, St Kitts et Nevis et la Trinité-et-Tobago.
- 3.3 À la demande de la délégation des États-Unis, le Président demande aux représentants de donner

leur avis sur la possibilité de former un sous-groupe de travail qui puisse revoir toutes les observations et rédiger une nouvelle version de la Déclaration. Les représentants approuvent la proposition et le groupe est composé des délégations suivantes : États-Unis d'Amérique pour l'Amérique du Nord, Mexique pour la Région centrale, Chili et Brésil pour la Région sud, Colombie pour la Région andine et la Barbade pour la Région des Antilles. Ce sous-groupe travaille avec le Secrétariat pour rédiger une nouvelle version de la Déclaration. La séance est levée à 12 h.

QUATRIÈME SÉANCE DE TRAVAIL

- 4.1 La quatrième séance de la Commission de rédaction de la CIMA est ouverte à 15 h 30 dans la salle n° 8 du Palais des congrès de Madrid, sous la présidence du représentant du Canada.
- 4.2 Le Président explique les procédures à suivre pour analyser les recommandations. Il mentionne que le pays chargé de coordonner la rédaction d'un projet de recommandation exposera le contenu de la recommandation, et laissera les questions de style au Secrétariat.
- 4.3 Les projets de recommandation suivants sont présentés :
- RONDE DE NÉGOCIATIONS URUGUAY DU GATT.
Rédaction coordonnée par la délégation de l'Uruguay.
 - ÉCOSYSTÈMES FRAGILES DES HAUTEURS.
Rédaction coordonnée par la délégation de la Bolivie.

- ACTUALITÉ DU PLAN D'ACTION COMMUNE POUR LA REVITALISATION DE L'AGRICULTURE EN AMÉRIQUE LATINE ET AUX ANTILLES (PLANALC). Rédaction coordonnée par le Secrétariat.
- PROGRAMME COMMUN DE COOPÉRATION INTERNATIONALE. Rédaction coordonnée par la délégation de l'Argentine.
- DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES. Rédaction coordonnée par la délégation du Chili.
- CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT. Rédaction coordonnée par la délégation du Brésil.
- PROGRAMME COOPÉRATIF DE RECHERCHE ET DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE POUR LES TROPIQUES SUD-AMÉRICAINS. Rédaction coordonnée par la délégation du Brésil.
- RESSOURCES NATURELLES ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE. Rédaction coordonnée par la délégation de la Bolivie.
- INITIATIVE POUR LES AMÉRIQUES. Rédaction coordonnée par la délégation du Costa Rica.
- TRAFIC DES STUPÉFIANTS ET DÉVELOPPEMENT DE RECHANGE. Rédaction coordonnée par la délégation du Pérou.

4.4 Les représentants apportent quelques corrections aux textes qui seront présentés à la séance plénière des Ministres.

4.5 Le président de séance mentionne que le dimanche 22, à 11 h. on examinera les projets de recom-

mandation suivants : Participation des regroupements d'agriculteurs, des associations de femmes et des organismes non gouvernementaux au développement rural ; Appui aux processus de libéralisation du commerce et d'intégration régionale et infra-régionale ; Réforme institutionnelle du secteur agricole ; Des petits producteurs agricoles, qui n'ont pas encore été présentés.

4.6 La séance est levée à 18 h.

CINQUIÈME SÉANCE DE TRAVAIL

- 5.1 La cinquième séance de travail de la Commission de rédaction de la CIMA s'ouvre le 22 septembre à 12 h 30. Sont présents les mêmes représentants qui ont participé à la deuxième séance du Groupe de rédaction du Conseil, qui vient de se terminer.
- 5.2 Lecture est faite du projet de recommandation, "Participation des regroupements d'agriculteurs, des associations de femmes et des organismes non gouvernementaux au développement rural". Les représentants proposent diverses modifications au texte, dont prend note le coordonnateur de la CIMA et qui seront intégrées à la version définitive qui sera soumise aux ministres.
- 5.3 Lecture est faite du projet de recommandation, "Réforme institutionnelle du secteur agricole". Le coordonnateur de la CIMA prend note des observations des représentants, lesquels adoptent la version définitive qui sera soumise aux ministres.
- 5.4 Lecture est faite du projet de recommandation, "Des petits producteurs agricoles", dont

l'ébauche est adoptée avec quelques modifications et sera soumise aux ministres.

- 5.5 Lecture est faite du projet de recommandation "Appui aux processus de libéralisation du commerce et d'intégration régionale et infra-régionale" (version 2). On commence l'étude de l'ébauche, mais le Président propose de remettre cette analyse au 23 septembre, soit à la réunion de la Commission de la déclaration et des recommandations. Le représentant des États-Unis d'Amérique propose qu'un petit groupe de travail soit établi pour discuter du projet de recommandation en question, en vue d'en arriver à un consensus avant de l'étudier d'une façon définitive.
- 5.6 Le Coordonnateur de la CIMA annonce que la délégation du Costa Rica a soumis un nouveau projet de recommandation sur les forêts tropicales de l'hémisphère, qui sera étudié le 23 à la réunion de la Commission de la déclaration et des recommandations. Le représentant du Costa Rica donne lecture du projet en question, dont les versions traduites seront distribuées en temps opportun.
- 5.7 La Commission de rédaction entame ensuite la révision de la version définitive de la Déclaration de Madrid, qui inclut les observations faites par les représentants aux séances antérieures. Sur la recommandation du Président, le texte est étudié paragraphe par paragraphe. Le Coordonnateur de la CIMA prend note des suggestions formulées par les représentants en vue de les intégrer au texte qui sera étudié par les ministres.
- 5.8 La séance est levée à 16 h.

SIXIÈME SÉANCE DE TRAVAIL

- 6.1 La sixième séance de travail de la Commission de la déclaration et des recommandations débute à 16 h 20, le 23 septembre, dans la salle 8 du Palais des congrès de Madrid, sous la présidence du représentant du Canada. Les représentants des pays suivants participent à la réunion : la Barbade, Bolivie, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, États-Unis d'Amérique, la Grenade, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexico, Nicaragua, Paraguay, Sainte-Lucie, la Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.
- 6.2 Le Président soumet aux représentants la version préliminaire de la Déclaration de Madrid, à laquelle ont été apportés les observations et changements suggérés lors de la cinquième séance de travail tenue le 22 septembre. Le Secrétariat prend note des suggestions et préparera pour le 24 septembre une version finale dont les traductions dans les quatre langues officielles de l'IICA seront soigneusement comparées. Pour assurer l'uniformisation, il est décidé que quelques représentants effectueront une ultime lecture dans leurs langues respectives.
- 6.3 La séance est levée à 17 h 50.

SEPTIÈME SÉANCE DE TRAVAIL

- 7.1 La septième séance de travail de la Commission de la déclaration et des recommandations débute à 16 h 30, le 24 septembre, dans la salle 8, sous la présidence du Canada. Les représentants des pays suivants y participent : la Barbade, Boli-

vie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, États-Unis d'Amérique, Grenade, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Pérou, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, la Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

- 7.2 Le débat porte en premier lieu sur certains points de l'ébauche de la Déclaration de Madrid. Le Secrétaire technique prend note des observations et propositions de modifications et signale que l'ébauche finale de ce document pourra être distribuée à l'assemblée le lendemain.
- 7.3 Il est question ensuite du projet de recommandation, "Des petits producteurs agricoles". Après étude du document, le Président propose qu'un groupe de travail, formé des représentants de la Bolivie et des États-Unis d'Amérique ainsi que du directeur du Programme III de l'IICA, en révise le texte et en établisse la version définitive.
- 7.4 À son arrivée dans l'enceinte, le ministre du Développement agricole du Panama, M. Ezequiel Rodríguez, soumet à la considération des membres le projet de recommandation, "Commission ministérielle sur l'obligation d'une conservation des ressources et d'un développement agricole durable". L'ébauche, qui est distribuée en salle et dont lecture est faite par le Ministre, fait l'objet d'un débat. La Commission propose enfin au ministre panaméen de soumettre directement ce projet de recommandation au plénum le 25.
- 7.5 Après insertion de modifications proposées par les représentants, le projet de recommandation, "Affaires autochtones en Amérique latine et aux Antilles", est adopté .

7.6 Le Secrétaire technique donne lecture des projets de recommandation dont les ébauches ont été adoptées aux séances précédentes de la Commission de la déclaration et des recommandations (Commission de rédaction de la CIMA), en vue de les soumettre en séance plénière aux ministres. Il s'agit des projets suivants : Ronde de négociations Uruguay du GATT ; Écosystèmes fragiles des hauteurs ; Actualité du Plan d'action commune pour la revitalisation de l'agriculture en Amérique latine et aux Antilles (PLANALC) ; Programme commun de coopération internationale ; Développement des ressources humaines ; Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio-92 ; Programme coopératif de recherche et de transfert de technologie pour les tropiques sud-américains (PROCITROPICOS) ; Réseau régional de recherche et de transfert de technologie agricole ; Initiative pour les Amériques ; Développement en remplacement de la production de substances psychotropes illégales ; Participation des regroupements d'agriculteurs, des associations de femmes et des organismes non gouvernementaux au développement rural ; Appui aux processus de libéralisation du commerce et d'intégration régionale et infra-régionale ; Réforme institutionnelle du secteur agricole ; Mécanismes pour l'exécution de l'initiative forestière et agro-forestière du GCRAI en Amérique latine et aux Antilles. Les projets de recommandation suivants sont retirés à bon escient, puisqu'ils traitent de questions qui recouvrent celles d'autres projets de recommandation : Modernisation de l'agriculture interaméricaine ; Appui aux processus d'intégration ; Appui aux processus de libéralisation du commerce et d'intégration régionale et infra-régionale (version 2) ; Participation des orga-

nismes non gouvernementaux à la promotion du développement.

7.7 La séance est levée à 19 h.

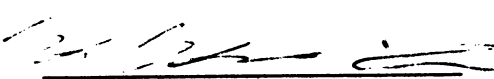
RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS
DE LA X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES
DE L'AGRICULTURE**

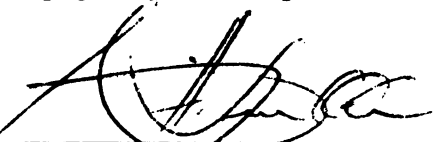
Conformément aux dispositions de l'article 15 du chapitre V du Règlement intérieur de la Conférence interaméricaine des ministres de l'agriculture et à la délibération de la séance préparatoire portant sur la composition de la Commission de vérification des pouvoirs, la Conférence a créé la Commission de vérification des pouvoirs formée des représentants du Canada, de l'Équateur, de la Jamaïque et du Mexique.

La Commission a examiné les pouvoirs des représentants des États membres de l'OEA et de l'IICA et trouvé conforme les pouvoirs correspondants aux pays suivants : Antigua-et-Barbuda, Argentine, la Barbade, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, la Dominique, El Salvador, Équateur, États-Unis d'Amérique, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, St Kitts et Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Sainte-Lucie, Suriname, la Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.


Fait et signé à Madrid, Espagne, le 25 septembre 1991.



Harold Hickman
Représentant du Canada
Président



Clarence Franklin
Représentant de la Jamaïque
Vice-président



Héctor Iturbe
Représentant du Mexique
Rapporteur



Raúl Morales
Représentant de l'Équateur



LISTE DES PARTICIPANTS

ÉTATS MEMBRES DE L'IICAANTIGUA-ET-BARBUDA**Titulaire:**

Hilroy Humphreys
Minister of Agriculture, Fisheries,
Lands and Housing
Ministry of Agriculture, Fisheries,
Lands and Housing
St. John's

Suppléant:

Lennox Weston
Acting Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Fisheries,
Lands and Housing
St. John's

ARGENTINE**Titulaire:**

Marcelo Regúnaga
Secretario de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Secretaría de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Buenos Aires

Suppléants:

Juan Pablo Lohlé
Embajador de Argentina en España
Embajada Argentina
Paseo de la Castellana, 53
Madrid

Carlos Basco
Director de Economía Agraria y Asuntos
Internacionales
Secretaría de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Buenos Aires

Mónica Deregibus
Consejero
Embajada Argentina
Roma, Italia

Conseillers:

Guillermo Alberto Ball Lima
Presidente de la Comisión de Agricultura
y Ganadería de la Cámara de Diputados
Congreso Nacional
Buenos Aires

Carlos García Lugilde
Ministro Consejero Económico y Comercial
Embajada Argentina
Paseo de la Castellana, 53
Madrid

BARBADE**Titulaire:**

L.V. Harcourt Lewis
Minister of Agriculture, Food
and Fisheries
Ministry of Agriculture, Food
and Fisheries
Graeme Hall
Christ Church

Suppléant:

Ruall Harris
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Food and
Fisheries
Graeme Hall
Christ Church

BOLIVIE**Titulaire:**

Mauro Bertero Gutiérrez
Ministro de Asuntos Campesinos
y Agropecuarios
Ministerio de Asuntos Campesinos
y Agropecuarios
La Paz

Suppléants:

Raúl Garafulic Gutiérrez
Embajador de Bolivia en España
Embajada de Bolivia
Paseo de la Castellana, 179
Madrid

Alan Bojanic
Asesor
Ministerio de Asuntos Campesinos
y Agropecuarios
La Paz

Eduardo Landívar Roca
Ministro Consejero
Embajada de Bolivia
Paseo de la Castellana, 179
Madrid

BRÉSIL

Titulaire:

Milciades Sá Freire
Assessor para Assuntos Internacionais
Ministério da Agricultura e Reforma
Agrária
Brasília, D.F.

Suppléants:

Lindolfo Collor
Embaixador do Brasil na Espanha
Embaixada do Brasil
Fernando el Santo, 6
Madrid

Laudemar Aguiar Neto
Secretário
Embaixada do Brasil
Fernando el Santo, 6
Madrid

Luiz F. Horta Rodrigues
Assessor do Ministro da Agricultura
Ministério da Agricultura
e Reforma Agrária
Brasília, D.F.

Luiz Tarlei de Aragão
Assessor Internacional do Ministro
Ministério da Agricultura
e Reforma Agrária
Brasília, D.F.

CANADA

Titulaire:

Murray Cardiff
Secrétaire parlementaire du
ministre de l'Agriculture
Agriculture Canada
Édifce Sir John Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Suppléants:

John E. McGowan
Sous-ministre adjoint principal
Agriculture Canada
Édifce Sir John Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Alan Gratias
Directeur général exécutif
Direction générale des programmes
internationaux
Agriculture Canada
Édifice Sir John Carling
Ottawa (Ontario) K1A OC5

David Sherwood
Directeur général
Division des stratégies et
des services internationaux
Agriculture Canada
Édifice Sir John Carling
Ottawa (Ontario) K1A OC5

Harold Hickman
Conseiller
Secrétariat d'État aux
Affaires extérieures
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A OA6

Christian Lapointe
Directeur
Agence canadienne de développement
international - ACIDI
200, Promenade du Portage
Hull (Québec) H1A OG4

Conseillers:

Kim O'Neil
Adjointe exécutive
Agriculture Canada
Édifice Sir John Carling
Ottawa (Ontario) K1A OC5

James Lohoar
Conseiller en politique commerciale
Agriculture Canada
Édifice Sir John Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Angel García
Agent du protocole
Agriculture Canada
Édifice Sir John Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Susanne Francis
Gestionnaire, communications
Agriculture Canada
Édifice Sir John Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Lucie Larose
Coordinatrice canadienne
Projet ACIDI/IICA
Agence canadienne de développement
international - ACIDI
200, Promenade du Portage
Hull (Québec) H1A 0G4

David Johnston
Spécialiste en agriculture
Agence canadienne de développement
International - ACIDI
200, Promenade du Portage
Hull (Québec) H1A 0G4

Juan Valero
Conseiller
Agence canadienne de développement
International - ACIDI
200, Promenade du Portage
Hull (Québec) H1A 0G4

CHILI**Titulaire:**

Juan Agustín Figueroa Yávar
Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Santiago

Suppléants:

Juan Gabriel Valdés Soubllette
Embajador de Chile en España
Embajada de Chile
Lagasca, 88
Madrid

Iván Nazif Astorga
Director de la División de Estudios
y Presupuesto
Ministerio de Agricultura
Santiago

Manuel Angel González
Jefe de Gabinete del Ministro
de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Santiago

Matías Undurraga Abbott
Segundo Secretario
Embajada de Chile en España
Lagasca, 88
Madrid

Milena Vodanovic
Encargada de Prensa
Embajada de Chile en España
Lagasca, 88
Madrid

COLOMBIE

Titulaire:

María del Rosario Sintés Ulloa
Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Bogotá

Suppléant:

Santiago Perry
Asesor del Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Bogotá

COSTA RICA

Titulaire:

Juan Rafael Lizano
Ministro de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
San José

Suppléants:

Antonio López Escarré
Embajador de Costa Rica en España
Embajada de Costa Rica
Paseo de la Castellana, 166
Madrid

Rómulo Olivo Filippe
Director Ejecutivo
Secretaría Ejecutiva de Planificación
Sectorial de Desarrollo Agropecuario - SEPSA
Apartado 10.094
1000 San José

Adolfo Shadid Shaina
Secretario Ejecutivo de la Liga Agrícola
Industrial de la Caña de Azúcar - LAICA
Apartado 2330
1000 San José

DOMINIQUE**Titulaire:**

Maynard Joseph
Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
Roseau

EL SALVADOR**Titulaire:**

Antonio Cabrales
Ministro de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
San Salvador

Suppléant:

Luis Enrique Córdova Macías
Jefe, Unidad de Análisis y de Políticas
Ministerio de Agricultura y Ganadería
San Salvador

ÉQUATEUR**Titulaire:**

Miguel Alfredo Saltos Guale
Ministro de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Quito

Suppléant:

Raúl Morales Ruiz
Director Nacional de Comercialización
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Quito

Emilio Barriga
Director del Servicio Obligatorio del
Año Técnico Rural Agropecuario - SOATRA
Av. Amazonas y Eloy Alfaro
Quito

Cecilio Vera
Asesor del Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Quito

ÉTATS-UNIS

Titulaire:

Ann M. Veneman
Deputy Secretary of Agriculture
U.S. Department of Agriculture
Washington, D.C. 20250

Suppléants:

Joseph O'Mara
Special Negotiator
Office of Under Secretary for International
Affaires and Commodity Programs
U.S. Department of Agriculture
Washington, D.C. 20250

Owen B. Lee
Alternate Representative
Permanent Mission of the US to the OAS
Department of State
Washington, D.C. 20520

Richard McDonnell
Agricultural Counselor
U.S. Embassy in Spain
Serrano, 75
Madrid

James L. Walker
Coordinator for International Science
and Technology
Office of Assistant Secretary
for Science and Education
U.S. Department of Agriculture
Washington, D.C. 20250 - 0100

Ronald Curtis
Regional Agricultural Officer
Regional Office for Central America
and Panama - ROCAP/AID
U.S. Embassy in Guatemala
Guatemala, Guatemala

Roger P. Lewis
International Relations Adviser
International Organizations Division
Office of International Cooperation and
Development - OICD
U.S. Department of Agriculture
Washington, D.C. 20250

Conseillers:

David Mergen
Agricultural Attaché
U.S. Embassy in Spain
Serrano, 75
Madrid

Duane Sams
First Secretary
U.S. Embassy in Spain
Serrano, 75
Madrid

Kika de la Garza
Chairman
Committee on Agriculture
U.S. House of Representatives
Washington, D.C.

Mike Espy
Majority Whip at Large
Committee on Agriculture
U.S. House of Representatives
Washington, D.C.

Sid Morrison
Committee on Agriculture
U.S. House of Representatives
Washington, D.C.

Laverne Hubert
Staff, Committee on Agriculture
U.S. House of Representatives
Washington, D.C.

Marshall Livingston
Staff, Committee on Agriculture
U.S. House of Representatives
Washington, D.C.

GRENADA

Titulaire:

Phinsley St. Louis
Minister of Agriculture, Lands, Food
and Fisheries
Ministry of Agriculture, Lands, Food
and Fisheries
St. George's

Suppléant:

Winston Phillips
Manager, Agricultural Rehabilitation
and Crop Diversification
Ministry of Agriculture, Lands, Food
and Fisheries
St. George's

GUATEMALA

Titulaire:

Adolfo Boppel Carrera
Ministro de Agricultura, Ganadería y
Alimentación
Ministerio de Agricultura, Ganadería y
Alimentación
Guatemala

Suppléants:

Juan José Serra Castillo
Embajador de Guatemala en España
Embajada de Guatemala
Rafael Salgado, 3
Madrid

Carlos Jiménez Licona
Embajador de Guatemala ante la
Comunidad Económica Europea
Bruselas, Bélgica

Julio Antonio Torres Arriola
Ministro Consejero
Embajada de Guatemala en España
Rafael Salgado, 3
Madrid

Alfonso Quiñones Lemus
Consejero Comercial
Embajada de Guatemala en España
Rafael Salgado, 3
Madrid

GUYANA

Titulaire:

Patrick L. McKenzie, A.A.
Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
Georgetown

Suppléant:

Lorna J. David
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Georgetown

HAÏTI

Titulaire:

François Séverin
Ministre de l'Agriculture, des Ressources
Naturelles et du Développement Rural
Ministère de l'Agriculture, des Ressources
Naturelles et du Développement Rural
Damien
Port-au-Prince

Suppléants:

Emmanuel Grand Pierre
Coordonnateur
Cabinet du Ministre de l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture, des Ressources
Naturelles et du Développement Rural
Damien
Port-au-Prince

Paul Duret
Membre du Cabinet du Ministre de l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture, des Ressources
Naturelles et du Développement Rural
Damien
Port-au-Prince

HONDURAS

Titulaire:

Mario Nufio Gamero
Secretario de Estado en el
Despacho de Recursos Naturales
Tegucigalpa

Suppléants:

Marcio Sierra
Secretario Ejecutivo
Consejo de Desarrollo Agrícola - CODA
Ministerio de Recursos Naturales
Tegucigalpa

Roger Norton
Asesor del Ministro
Ministerio de Recursos Naturales
Tegucigalpa

JAMAÏQUE**Titulaire:**

Seymour Mullings
Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
Hope Gardens
Kingston 6

Suppléant:

Clarence Franklin
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Hope Gardens
Kingston 6

MEXIQUE**Titulaire:**

Gustavo Gordillo de Anda
Subsecretario de Política Sectorial y Concertación
Secretaría de Agricultura y Recursos
Hidráulicos
México, D.F.

Suppléants:

Jesús Silva-Herzog
Embajador de México en España
Embajada de España
Paseo de la Castellana, 93
Madrid

Samuel Lichtensztein
Asesor Técnico Principal de
Proyectos - SARH/CEPAL
Nuevo León 210, Piso 18
México, D.F.

Federico Lamont
Asesor del Subsecretario de
Política Sectorial y Concertación
Secretaría de Agricultura y Recursos
Hidráulicos
México, D.F.

Rafael Paniagua
Asesor del Subsecretario de
Política Sectorial y Concertación
12, Rue Monge
75005 París, Francia

José María Martínez
Director Adjunto
Instituto Nacional de
Capacitación Rural - INCA
México D.F.

Héctor Campos López
Director General de Salud Animal
Secretaría de Agricultura y Recursos
Hidráulicos
México, D.F.

Jesús B. Cardeña Rodríguez
Director General de Política Forestal
Secretaría de Agricultura y Recursos
Hidráulicos
México, D.F.

Carlos Enríquez Alcaraz
Director General de la Unidad de
Desarrollo Regional
Secretaría de Agricultura y Recursos
Hidráulicos
México, D.F.

Francisco del Río
Ministro
Embajada de México en España
Paseo de la Castellana, 93
Madrid

Evangelina Beltrán Pimienta
Subdirectora para Asuntos Multilaterales
Dirección General de Asuntos Internacionales
Secretaría de Agricultura y Recursos
Hidráulicos
México, D.F.

Héctor Iturbe Flores
Jefe, Departamento para Organismos Regionales
Dirección General de Asuntos Internacionales
Secretaría de Agricultura y Recursos
Hidráulicos
México, D.F.

NICARAGUA

Titulaire:

Roberto Rondón Sacasa
Ministro de Agricultura
y Ganadería
Ministerio de Agricultura
y Ganadería
Managua

Suppléants:

Filadelfo Chamorro Coronel
Embajador de Nicaragua en España
Embajada de Nicaragua
Paseo de la Castellana, 127
Madrid

Sergio Mario Blandón Lanzas
Embajador de Nicaragua en Bélgica
Embajada de Nicaragua
Bruselas

Bayardo Selva Toruño
Director General de Cooperación Externa
Ministerio de Agricultura
y Ganadería
Managua

Beverly Cruz de Hurtado
Directora de la Secretaría
Ministerio de Agricultura
y Ganadería
Managua

Róger Quant Pallavicini
Ministro Consejero
Embajada de Nicaragua
Paseo de la Castellana, 127
Madrid

PANAMA

Titulaire:

Ezequiel Rodríguez
Ministro de Desarrollo Agropecuario
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

Suppléant:

Jorge Pacífico Adames
Embajador de Panamá en España
Embajada de Panamá
José Ortega y Gasset, 29
Madrid

Carlos Ernesto González Ramírez
Embajador Alternativo de Panamá ante
las Comunidades Europeas
Av. Henri Dietrich, 1
1200 Bruselas

Mario Rubén Elchelecu Palmieri
Asesor
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

PARAGUAY

Titulaire:

Cayo Franco
Subsecretario de Estado de Agricultura
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Asunción

Suppléants:

Ronaldo Dietze Junghanns
Director del Gabinete Técnico
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Asunción

Rubén Adolfo Sapena
Embajador de Paraguay en España
Embajada de Paraguay
Castelló, 30
Madrid

PÉROU

Titulaire:

Enrique Rossel Link
Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Lima

Suppléant:

Víctor Kong Kong
Director
Grupo de Análisis de Política Agraria
Ministerio de Agricultura
Lima

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**Titulaire:**

Nicolás Concepción García
Secretario de Estado de Agricultura
Secretaría de Estado de Agricultura
Santo Domingo

Suppléants:

Rafael Gautrau
Embajador de la República Dominicana
en España
Embajada de la República Dominicana
Paseo de la Castellana, 30
Madrid

Pedro Rijo
Subsecretario Técnico de
Planificación Sectorial
Secretaría de Estado de Agricultura
Santo Domingo

Danilo Duarte
Agregado
Embajada de la República Dominicana
Paseo de la Castellana, 30
Madrid

Jesús María Concepción
Asesor del Secretario de Estado
de Agricultura
Secretaría de Estado de Agricultura
Santo Domingo

SAINTE-LUCIE

Titulaire:

Ferdinand Henry
Minister for Agriculture, Lands, Fisheries,
Forestry and Cooperatives
Ministry of Agriculture, Lands, Fisheries,
Forestry and Cooperatives
Manoel Street
Castries

Suppléant:

Cosmos Richardson
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Lands, Fisheries,
Forestry and Cooperatives
Manoel Street
Castries

ST KITTS ET NEVIS

Titulaire:

Keith Archibald
Director of Agriculture
Government Headquarters
Church Street
Basseterre

SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES**Titulaire:**

Allan Cruickshank
 Minister of Agriculture, Industry and Labour
 Ministry of Agriculture, Industry and Labour
 Kingstown

Suppléant:

Geoffrey Venner
 Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture, Industry and Labour
 Kingstown

SURINAME**Titulaire:**

George Soerjoesing
 Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture, Animal Husbandry
 and Fisheries
 Cultuurtuinlaan
 Paramaribo

TRINITÉ-ET-TOBAGO**Titulaire:**

Brinsley Samaroo, M.P.
 Minister of Food Production
 and Marine Exploitation
 Ministry of Food Production and
 Marine Exploitation
 Port-of-Spain

Suppléant:

Ronald Barrow
Chief Technical Officer
Ministry of Food Production and
Marine Exploitation
Port-of-Spain

URUGUAY**Titulaire:**

Alvaro Ramos Trigo
Ministro de Ganadería, Agricultura
y Pesca
Ministerio de Ganadería, Agricultura
y Pesca
Montevideo

Suppléants:

Jorge Fernández Reyes
Director General
Ministerio de Ganadería, Agricultura
y Pesca
Montevideo

Juan Carlos Jorge Hiriart
Coordinador de la Unidad de Proyectos
y Cooperación Técnica
Oficina de Planificación y Política
Agropecuaria
Ministerio de Ganadería, Agricultura
y Pesca
Montevideo

VENEZUELA**Titulaire:**

Jonathan Coles Ward
Ministro de Agricultura y Cría
Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Suppléants:

Arturo Hernández Grisanti
Embajador de Venezuela en España
Embajada de Venezuela
Capitán Haya, 1
Madrid

Arístides Moreno Méndez
Director General Sectorial
de Planificación
Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Mercedes Delgado Sifontes
Directora de Relaciones
Internacionales, Enc.
Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

J. Gerson Revanales
Consejero de Asuntos Económicos
y Comerciales
Embajada de Venezuela en España
Capitán Haya, 1
Madrid

PAYS OBSERVATEURS PERMANENTSBELGIQUE

Marcel Lafarge
Consejero
Embajada de Bélgica en España
Paseo de la Castellana 18, 6o. Piso
28046 Madrid

ESPAGNE

Pedro Solbes Mira
Ministro de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Madrid

Juan Antonio Blanco-Magadán y Amutio
Subsecretario de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Madrid

Julio Blanco Gómez
Secretario General Técnico
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Madrid

Javier Giménez Ugarte
Director General
Instituto de Cooperación Iberoamericana - ICI
Ministerio de Asuntos Exteriores
Madrid

Jesús Miranda de Larra
Consejero de Agricultura
Embajada de España
Washington

Javier Matut Archanco
Consejero de Agricultura
Representación Permanente de España
en la Comunidad Económica Europea
Bruselas

Fernando Estirado Gómez
Subdirector General de Protección
de la Naturaleza
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Madrid

Carlos Beltrán Fernández
Subdirector General de
Programas Operativos
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Madrid

Javier Martínez Vasallo
Director Técnico de
Relaciones Científicas
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Madrid

José María Iturbe Hernando
Jefe del Gabinete del Secretario
General de Alimentación
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Madrid

José Alvarez Ramos
Consejero de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Embajada de España en Costa Rica
Apartado 10150
1000 San José, Costa Rica

Javier Casas
Subdirector General
Instituto de Cooperación
Iberoamericana - ICI
Ministerio de Asuntos Exteriores
Madrid

Rafael Milán Diez
Asesor del Ministro
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Madrid

Juan Ignacio de la Vega Luque
Consejero Técnico
Instituto de Cooperación
Iberoamericana - ICI
Ministerio de Asuntos Exteriores
Madrid

FRANCE

Henri de Coignac
Ambassadeur de France en Espagne
Ambassade de France
Calle Olozag, 9
28001 Madrid

Claude Chereau
Directeur de la Production
et des Échanges
Ministère de l'Agriculture
78-80, Rue de Varenne
75007 Paris

Jean François Collin
Conseiller technique
Cabinet du Ministre de l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture
78-80, Rue de Varenne
75007 Paris

Jean-Marie Aurand
Attaché agronome
Ambassade de France en Espagne
Calle Olozag, 9
28001 Madrid

ITALIE

Giovanni Goria
Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Via XX Settembre
Roma

Antonio Ciarrapico
Embajador de Italia en España
Embajada de Italia
Lagasca, 98
Madrid

Giandomenico Magliano
Asesor Diplomático
Ministerio de Agricultura
Via XX Settembre
Roma

Pio Luigi Teodorani Fabbri
Primer Consejero Comercial
Embajada de Italia en España
Lagasca, 98
Madrid

Giorgio Brandolini
Investigador
Instituto Agronómico de Ultramar
Ministerio de Asuntos Exteriores
Via Cocchi 4
Florencia

JAPON

Hirotsugu Amamiya
Primer Secretario
Embajada de Japón en España
Joaquín Costa, 29
Madrid

PAYS-BAS

Piet Buckman
Ministro de Agricultura, Naturaleza
y Pesca
Ministerio de Agricultura, Naturaleza
y Pesca
P.O. Box 20401
2500EK, La Haya

Albert J.A.M. Nooij
Embajador de los Países Bajos en España
Embajada de los Países Bajos
Paseo de la Castellana, 178
Madrid

Peter J. Jorna
Consejero Agrícola
Embajada de los Países Bajos en España
Paseo de la Castellana, 178
Madrid

PORTUGAL

Arpindo Cunha
Ministro da Agricultura
Ministério da Agricultura
Plaza do Comércio
1100 Lisboa

Isabel Sarmento
Membro do Gabinete
Ministério da Agricultura
Plaza do Comércio
Lisboa

Delfim Costa
 Membro do Gabinete
 Ministério da Agricultura
 Lisboa

RÉPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE

Mahmoud Amin Hassanein
 Consejero
 Embajada de la República Arabe
 de Egipto en España
 Velázquez, 69
 Madrid

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Ignaz Kiechle
 Ministro Federal de Alimentación,
 Agricultura y Bosques
 Ministerio Federal de Alimentación,
 Agricultura y Bosques
 Bonn

Guido Brunner
 Embajador de la República Federal
 de Alemania en España
 Embajada de la República Federal de Alemania
 Fortuny, 8
 28010 Madrid

Peter Schmidt
 Jefe del Gabinete del Ministro
 Ministerio Federal de Alimentación,
 Agricultura y Bosques
 Bonn

Hellmut Altpeter
Consejero Ministerial
Ministerio Federal de Alimentación,
Agricultura y Bosques
Bonn

Joachim Schaefer
Consejero Agrónomo
Embajada de la República Federal de Alemania
Fortuny, 8
28010 Madrid

Elke Jahn
Intérprete
Ministerio Federal de Alimentación,
Agricultura y Bosques
Bonn

ROUMANIE

Petru Marculescu
Ministro de Agricultura y Alimentación
Ministerio de Agricultura y Alimentación
Bucarest

Nicolae Horia
Consejero
Ministerio de Agricultura y Alimentación
Bucarest

Luminita Draghici
Intérprete
Ministerio de Agricultura y Alimentación
Bucarest

Vasile Dan
Encargado de Negocios a.i.
Embajada de Rumania en España
Alfonso XII, 157
Madrid

Ion Plopeanu
Consejero Económico
Embajada de Rumania en España
Alfonso XII, 157
Madrid

AUTRES PAYS OBSERVATEURSDANEMARK

Birgitte Moller Christensen
Consejero
Embajada de Dinamarca en España
Claudio Coello, 91
Madrid

GRÈCE

Christos Koskinas
Viceministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Atenas

Dimitrios Moutsatsos
Economista
Ministerio de Agricultura
Atenas

Petros Panayotopoulos
Primer Secretario
Embajada de Grecia en España
Doctor Arce, 24
Madrid

IRAN

Mohammed Jadad Sadeghian
Segundo Secretario
Embajada de Irán en España
Madrid

IRLANDE

Séamus Kirk T.D.
Ministro de Estado
Ministerio de Agricultura
y Alimentación
Kildare Street
Dublin 2

Sean O'Shea
Consejero Especial
Ministerio de Agricultura
y Alimentación
Kildare Street
Dublin 2

Séamus Healy
Secretario General Adjunto
Ministerio de Agricultura
y Alimentación
Kildare Street
Dublin 2

Kenneth Thompson
Consejero
Embajada de Irlanda en España
Claudio Coello, 73
Madrid

ROYAUME-UNI DE GRANDE BRETAGNE

David Curry
Parliamentary Secretary
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Food
London

Caroline-Jane Rabagliati
First Secretary
Embassy of United Kingdom of
Great Britain in Spain
Fernando el Santo, 16
Madrid

Anne-Marie Gartland
Private Secretary
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Food
London

ORGANISMES DU SYSTÈME INTERAMÉRICAIN**ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS (OEA)**

João Clemente Baena Soares
Secretario General
Organización de los Estados Americanos
17th, Constitution Ave., N.W., Room 20
Washington, D.C. 20006
EUA

Hugo de Zela
Jefe de Gabinete del Secretario General
Organización de los Estados Americanos
17th, Constitution Ave., N.W., Room 20
Washington, D.C. 20006
EUA

BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

Lucio Reza
Gerente, Departamento de Análisis de Proyectos
Banco Interamericano de Desarrollo
1300 New York Ave., N.W.
Washington, D.C. 20577
EUA

COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES FEMMES (CIF)

Ana Lucina García Maldonado
Delegada Titular de Venezuela
Edificio Torre La Provisora
Piso 21, Oficina 2
Caracas, Venezuela

ORGANISATION PANAMÉRICAINÉ DE LA SANTÉ (OPS)

Elmer Escobar
Programa de Salud Pública Veterinaria
Organización Panamericana de la Salud
525, 23rd. Street, N.W.
Washington, D.C. 20037
EUA

OBSERVATEURS D'ORGANISMES**ASOCIACION LATINOAMERICANA DE INSTITUCIONES
FINANCIERAS DE DESARROLLO (ALIDE)**

Luis Tarrafeta
Presidente
Banco de Crédito Agrícola de España
Madrid

Moisés Rodríguez
Director General de Producción
Banco de Crédito Agrícola de España
Madrid

Manuel Dapena
Asesor
Dirección General de Producción
Banco de Crédito Agrícola de España
Madrid

Francisco Gutiérrez
Jefe, Departamento de Programas Especiales
Banco de Crédito Agrícola de España
Madrid

CARIBBEAN COMMUNITY SECRETARIAT (CARICOM)

Ronald M. Gordon
Officer in Charge
Agricultural Development Section
P.O. Box 10827
Georgetown, Guyana

CENTRE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE EN RECHERCHE
AGRONOMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT (CIRAD)

Henri Carsalade
Directeur Général
42, Rue Scheffer
75116, Paris, France

CENTRO INTERNAZIONALE CROCE-VIA

Andrea A. Gaifami
Coordinator of the Agricultural Sector
Via Ferraironi 88/G
00172 Rome, Italy

COMISION DE ACCION DE APOYO AL DESARROLLO
ECONOMICO SOCIAL DE CENTROAMERICA (CADESCA)

Eduardo Stein Barillas
Secretario
Comisión de Acción de Apoyo al Desarrollo
Económico Social de Centroamérica
Apartado 5215
Zona 5, Panamá, Rep. de Panamá

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (CEE)

Juan Prat
Director General de Relaciones Norte-Sur
200, Rue de la Loi
1049 Bruselas, Bélgica

Carmen Ortiz Bru
Encargada de América Central
200, Rue de la Loi
1040 Bruselas, Bélgica

CONSEIL DU PACTE ANDIN

Fernando Sanz
Miembro
Casilla 18-1177
Lima 18, Perú

Luis Paz Silva
Jefe, Departamento Agropecuario
Casilla 18-1177
Lima 18, Perú

Fernando del Aguila
Asesor de la Comunidad
Económica Europea
Casilla 18-1177
Lima 18, Perú

FACULTAD LATINOAMERICANA DE CIENCIAS
SOCIALES (FLACSO)

Marta Casaus
Investigadora Asociada
Gaitanes 69
28100 Madrid, España

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT
AGRICOLE (FIDA)

Idriss Jazairy
President
107, Via del Serafico
00142 Roma, Italia

Roberto Haudy De Soucy
Projects Officer
Latin American and Caribbean Division
107, Via del Serafico
00142 Roma, Italia

INSTITUTO DE RELACIONES EUROPEAS
LATINOAMERICANAS (IRELA)

Ricardo Lagos Andino
Subdirector
Pedro de Valdivia, 10 E.
28006 Madrid, España

Francisco Tomé de Castro
Becario
Pedro de Valdivia, 10 E.
28006 Madrid, España

Jesper Tvevad
Investigador
Pedro de Valdivia, 10 E.
28006 Madrid, España

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION (FAO)

Rafael Moreno
Subdirector y Representante Regional
para América Latina y el Caribe
Avda. Santa María, 6700
Santiago, Chile

Javier Pérez de Vega
Subdirector de Gabinete
Via delle Terme di Caracalla
00100 Roma, Italia

ORGANISME INTERNATIONAL RÉGIONAL CONTRE LES
MALADIES DES PLANTES ET DES ANIMAUX (OIRSA)

Rafael E. Mata
Director Ejecutivo
Apartado Postal (01) 61
San Salvador, El Salvador

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD)

Alexander Davidson
Principal Technical Adviser
Technical Advisory Division
One United Nations Plaza
New York, N.Y. 10017
USA

RADIO NEDERLAND TRAINING CENTRE

José Pérez Sánchez
Jefe del Proyecto IICA/RNTC
Apartado 880, Centro Colón
1007 San José, Costa Rica

Néstor Hugo Cárcamo
Producer/Coordinator
Spanish-Latin American Department
P.O. Box 222
1200, JG Hilversum
Witte Kruislaan 55
The Netherlands

UNION INTERNACIONAL PARA LA CONSERVACION
DE LA NATURALEZA (UICN)

Virgilio Cozzi
Director Regional para Centroamérica
Apartado Postal 91
1009 San José, Costa Rica

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES POUR LA
FEMME (UNIFEM)

Claudine Correia
Officer in Charge, Latin American
and Caribbean
304 East 45th Street, Room 616
New York, N.Y. 10017
USA

DIRECTEURS HONORAIRES DE L'IICA

José Emilio G. Araujo
Director Emérito del IICA
Rua Antonio Basilio 450, Apt. 801
20511 Tijuca
Rio de Janeiro, R.J.
Brasil

Armando Samper
Director Emérito del IICA
Apartado Aéreo 100-286
Bogotá, Colombia

Francisco Morillo Andrade
Director Emérito del IICA
Av. 13A - Esq. Calle 66A
Residencia Maracaibo, Apto. 3B
Maracaibo, Venezuela

FONCTIONNAIRES DE L'IICA

Martín E. Piñeiro	Directeur général
L. Harlan Davis	Sous-directeur général
David Black	Représentant de l'IICA aux États-Unis
Alfonso Cebreros	Sous-directeur général adjoint chargé des opérations
Manuel Chiriboga	Directeur du Programme III : Organisation et administration du développement rural
Fernando Dall'Acqua	Directeur du CEPPI
Víctor del Angel	Chef de la Division de la coopération internationale
Luis Arturo Del Valle	Directeur des opérations de la Région centrale
Ernani Fiori	Représentant de l'IICA au Canada
Jerry Fowler	Directeur du Programme V : Santé agropastorale
Carlos Garramón	Représentant de l'IICA en Argentine
Róger Guillén	CORECA

Diego Londoño	Représentant de l'IICA au Venezuela
Gordon Mair	Directeur financier
José Nagel	Directeur du CIDIA
Manuel R. Otero	Conseiller du Directeur général
J. André Ouellette	Directeur pour la coordi- nation des affaires institutionnelles
Víctor Palma	Directeur des opérations de la Région andine
Reginald Pierre	Directeur des opérations de la Région des Antilles
Carlos Pomareda	Directeur du Programme I : Analyse et plani- fication de la politique agricole
Rodolfo Quirós	Directeur du Programme IV : Commercialisation et agro-industrie
Carlos Rucks	Directeur des opérations de la Région Sud
Eduardo Trigo	Directeur du Programme II : Création et trans- fert de technologie
Jorge Werthein	Directeur des relations extérieures

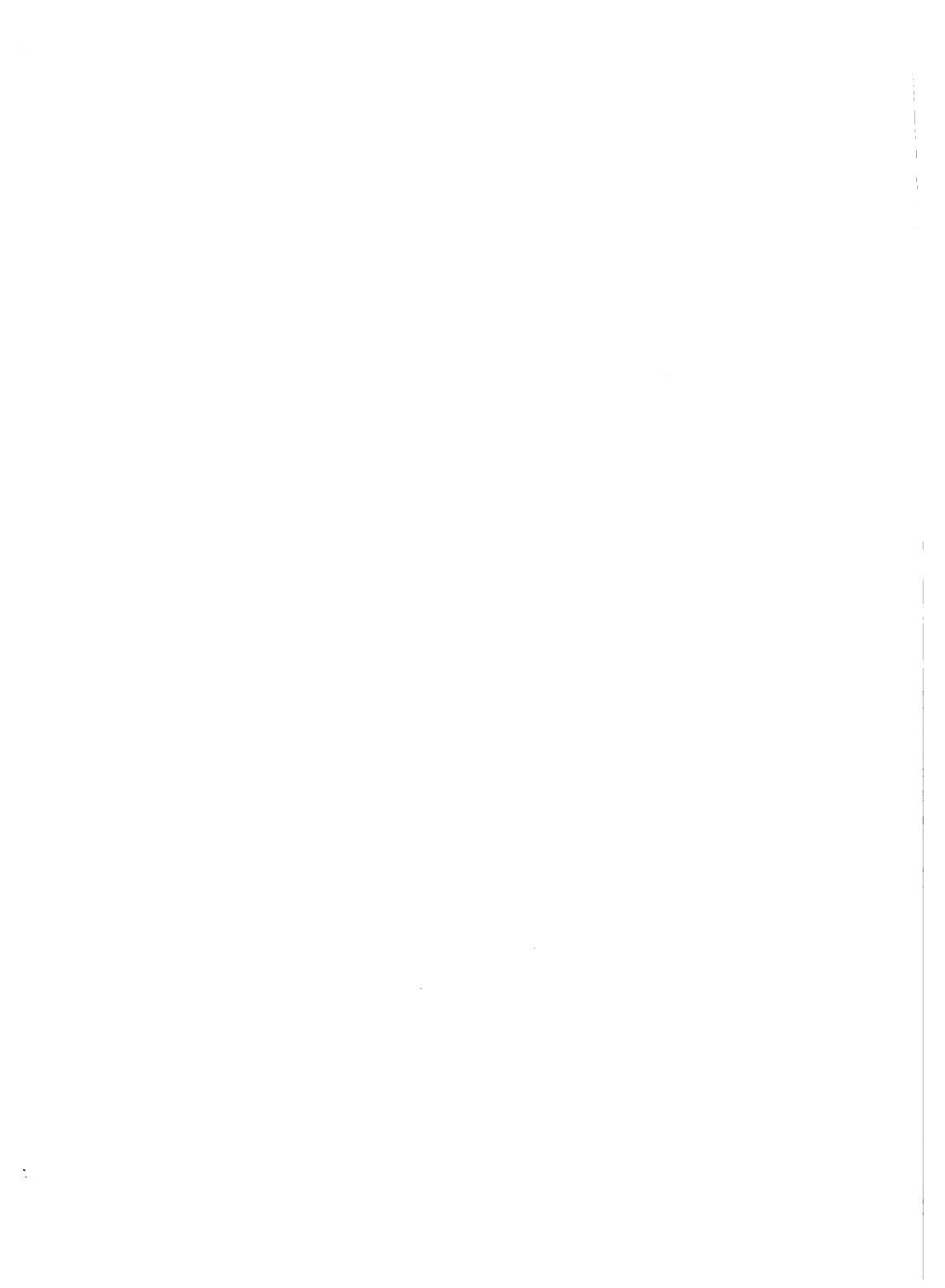
FONCTIONNAIRES DU CATIE

Rodrigo Tarté

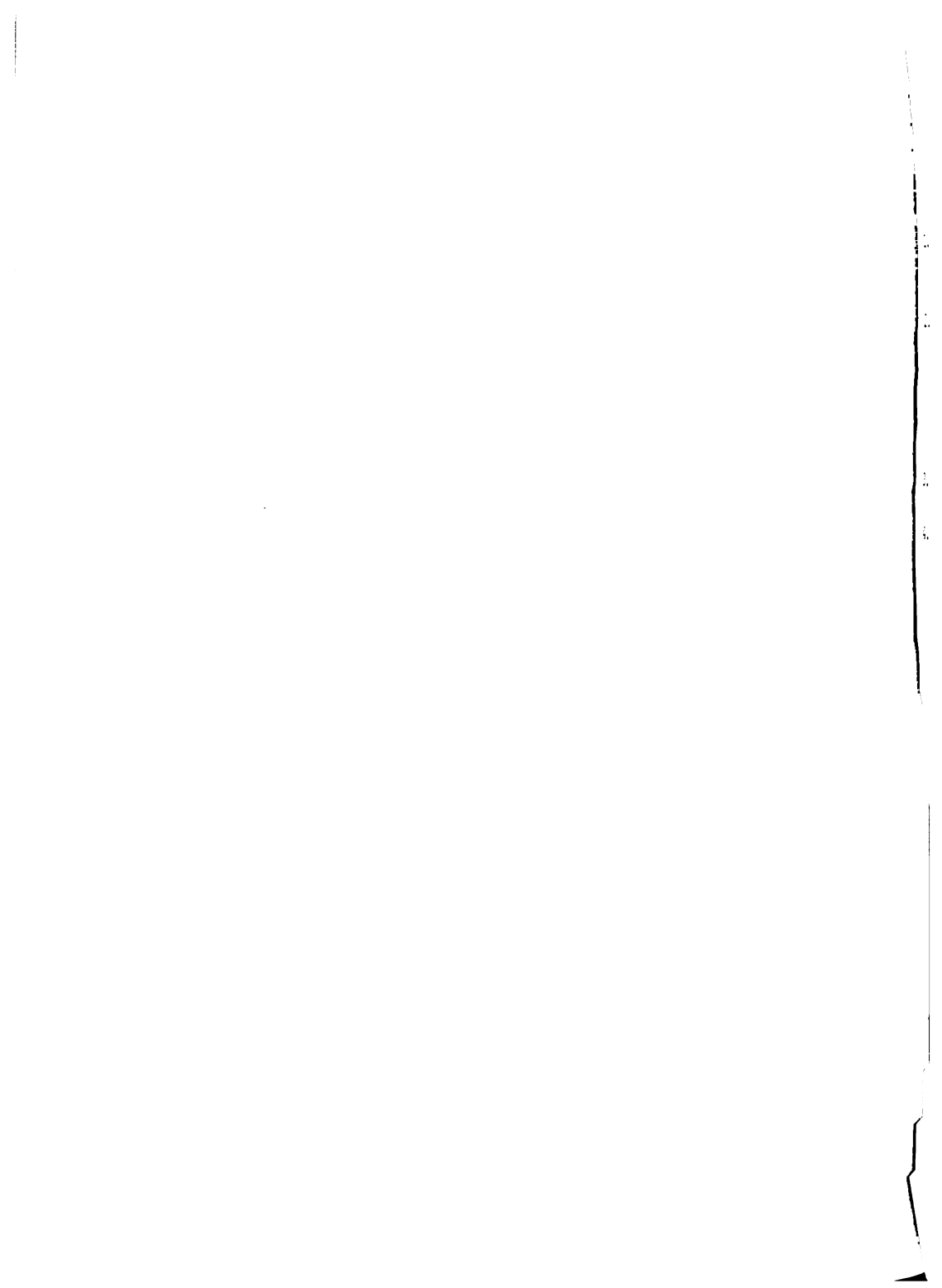
Directeur général

Alvaro Jaikel

Directeur de l'adminis-
tration et des finances

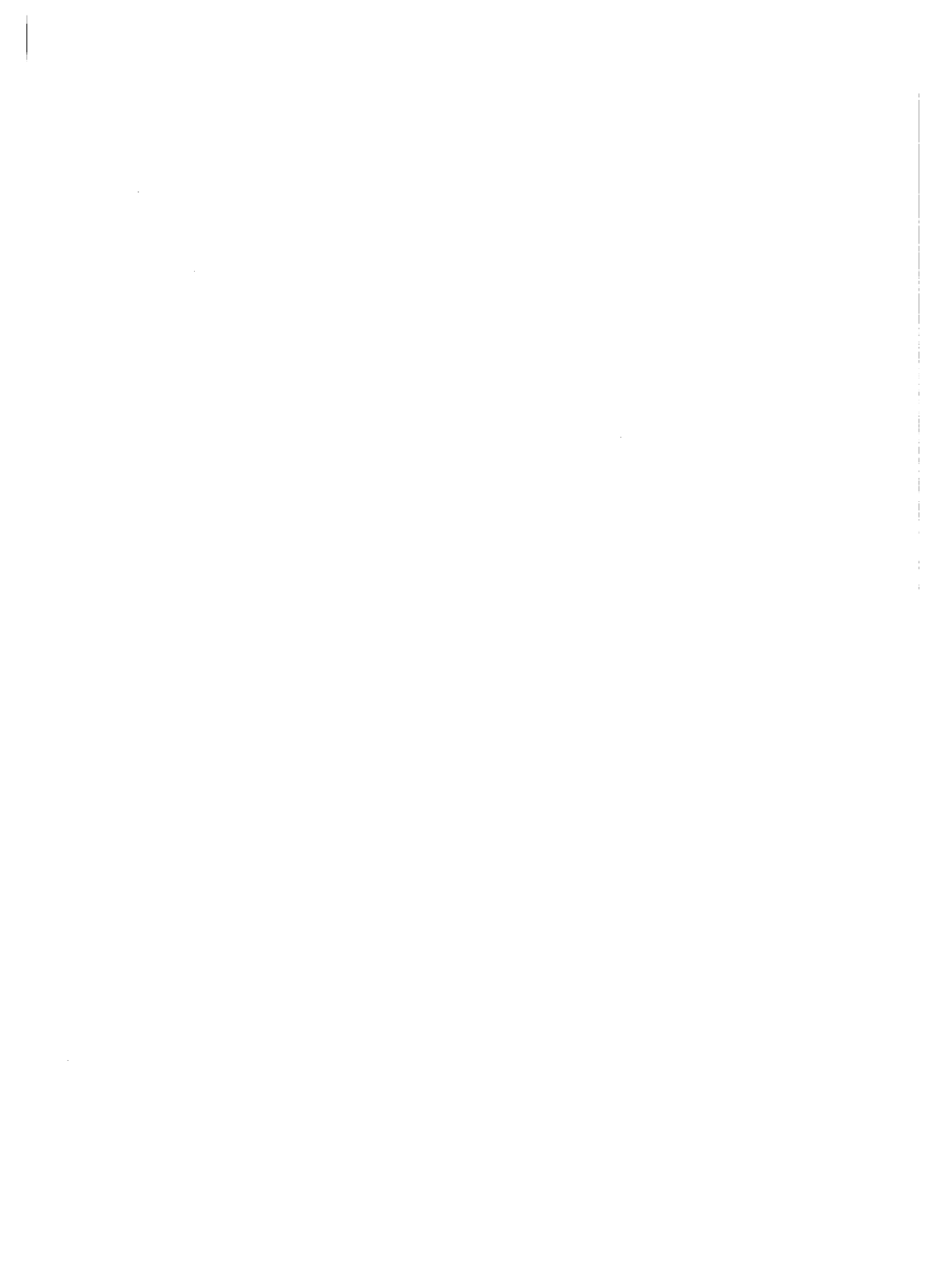


LISTE DES DOCUMENTS

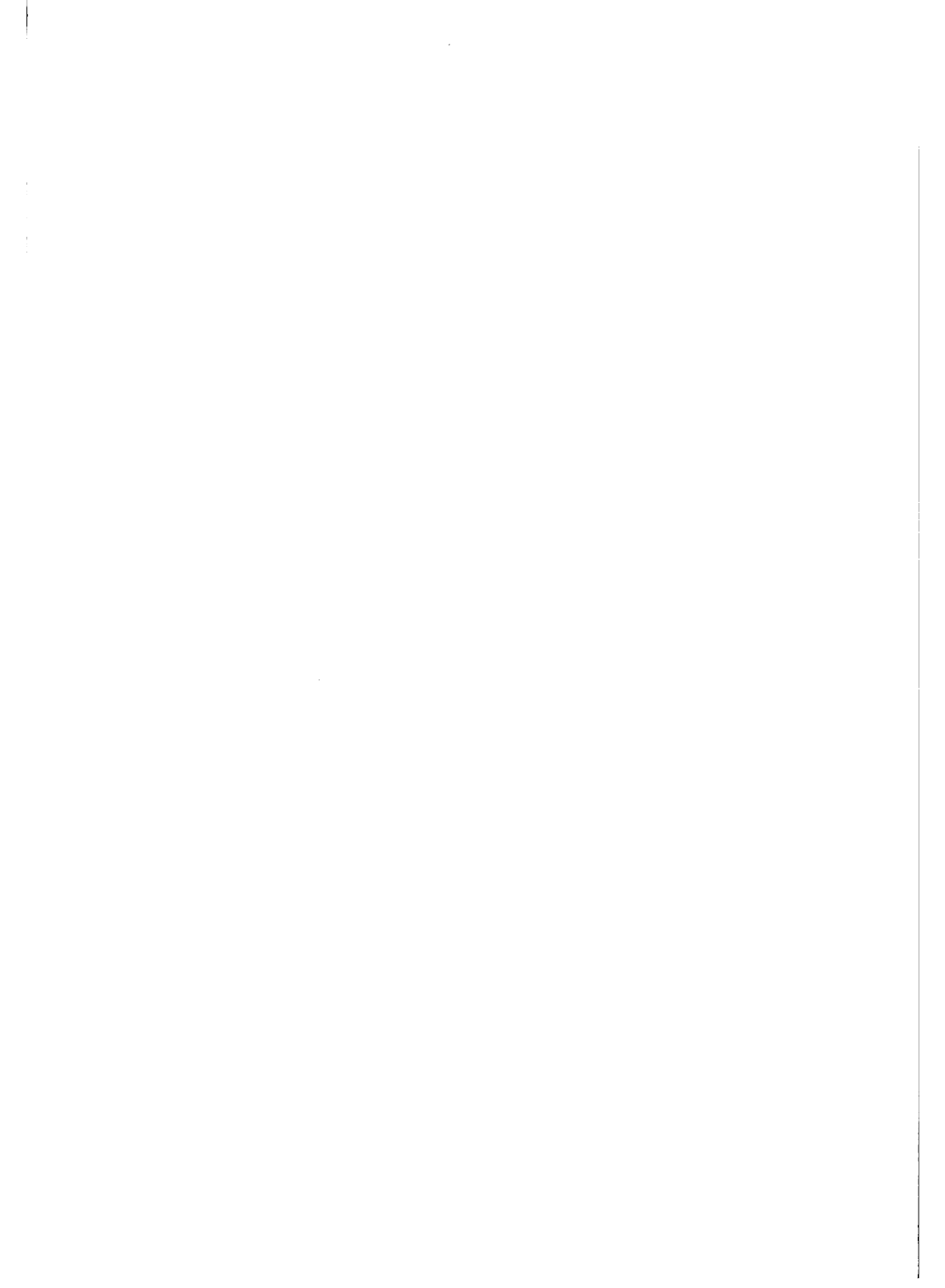


LISTE DES DOCUMENTS

1. Programme provisoire de travail OEA/Ser.K/II.10.1/Doc.2(91)
2. Règles de procédure pour la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'agriculture OEA/Ser.K/II.10.1/Doc.3(91)
3. Résumé général OEA/Ser.K/II.10.1/Doc.4(91)
4. Monographie n° 1 : Transformations de l'économie internationale: leurs répercussions sur le commerce agro-alimentaire de l'Amérique latine et des Antilles. OEA/Ser.K/II.10.1/Doc.5(91)
5. Monographie n° 2 : Le programme agropastoral des années quatre-vingt-dix : modernisation globale, industrialisation de l'agriculture et ressources naturelles. OEA/Ser.K/II.10.1/Doc.6(91)
6. Monographie n° 3 : La coopération technique internationale pour l'agriculture. OEA/Ser.K/II.10.1/Doc.7(91)



FONCTIONNAIRES DE LA RÉUNION



FONCTIONNAIRES DE LA RÉUNION

Secrétaire Technique	J. André Ouellette
Secrétaire du Directeur général	Lilli Pomarino
Conseiller juridique	William M. Berenson
Adjointe du Secrétaire technique et chef du Service des documents	Roxana Montero
Coordinateur du compte rendu	Gonzalo Estefanell
Rédaction du compte rendu	Ana María Arias Susana Lalli Roberto Flores Barbara B. Rojas* Tomás Saraví* Eduardo Salvadó
Protocole	Víctor del Angel
Presse	Patricia León
Service linguistique	
Coordination et super- vision	Susana Raine

Supervision	Marilia Alvarez
Réviseurs-Traduction	
Anglais	Paul Murphy Debora Cheifetz-Pira*
Portugais	Dorival Moreira* Zita Pessoa*
Espagnol	Alonso Oroz* Ana Villa*
Traducteurs	
Portugais	Almerisio Lopes* Carlos Ramirez*
Interprète	Barbara M. Cohen
Administration financière	María Araya
Service des Documents	
Sous-chef	Maritza Chavarría
Inscription	Aiza Vargas Olga Zeledón
Service des Salles	
Coordination	Zaida Granados
Distribution des documents	
Coordination	María Elena González

Coordination du traitement et de la correction d'épreuves

Flor Loaiza
Patricia Jara
Zahira Obando
Clotilde Rodríguez

* Personnel engagé par l'IICA spécialement pour la réunion

FONCTIONNAIRES DU GOUVERNEMENT ESPAGNOL

Coordination générale	Julio Blanco Jesús Miranda Enrique Castañé Javier Piernavieja Fernando Bufalá María Ester Nerecán Begoña Rueda
Coordination du Protocole	Ana Hernández
Coordination de l'hébergement	Eulalia Chornique
Coordination du personnel	Blanca Gimeno
Coordination des Communications	Isidro Pinilla
Coordination du sou- tien logistique	José Miguel Aguilar
Coordination des transports	Angeles Cortés
Service d'informatique	
Coordinateur	Jesús Gallego Bonifacio Sanz Roca José Manuel Pedrosa Santiago Jiménez María del Mar Gómez Rodolfo Contreras María Cruz García

Presse

Chef	Serotina Alcalde
Coordinatrice	Rosa Prada
Journalistes	Alberto Estevez Luisa María Torres Nieves López

Interprètes

Espagnol	Patricia Altamirano Isabel Borman Cristina Mateos Francisco Vanreigersberg
Français	Michèle Amirault Anik Laval
Anglais	Roger Fuchs Ingrid Perdew Patricia Phelan
Portugais	Teresa Bastos Ma. Luisa Mas Margarita Señor Tina Sitina
Allemand	Angelika Freund Mercedes Frielindorf
Italien	Piero Grandise Francesca Bona Vicino

Traduction**Traducteurs****Espagnol**

Susana Gómez
 Alejandro Folk
 Covadonga Villa

Anglais

William Clarke
 Carolina Haslet
 Jeniffer McDonald
 Fiona Westbury

**Opérateurs de machines
de traitement de texte****Espagnol**

Almudena García Pastor
 Blanca G. Mas Hernández
 María Mezquita Iruñuela
 Rosa Pinedo

Français

Isabel Alandete
 Claire Aubert
 Rosa Gangutia
 Virginia Nevado Gómez

Anglais

Belén Alandete Medrano
 Carlos Pedro Mas Hernández
 Emilio Moliner Szapary
 Cristina Salmerón

Portugais

Elena Alonso Miranda
 María Helena Araujo
 Gloria García-Mina Cabredo
 Isabel Lara

Correcteurs d'épreuves

Espagnol Mercedes Andrés
Inés González Zarza
Edith Llerena Blanco
Francisco Romera Alvarez

Français Anne Bourdeaut Joubert
Juan Manuel Borda
Evelyne Lorzil
Gilbert Ortega

Anglais Katya García-Antón
Alison Louise Frost
Juan Manuel López-Chanes
Jonathan Pell

Portugais Ana Nery Damasceno
Isadora Guise
Mercia Lima de Oliveira
Eva Schnell

Secrétaires Consuelo Echeverría
Carmen Deike
Susana Hornedo
Elena del Portillo
Paloma Sarandeses
Virginia Stuyck
Mónica Ussia
Inés Valero

Hôtesse d'accueil

Aéroport Michaela Burger-Scheidlin
Cristina Lapetra

Hôtels	Mónica Lanzón Fernández Isabel Mora J. Asunción Villalonga Concepción Villalonga
Palais des Congrès	María del C. Bufalá Rico Marta Calonje Alonso Elena del Busto Hélène Dhainaut Grasset María Espadas Bardón Marta León Pinilla Macarena Muñoz-Rojas Elena Pérez de Herrasti Paloma Romero López Ana Valero Lapetra
Reprographie et reliure	Tomás García Stuyck Valentín Gómez Zavala Javier Hernández Mañueco Andrés Jardón Beamonte José Ramón López Francisco Javier Luesma Santiago Luesma Hernández Alvaro Olivares Ynzenga Ignacio Olivares Ynzenga Andrés Pérez de Herrasti Boris Pena Cobian Francisco Stuyck Lapetra Santiago Stuyck Roig Javier Valero Lapetra

FONCTIONNAIRES DU GOUVERNEMENT DU CANADA¹

Réviseurs	Bruno Lobrichon Jean Marcotte
Traducteurs	Monique Dufournaud Dominique Leduc Yolande Guibord Michèle Lemaître
Interprètes	Jacques Gruber Bernard Luciani Michel Woltèche

FONCTIONNAIRES DE LA BID ET L'OEA²

Traducteurs	Carmen Castro (OEA) Francisco Pereira (BID)
-------------	--

¹ au français

² au portugais



**RÈGLES DE PROCÉDURE POUR LA X^e CONFÉRENCE
INTER-AMÉRICAINNE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE**

RÈGLES DE PROCÉDURE**X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE
DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE****I. LA CONFÉRENCE ET SES BUTS**

Article 1. La X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture a pour but de traiter, au niveau intergouvernemental, le sujet de "L'agriculture de l'Amérique latine et des Antilles dans le contexte international des années 90 : stratégies pour la fin du siècle".

II. PARTICIPANTS

Article 2. Les États membres de l'Organisation des États américains ("OEA") ou de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture ("IICA") peuvent participer à la Conférence en y envoyant une délégation constituée à cette fin. Chaque délégation comprend un chef qui, dans la mesure du possible, est le ministre ou le secrétaire de l'Agriculture, et des suppléants, représentants, experts, conseillers et autres membres que le gouvernement juge nécessaire d'envoyer. L'ordre de préséance des délégations aux séances de la Conférence est établi à partir du nom de l'État membre dont le représentant a été élu Président de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, suivant l'ordre alphabétique des noms espagnols des États membres.

Article 3. Le Directeur général de l'IICA ("Directeur général") invite les observateurs permanents, accrédités auprès de l'OEA ou de l'IICA, à assister à la Conférence comme observateurs.

Article 4. Le Secrétaire général de l'OEA ("Secrétaire général") et le Directeur général, ou leurs représentants, peuvent participer aux délibérations, mais sans voix délibérative.

Article 5. Le Directeur général envoie des invitations aux autres organisations, en conformité avec l'article 6 de ces Règles de procédure.

Article 6. Des observateurs des organisations suivantes peuvent assister à la Conférence à condition qu'ils soient dûment accrédités :

- a. Des organisations interaméricaines spécialisées et des organisations intergouvernementales des Amériques à caractère régional et sous-régional ;
- b. Les Nations unies et ses organismes spécialisés ;
- c. Toute organisation internationale ou nationale qui soit en relation de coopération avec l'OEA ou l'IICA ;
- d. Les gouvernements des États qui ne sont pas membres de l'OEA ou de l'IICA, si lesdits gouvernements ont manifesté le désir de participer à la Conférence ;
- e. Après avoir consulté le gouvernement de l'Espagne, toute organisation internationale, gouvernementale ou non gouvernementale, qui soit internationalement

reconnue et qui démontre un intérêt spécial pour les sujets à traiter lors de la Conférence ; et

- f. Avec l'approbation du gouvernement de l'Espagne, toute organisation espagnole qui représente des secteurs importants liés au sujet de la Conférence.

Article 7. Les observateurs peuvent assister à la séance inaugurale, aux séances plénières, aux séances publiques des commissions, aux séances privées à l'invitation des présidents respectifs et à la séance de clôture. Les observateurs peuvent prendre la parole à la réunion au cours des séances plénières et des séances des commissions, pourvu que le président l'autorise. Ils ne peuvent pas participer avec voix délibérative aux réunions. Le Secrétariat de la Conférence fournit aux observateurs le procès-verbal des séances publiques, ainsi que d'autres documents officiels, à l'exception de ceux dont il a été décidé de limiter la distribution.

Article 8. En conformité avec l'article 12 des normes pour les Conférences spécialisées interaméricaines, le Directeur général et le Secrétaire général peuvent convier des invités privilégiés à la Conférence. De tels invités privilégiés peuvent assister à la séance inaugurale, à la séance de clôture et aux séances publiques (plénières ou des commissions), et ils peuvent assister aux séances privées lorsque les présidents respectifs les invitent.

Article 9. Les participants à la Conférence obtiennent leur accréditation par communication écrite transmise au Directeur général.

III. BUREAU DE LA CONFÉRENCE

Article 10. La Conférence a un Président, élu parmi les chefs des délégations des États membres de l'IICA ou de l'OEA et du pays hôte. À défaut ou en cas d'empêchement du Président, un membre de sa délégation exerce ses fonctions. On procédera également à l'élection d'un Premier vice-président qui sera choisi parmi les représentants des États membres de l'Institut ou de l'OEA. Cet officier pourra agir en qualité de porte-parole de ce groupe de pays. Les chefs des autres délégations sont les vice-présidents d'office de la Conférence, selon l'ordre de préséance.

Article 11. Le Costa Rica, pays qui a présidé la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, présidera provisoirement la Conférence jusqu'à ce qu'un Président y soit élu.

Article 12. Le Président exerce les fonctions suivantes :

- a. Convoquer les séances plénières et établir l'ordre du jour ;
- b. Inaugurer, clore et diriger les séances plénières de la Conférence et soumettre les questions aux représentants, conformément à l'ordre du jour ;
- c. Se charger des discussions, donner la parole aux représentants suivant l'ordre des requêtes, mettre aux voix les sujets à l'étude et annoncer les résultats du vote ;
- d. À la demande d'une délégation, trancher des questions ayant trait aux règlements qui n'ont pas été soumis auparavant à la Conférence ;

- e. Créer des commissions ;
- f. Prendre toutes les mesures nécessaires afin de faciliter le travail de la Conférence et de faire en sorte que ces règles de procédure soient respectées et mises en vigueur ; et
- g. Avec l'approbation de la Conférence, limiter de façon prudente le temps assigné à chaque orateur.

IV. SECRÉTARIAT

Article 13. La Direction générale de l'Institut est responsable du secrétariat de la Conférence et, de concert avec le gouvernement de l'Espagne, fournit les services techniques et de secrétariat.

Article 14. Le Directeur général désigne un employé pour exercer les fonctions de Coordinateur général dans la préparation des documents de base et de la déclaration et des recommandations de la Conférence. Le Secrétaire technique de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture exercera les fonctions de Secrétaire technique de la Conférence.

V. COMMISSIONS

Article 15. La Commission de vérification des pouvoirs comprend la Commission de vérification des pouvoirs de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, plus un membre désigné par le Président de la Conférence parmi les États membres de l'OEA qui ne sont pas membres de l'IICA.

Article 16. La Commission de rédaction comprend la Commission de rédaction de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, plus un membre désigné par le Président de la Conférence parmi les États membres de l'OEA qui ne sont pas membres de l'IICA. La Commission de rédaction est chargée de vérifier l'authenticité des textes des documents de la Conférence dans les langues officielles, et dans ce but, elle apporte des modifications de style suivant les besoins.

Article 17. La Commission de la déclaration et des recommandations sera composée d'un membre de chaque délégation qui se montrera intéressée à participer. La Commission examine les propositions de recommandations et le Projet de déclaration qui seront soumis à la considération de la séance plénière.

Les autres commissions de travail établies par le Président de la Conférence sont responsables de l'étude des diverses questions à l'ordre du jour. Toute délégation a le droit d'avoir un représentant au sein des commissions de travail. Chaque commission de travail doit élire un président, un vice-président et un rapporteur.

Article 18. Chaque commission peut créer les sous-commissions ou les groupes de travail qu'elle juge nécessaires pour l'étude des sujets qui lui ont été assignés. Les délégations ont le droit de prendre la parole, mais pas de voter, dans une commission, sous-commission ou groupe de travail dont elles ne sont pas membres.

Article 19. Les rapports des commissions comprennent un résumé des antécédents, une liste des documents à examiner, les arguments principaux des discussions, les résultats des résolutions adoptées et le texte complet des conclusions et des recommandations,

ainsi qu'un éclaircissement sur la méthode utilisée pour arriver à de telles décisions.

Article 20. Ces règles concernant les procédures, discussions et résolutions s'appliquent également aux rapports des commissions, sous-commissions et groupes de travail.

VI. SÉANCES

Article 21. La séance préparatoire, la séance inaugurale et la séance de clôture ont lieu conjointement avec celles de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture. Toute autre séance plénière a lieu séparément et peut être publique ou privée. De même, les commissions peuvent tenir des séances publiques ou privées.

Article 22. Lors de la séance préparatoire, les représentants conviennent de ce qui suit :

- a. Les règles de procédure ;
- b. L'ordre du jour ;
- c. Les méthodes de travail et la composition des autres commissions ;
- d. La création de la Commission de vérification des pouvoirs, de la Commission de rédaction, de la Commission de la déclaration et des recommandations, et d'autres commissions ;
- e. La date limite pour la soumission des propositions ;

- f. L'élection du président de la Conférence ;
et
- g. Questions diverses.

Les accords seront adoptés officiellement lors de la première séance plénière suivant la séance préparatoire.

Article 23. La présence d'une majorité des délégations des États membres de l'OEA et des États membres de l'IICA qui ne sont pas membres de l'OEA, c'est-à-dire 18 membres, constitue le quorum dans les séances plénières de la Conférence. La présence d'une majorité des délégations membres de chaque commission constitue le quorum.

Article 24. Toute décision des séances plénières requiert un vote affirmatif de la majorité des délégations des États qui participent à la Conférence. Les décisions des commissions requièrent un vote affirmatif de la majorité des délégations membres de la commission présentes au moment du scrutin.

Article 25. Chaque délégation a une voix. Le scrutin se déroule à main levée. Cependant, tout représentant peut demander un vote par appel nominal, et dans ce cas on suit l'ordre de préséance des délégations.

Aucun représentant ne peut interrompre le vote, sauf pour faire appel aux règlements relatifs aux modalités du vote. On considère que le vote est terminé au moment où le président annonce le résultat.

Article 26. Dans les séances plénières et les séances des commissions, toute délibération est limitée aux questions se rapportant à l'ordre du jour, à moins d'indication contraire dans l'article 30.

Article 27. Les séances de la Conférence sont ouvertes au public. Néanmoins, si le président le décide ou si un représentant le demande, une séance peut être fermée au public et continuer ainsi à moins que la séance plénière ou la commission respective en décide autrement.

Article 28. Les normes suivantes seront observées lors des discussions :

- a. Les propositions sont présentées par écrit au Secrétaire technique, pour être distribuées à toutes les délégations avant le commencement de la séance où elles seront discutées. Cependant, si le groupe concerné le juge approprié, il peut autoriser une discussion là-dessus et même mettre aux voix une proposition qui n'a pas été distribuée à l'avance ;
- b. Un amendement est soumis à discussion et mis aux voix avant le vote sur l'article ou la proposition qu'il est destiné à modifier. Au cas où il y a plusieurs amendements à présenter pour la même proposition, celui qui diffère le plus de la proposition originale sera mis aux voix le premier. Le même principe s'applique pour voter les autres amendements, mais au cas où l'approbation d'un amendement implique l'exclusion d'un autre, ce dernier ne sera pas mis aux voix ;
- c. Les propositions portant sur la même question sont mises aux voix dans l'ordre de leur présentation ;
- d. Une proposition qui remplace entièrement la proposition originale ou qui n'a pas de

rapport direct avec celle-ci n'est pas considérée comme un amendement ;

- e. Si un amendement ou plus sont approuvés, la proposition ainsi modifiée est mise aux voix dans son ensemble ;
- f. Quand un représentant le demande, on met aux voix par parties les propositions ou les amendements et on vote immédiatement après sur l'ensemble des parties approuvées ;
- g. Quand une proposition ou un amendement sont approuvés ou rejetés, ils ne font pas l'objet de délibérations subséquentes, sauf au cas où le groupe concerné en décide autrement par un vote des deux tiers des délégations qui sont membres de ce groupe.

VII. PROPOSITIONS ET DOCUMENTS DE TRAVAIL

Article 29. Les documents destinés à la Conférence comprennent : a) les documents de travail sur les questions à l'ordre du jour ; b) les propositions ou les communications présentées par les délégations officielles ; et c) les documents de référence.

Article 30. Toute proposition, communication ou rapport que reçoit le Secrétariat doit faire mention du sujet de l'ordre du jour auquel il se réfère pour être assigné à la commission appropriée. Si une proposition, de l'avis d'une des délégations ou du Secrétariat de la Conférence, ne se rapporte pas directement à un sujet à l'ordre du jour, les délégations accréditées à la Conférence votent immédiatement pour décider à la majorité si la proposition peut être débattue.

Article 31. Toute proposition pour une activité ayant des implications financières pour l'OEA ou pour l'IICA est présentée à la Conférence avec une prévision du coût. Cependant, la réalisation d'un projet approuvé est décidée par l'organisme approprié.

Article 32. Les documents de référence seront mis à la disposition des délégués pour consultation dans leur langue d'origine.

VIII. LANGUES OFFICIELLES

Article 33. Les langues officielles de la Conférence sont le français, l'anglais, le portugais et l'espagnol.

IX. PROCÈS-VERBAL, RAPPORT FINAL ET ARCHIVES DE LA CONFÉRENCE

Article 34. Les séances plénières et les séances des commissions de travail, s'il y en a, sont résumées dans un procès-verbal, qui comprend un sommaire des discussions et le texte complet des résolutions adoptées.

Article 35. Aussitôt que possible après chaque séance plénière, le Secrétariat distribue aux délégations le texte provisoire du procès-verbal. Dans les vingt-quatre heures suivant la distribution du texte, les délégations fournissent au Secrétariat les modifications qu'elles jugent nécessaires.

Article 36. On prépare un rapport provisoire sur la Conférence qui comprend les procès-verbaux de chaque séance plénière et les conclusions et décisions de la Conférence. Ce rapport est soumis à considération lors de la séance de clôture pour sa signature. En outre, un

rapport final qui comprend un résumé des procès-verbaux, les conclusions et décisions, l'histoire de l'organisation de la Conférence, une liste des participants, l'information générale sur le développement de la Conférence et les rapports des rapporteurs correspondants est envoyé à tous les participants.

Article 37. L'Institut fait parvenir des exemplaires du rapport final, dans les quatre langues officielles, aux gouvernements des États membres de l'OEA et de l'IICA, au gouvernement espagnol et aux organisations qui participent à la Conférence.

Article 38. Le Directeur général remet au Secrétaire général l'original du rapport final et tous les autres documents et dossiers connexes qui seront gardés au Secrétariat général de l'OEA, en conformité avec l'article 128 de la Charte de l'organisation.

X. MODIFICATION DES RÈGLES DE PROCÉDURE

Article 39. Ces règles de procédure peuvent être modifiées par le vote affirmatif des deux tiers des délégations présentes à la Conférence, pourvu que de telles modifications soient conformes aux normes pour les Conférences interaméricaines spécialisées établies dans AG/Res.85(II-O/72).

**DISCOURS PRONONCÉS À LA SÉANCE
INAUGURALE**

DISCOURS PRONONCÉ PAR SA MAJESTÉ JUAN CARLOS I^{er}, ROI
D'ESPAGNE

Au nom du peuple espagnol, c'est pour moi un grand plaisir de vous souhaiter à tous la plus cordiale bienvenue à cette conférence interaméricaine.

Nous sommes fiers et nous sommes honorés que cette importante réunion se tienne en Espagne, étant donné que cela correspond à la vocation historique de notre pays, qui consiste à établir un pont entre l'Europe et l'Amérique.

De concert avec les pays du continent américain, l'Espagne encourage la grande célébration du Cinquième centenaire de la rencontre des deux mondes, qui se tiendra en 1992.

Cette X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture, qui se tient à Madrid, va rendre possible la rencontre entre les Ministres participants du continent américain et ceux de la Communauté économique européenne. Elle sera le prélude des multiples contacts qui auront lieu l'an prochain entre l'Espagne et l'Amérique.

Je désire faire ressortir l'importance de cette conférence et de la réunion des ministres de l'Agriculture des deux continents, au moment où les pays du monde entier sont à la recherche d'un ordre nouveau plus juste, qui devrait apparaître dans l'avenir.

Les séances de travail promettent d'être très intéressantes, si l'on songe que le sujet dont vous allez discuter, l'agriculture, est à la base de la vie et du développement de l'humanité.

Avec le temps, les deux mondes qui célébreront le Cinquième centenaire de leur rencontre se sont fondus en

un seul, et sont devenus de plus en plus interdépendants, de plus en plus conscients que l'avenir des uns est aussi celui des autres.

Dans cet esprit d'interdépendance et d'intégration, la X^e CIMA et la rencontre des ministres de l'Agriculture du continent américain et de la Communauté économique européenne permettront, sans aucun doute, de faire avancer la recherche de solutions pour un monde meilleur pour tous.

L'Espagne fait des efforts particuliers pour encourager la coopération, car elle tient aux liens historiques et culturels qui l'unissent aux pays de l'Amérique latine et des Antilles, et elle ne perd pas de vue les intérêts qu'elle partage avec eux. L'année dernière, sous ma présidence, le Haut Comité chargé de la commémoration du Cinquième centenaire a adopté un plan qui multipliera les possibilités de coopération en vue de produire des efforts communs qui soient pragmatiques et éclairés, et dont tous puissent bénéficier.

Dans le cadre de ce plan, l'Espagne mettra à la disposition de l'Amérique latine et des Antilles des ressources importantes destinées à trois grandes fins :

- le développement de l'Institut de coopération ibéro-américaine (ICI) ;
- l'établissement de traités d'amitié et de coopération et l'élaboration de programmes pluriannuels ;
- la création du fonds de la Banque inter-américaine de développement pour le Cinquième centenaire.

Parmi les domaines d'investissement prioritaires, signalons le secteur agro-alimentaire et celui de la

pêche, car le développement de ces secteurs revêt une importance considérable pour l'économie de la Région.

Par ailleurs, d'autres événements internationaux importants se dérouleront en Espagne en 1992. Je veux parler de l'Exposition universelle de Séville, des Jeux olympiques de Barcelone, de la nomination de Madrid à titre de capitale européenne de la culture et du deuxième sommet ibéro-américain. Au premier sommet, qui a eu lieu au Mexique, la collaboration étroite au plus haut niveau entre l'Espagne et les divers pays de la région ibéro-américaine a donné de très bons résultats. Je souhaite que le prochain sommet et ceux qui suivront fassent progresser de la même façon les relations entre tous les peuples ibéro-américains et avec le monde entier.

Je vous offre mes meilleurs voeux de succès pour ces réunions, et je suis convaincu que vous ne ménagerez pas vos efforts pour atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés.

C'est avec une profonde reconnaissance et avec une grande confiance en vous tous que je déclare ouverte la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture.

**DISCOURS PRONONCÉ PAR M. PEDRO SOLBES, MINISTRE DE
L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE L'ALIMENTATION
D'ESPAGNE**

En ma qualité de ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation du Royaume d'Espagne et en tant que président de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture, c'est avec un grand plaisir et une grande satisfaction que je souhaite la bienvenue à tous les participants à cette grande conférence.

Sire, je désire tout particulièrement vous remercier de nous honorer de votre présence lors de cette séance inaugurale et vous transmettre la satisfaction de tous les participants à la conférence, conscients de l'importance que Votre Majesté accorde aux relations entre l'Espagne et l'Amérique et à un sujet aussi fondamental que celui de l'agriculture.

C'est un plaisir d'avoir parmi nous le secrétaire général de l'Organisation des États américains, M. l'ambassadeur Baena Soares.

Je désire saluer tous les ministres et ambassadeurs des pays membres et des pays observateurs de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture. Je salue également le directeur général de l'Institut, M. Martín Piñeiro, ainsi que les directeurs des autres organismes internationaux ici présents.

Je vous remercie tous infiniment de votre participation et je vous souhaite un excellent séjour dans mon pays.

C'est un honneur pour l'Espagne que Madrid ait été choisie comme siège de la présente Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture. C'est la première fois que la Conférence a lieu en dehors du

continent américain et nous tous, Espagnols, en éprouvons une grande satisfaction.

Au cours de l'année 1992, l'Espagne sera l'hôte de grands événements internationaux. La présente Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture et la II^e Conférence mondiale des ministres de la Pêche qui s'est tenue récemment en Galice en sont le prélude.

L'Espagne considère que ces événements offrent une excellente occasion d'élargir et de renforcer les relations traditionnelles entre l'Europe et l'Amérique.

En ce qui concerne l'agriculture, mon pays jouit d'une longue tradition de coopération, tant au niveau multilatéral qu'au niveau strictement bilatéral.

Le travail de solidarité et de coordination de l'IICA permet une coopération beaucoup plus efficace entre tous les pays.

Notre relation avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture est ancienne et solide. Nous sommes un pays observateur depuis de nombreuses années.

Avec la célébration de la conférence en Espagne, nous nous sentons très fiers de pouvoir encourager la compréhension entre les peuples dans un secteur aussi fondamental que le secteur agricole, base de tout développement et fournisseur des produits les plus nécessaires à la subsistance. Depuis que l'Espagne est devenue membre de la Communauté économique européenne, elle n'a pas abandonné pour autant ses efforts en vue d'accroître le niveau de sa coopération avec l'Amérique latine et les Antilles.

Je désire souligner que nous allons poursuivre dans cette direction, avec plus de plaisir et de volonté que jamais.

Cette conférence a lieu alors que nous nous trouvons à un carrefour historique aux répercussions incommensurables. Il n'est pas nécessaire que je rappelle les événements qui se sont produits et qui se produisent encore au niveau mondial ; nous les avons tous encore à l'esprit. Les résultats de la réflexion et des débats que tiendront les ministres de l'Agriculture du continent américain au cours des prochains jours devront servir à fixer les paramètres de la coordination qu'il conviendra d'établir dans le secteur agro-alimentaire au cours des années 90. Cette décennie devra être une décennie prospère qui compensera les erreurs et les déséquilibres des années 80.

Le thème de la X^e CIMA, "L'agriculture de l'Amérique latine et des Antilles dans le contexte international des années 90 : stratégies pour la fin du siècle", ne pouvait être mieux choisi. C'est ainsi que l'on doit envisager la situation actuelle, si complexe.

L'échange d'idées qui aura lieu lorsque les Ministres chercheront à définir les objectifs et les solutions qui permettront aux pays latino-américains et antillais de mieux se préparer dans le secteur agricole devra mettre en évidence les énormes efforts qu'il faudra déployer pour avancer sur le chemin du développement économique et de la stabilité démocratique.

Soyez assurés de l'entière collaboration et de l'appui de l'Espagne à cet effort.

Permettez-moi de souligner également la rencontre entre les Ministres participant à la X^e CIMA, les ministres de l'Agriculture de la CEE et les hauts fonctionnaires de la Commission des communautés européennes.

Les échanges de points de vue porteront sur deux thèmes : "L'avenir du commerce agro-alimentaire" et "La coopération entre la CEE et l'Amérique latine et les Antilles".

L'importance de ces thèmes apparaît clairement lorsqu'on examine le déséquilibre international actuel. Il est absolument essentiel de considérer les objectifs et les solutions dans une perspective commune et positive, et de s'assurer que les répercussions soient favorables à tous.

L'intégration et la communauté d'intérêts ont joué un rôle capital dans le développement de l'Europe occidentale au cours des dernières années. Nous sommes très satisfaits, en Espagne et en Europe, de constater les progrès de l'intégration en Amérique et nous sommes convaincus que ce processus aura des résultats positifs autant sur le continent américain que dans les relations internationales.

En tant que président de la X^e CIMA, je souhaite et désire que notre travail nous permette d'avoir des idées claires et de définir des lignes d'action communes en vue d'un plus grand développement de tous les pays, basé sur un secteur agro-alimentaire plus puissant et plus ordonné.

Je vous assure que l'Espagne maintiendra sa coopération agricole avec l'Amérique latine et les Antilles et ce, au niveau le plus élevé possible. J'aimerais maintenant offrir la participation espagnole à un accord de coopération visant la conservation des espèces en Amérique latine et aux Antilles. Un tel accord serait avantageux pour toute l'humanité car il permettrait d'éviter la perte du très important potentiel génétique du continent américain, de le conserver de façon adéquate et de l'utiliser pour améliorer génétiquement les cultures et le bétail qui

sont actuellement exploités. Cet accord serait donc un moyen d'accroître le développement et la qualité de vie des populations rurales.

Je vous remercie de votre participation à cette X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture. Je ne doute pas que vous ferez votre possible pour arriver à des résultats positifs puisque vous êtes tous parfaitement conscients de l'importance de cette conférence et des événements qui lui sont associés, et ce, pour une plus grande compréhension et un meilleur développement des pays participants.

Merci.

**DISCOURS PRONONCÉ PAR M. JUAN RAFAEL LIZANO, MINISTRE
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE DU COSTA RICA**

En ma qualité de président de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, je tiens à dire à quel point je suis heureux de participer à cette réunion, car je suis tout à fait convaincu que l'avenir de notre hémisphère est étroitement lié à l'épanouissement du secteur agricole.

Grâce aux activités qui se dérouleront au cours de la présente réunion, nous assurerons la continuité des efforts multiples de coordination et d'intégration que nous ne cessons de proposer et de stimuler depuis plusieurs années ; mais ce qu'il y a de plus important, c'est que nous allons nous arrêter pour faire le point et décider si nous devons suivre la voie déjà établie, modifier notre orientation ou bien changer tout à fait de cap dans nos actions.

Nous devons profiter au maximum du présent forum pour avoir des discussions constructives et pour partager nos expériences en ce qui concerne les principales contraintes qui limitent le développement du secteur agricole, contraintes qui exigent une stratégie de gestion réfléchie et concertée de la part de tous les pays, car on risquerait autrement d'aggraver les déséquilibres existants.

Nul ne peut nier que la crise internationale a affecté nos économies en accentuant l'injustice des conditions d'échange, en accélérant l'inflation et en provoquant une forte réduction des recettes totales et des revenus par habitant.

Devant cet état de choses, les gouvernements cherchent une issue appropriée, mais ils découvrent tout de suite que les caractéristiques et les dimensions de

bien des problèmes existants exigent une solution globale et commune de la part de ceux qui sont touchés et découvrent que les efforts isolés ne mènent qu'à un affaiblissement improductif et à une démoralisation générale.

C'est pourquoi il est d'une importance capitale de réfléchir sérieusement à la situation actuelle.

Il est possible, dans bien des cas, de trouver au niveau national une solution aux problèmes de production, mais cela exige la collaboration des pays qui ont réussi à vaincre les leurs.

Quoi qu'il en soit, il ne suffit pas de résoudre ces problèmes en appliquant un critère purement technique de production, puisque, dans la plupart des cas, des facteurs économiques jouent, et notamment ceux qui sont liés aux marchés et aux prix.

Le développement auquel nous sommes arrivés grâce aux activités productives de notre secteur agricole nous a placé dans une position particulière au niveau mondial. Cependant, les limitations apportées par les marchés, principalement les barrières non tarifaires, créent des situations très difficiles et des distorsions qui ne favorisent en fait personne, ni celui qui produit efficacement, ni celui qui protège une production indiscutablement inefficace ; au contraire, ces conditions sont néfastes à tous deux.

C'est pourquoi nous accordons une haute importance aux négociations internationales visant à favoriser un traitement plus équitable de tous les pays et un appui ferme aux économies les plus faibles pour qu'elles s'intègrent au jeu ouvert des marchés.

Il est clair pour nous que les économies latino-américaines doivent être soumises aux mêmes règles du

jeu du marché que les économies plus développées. Au lieu de nous attrister, cette obligation nous motive, car elle nous donne un défi à relever, mais il faut que ce soit dans des conditions justes.

L'évolution des négociations du GATT, la consolidation de l'intégration des pays à l'échelle régionale comme dans le cas de l'Amérique centrale, du Pacte andin, du Cône sud et du CARICOM, l'harmonisation des politiques et d'autres activités semblables sont quelques-uns des efforts qui ont la priorité dans les programmes d'un grand nombre d'entre nous.

C'est dans ce sens que nous devons poursuivre, me semble-t-il. Ce n'est pas une voie facile, mais c'est celle qu'exige le contexte extérieur et que nous sommes obligés de suivre si nous ne voulons pas que nos économies paient le prix de la marginalisation, dont le plus grand coût social retombera sur celui qui doit nous préoccuper en priorité, soit le paysan américain.

Pour résoudre le problème des pays sérieusement touchés par la production de stupéfiants, il faut les aider à la remplacer en développant des cultures rentables ; et si cette responsabilité est partagée, cela non seulement soulagera la région des funestes conséquences de ce problème, mais aura aussi des incidences économiques et sociales à l'échelle mondiale. Le problème des stupéfiants est et doit être considéré comme un problème grave qui touche tout le monde. Les pays et les organismes de coopération ont, à cet égard, une ample marge de manoeuvre.

Je profite de l'honorable présence des principaux organismes de coopération internationale pour lancer un appel et demander leur appui. Il est urgent pour nos pays que les organismes de coopération internationale coordonnent dûment leur action et qu'ils la renforcent selon les besoins croissants imposés par les transfor-

mations économiques. Il est en outre nécessaire que ces organismes encouragent un véritable processus de modernisation interne.

Je me réfère aux lignes de conduite antérieures, lesquelles nous tracent dans une grande mesure le chemin que nous suivons, pour prier instamment les délégations participantes d'adopter une attitude positive à cette sixième réunion du Conseil, qui présente d'avance des chances de succès, du fait, d'une part, de la qualité de ses participants - que j'ai l'honneur de saluer - et, d'autre part, des questions inscrites à l'ordre du jour.

Avant de terminer, j'aimerais présenter nos respectueuses salutations et nos remerciements à Sa Majesté le Roi Juan Carlos I^{er}, au gouvernement de l'Espagne et au peuple espagnol avec qui nous sommes unis non seulement par des racines communes, mais aussi par la plus sincère gratitude pour l'ample et généreux appui dont nous avons bénéficié à chaque instant.

Merci.

**DISCOURS PRONONCÉ PAR M. FERDINAND HENRY, MINISTRE DE
L'AGRICULTURE, DES TERRES, DES PÊCHES, DES FORÊTS ET
DES COOPÉRATIVES DE SAINTE-LUCIE**

C'est pour moi un plaisir et un honneur de m'adresser à une assemblée aussi distinguée et je désire remercier les organisateurs de ce double événement - la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture et la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture - de m'en donner l'occasion.

Majestés, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture comptera bientôt cinquante années d'existence et, à ma connaissance, c'est la première fois que ces réunions se tiennent en dehors du continent américain, et il m'apparaît tout à fait approprié que nous nous réunissions en Espagne - pays qui, historiquement, a exercé une très profonde influence sur la plupart des pays de l'Amérique latine et des Antilles.

Au nom des délégués des trente-deux pays membres de l'IICA, je désire remercier sincèrement le gouvernement de l'Espagne d'accueillir notre réunion. Nombre d'entre nous, et je pense surtout aux délégations venant des pays antillais et d'expression anglaise, visitent pour la première fois votre magnifique pays et je peux vous assurer que nous avons été très impressionnés par la chaleur et l'hospitalité du peuple espagnol. Cet accueil a largement contribué à rendre notre séjour des plus agréables et à créer un environnement très propice à des échanges productifs.

Majestés, nous nous rencontrons à un moment où le monde connaît de profonds changements. Nombre d'entre eux auront, sans aucun doute, des conséquences incommensurables sur les pays de l'Amérique latine et des Antilles.

L'un de ces changements est la création, en Europe, du marché commun unique et je me réjouis de constater que la présente réunion sera pour nous l'occasion de rencontrer les ministres de l'Agriculture de la Communauté économique européenne et d'échanger nos préoccupations quant au secteur agricole. Je suis sûr que, comme moi, tous les ministres attendent avec impatience les délibérations de la Table ronde.

Les questions à l'ordre du jour sont nombreuses. La plupart d'entre elles, sinon toutes, ont été abordées dans les excellents documents de travail préparés par l'IICA, en consultation avec les États membres. Certains problèmes peuvent être facilement résolus, d'autres le seront plus difficilement. Cependant, avec de la bonne volonté, nous finirons par trouver des solutions adéquates aux problèmes les plus ardues. Majestés, je suis convaincu que cette bonne volonté sera présente tout au long des délibérations.

Majestés, nous espérons que cette réunion sera le point de départ d'un renforcement des relations entre l'Espagne et les pays de notre hémisphère avec lesquels les liens ont toujours été forts et, peut-être, le début d'une relation plus étroite avec ceux qui, jusqu'à maintenant, n'entretenaient pas des relations si étroites. Je pense ici aux pays des Antilles d'expression anglaise avec lesquels, j'en suis sûr, des liens de ce genre seraient mutuellement avantageux.

Enfin, Majestés, pour conclure, je désire souligner les efforts extraordinaires déployés par le gouvernement de l'Espagne et l'IICA pour faire de cette réunion une réalité et, au nom des délégués des États membres, je les en remercie sincèrement et je leur renouvelle l'expression de notre reconnaissance.

Je vous remercie.

**DISCOURS PRONONCÉ PAR M. MURRAY CARDIFF, SECRÉTAIRE
PARLEMENTAIRE DE M. BILL MCKNIGHT, MINISTRE DE
L'AGRICULTURE DU CANADA**

C'est un honneur pour moi de participer à cette séance inaugurale et de vous transmettre les salutations du ministre de l'Agriculture du Canada, M. Bill McKnight, qui n'a pu assister à cette conférence du fait qu'il a été appelé à la dernière minute à s'occuper de pressantes questions constitutionnelles dans notre pays.

Pour assurer le suivi de la réunion d'il y a quatre ans à Ottawa, j'ai donc le plaisir, en ma qualité de chef de la délégation canadienne, de confier au ministre de l'Agriculture de l'Espagne, Son Excellence M. Pedro Solbes, et à son gouvernement la responsabilité, qu'ils ont acceptée avec tant d'amabilité et de générosité, de recevoir la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture.

Il y a quatre ans, le Canada a eu l'honneur d'être le siège de la IX^e Conférence, dont la présidence a été assurée par notre ancien ministre de l'Agriculture, M. John Wise.

La conférence d'Ottawa nous a donné une excellente occasion de discuter des questions clés et de gagner de nouveaux alliés. Nous avons relevé le défi, ou saisi l'occasion, en prenant des mesures importantes pour rendre plus modernes et plus compétitives l'agriculture et les industries agricoles dans tout l'hémisphère et assurer ainsi un meilleur avenir à tous nos citoyens. La Déclaration d'Ottawa faisait non seulement état des grands défis auxquels nous sommes confrontés, mais elle a aussi été un important point de ralliement pour l'élaboration de solutions.

Une fois encore, ce forum nous donne l'occasion de travailler ensemble pour nous adapter aux changements mondiaux. Comme le faisait remarquer le président Salinas du Mexique au sommet de Guadalajara, "avec tous les changements qui caractérisent notre époque, c'est en nous associant et non pas en nous isolant que nous réussirons à assurer notre croissance".

Depuis notre dernière rencontre, les obstacles aux progrès dans les secteurs agro-alimentaires sont devenus de plus en plus complexes et les barrières qui compromettent notre succès, plus imposantes.

Malgré tout, nous avons progressé. Pour ne citer qu'un exemple, le PLANALC se déroule bien et il a reçu l'appui des gouvernements nationaux et des institutions financières internationales.

Le PLANALC a été créé pour faire face à la grave crise économique qui touche l'Amérique latine et les Antilles. Il est né d'une vision large du développement dans le secteur agro-alimentaire.

Les principes stratégiques à partir desquels le PLANALC a été élaboré - productivité et modernisation des institutions, équité et durabilité - sont tout aussi applicables dans le contexte actuel de transformation continuelle des structures.

Nous nous devons de féliciter M. Martín Piñeiro pour son grand professionnalisme et le personnel de l'IICA pour la manière dont il s'engage à mettre en évidence le potentiel interactif du PLANALC.

Le succès du PLANALC dépend de l'appui soutenu des États membres, de la libéralisation du commerce international et des investissements financiers. Nos rencontres de cette semaine donneront lieu, je l'espère, à des

entreprises conjointes analogues basées sur des objectifs communs.

Le monde a connu de nombreux changements depuis 1987. Depuis notre dernière réunion, le commerce agricole s'est accru à l'intérieur de notre hémisphère.

Les échanges commerciaux - de produits, d'information, de technologie et d'expertise - constituent la principale clé du succès dans un monde où la concurrence est de plus en plus vive. Dans nos discussions de cette semaine, nous traiterons de croissance économique partagée, de principes communs visant à assurer à la fois la durabilité des ressources agricoles et la protection de l'environnement, et, enfin, nous nous efforcerons d'offrir à tous nos citoyens des occasions d'améliorer leur sort.

Le fait qu'au cours de ces quatre années, de nombreux pays aient choisi la voie de la démocratie est un autre signe encourageant. L'Union soviétique connaît actuellement de profonds changements et l'Europe de l'Est est en pleine transformation. En Amérique latine, la démocratie est devenue la norme. Cette évolution politique favorisera sans aucun doute la modernisation de l'agriculture.

Nous savons que nos secteurs agro-alimentaires éprouvent d'importantes difficultés. Il nous faudra donc aider davantage nos agriculteurs et les autres personnes qui oeuvrent dans ce domaine à se mettre au pas des événements et du nouveau contexte à l'échelle mondiale. Nous sommes tous confrontés à cette tâche même si nous nous trouvons dans des conditions sociales et économiques très différentes.

Par exemple, nous devons continuer à faire porter nos efforts sur la question du développement rural et de la pauvreté. Nous devons également mettre au point des

pratiques sans danger pour l'environnement, accélérer le transfert technologique et aider nos secteurs agro-alimentaires à devenir plus innovateurs et efficaces.

Depuis qu'il est membre de l'IICA, le Canada a acquis une précieuse expérience du système inter-américain. Fort de cette expérience et conscient de l'importance des Amériques, le Canada a décidé, en 1990, de se joindre au plus ancien organisme régional au monde, l'OEA. Par notre participation, nous affirmons notre engagement, à long terme, vis-à-vis de nos partenaires des Antilles et de l'Amérique latine et nous reconnaissons que nous faisons partie de l'hémisphère occidental.

Cependant, en tenant la présente réunion en Espagne, nous reconnaissons également que le tissage des liens se fait autant de l'hémisphère occidental vers l'est et l'ouest que vers le nord et le sud et que c'est en nous basant sur cette trame que nous améliorerons notre hémisphère, grâce à la coopération.

C'est avec plaisir, pour assurer la continuité, de la conférence d'Ottawa à la présente conférence, que je cède le fauteuil et que j'offre tous mes voeux de succès à notre ami et hôte, Son Excellence M. Pedro Solbes, ministre de l'Agriculture de l'Espagne.

En conclusion, le seul moyen d'assurer à tous les citoyens un accès égal aux avantages sociaux et économiques d'un secteur agro-alimentaire compétitif consiste à partager notre expérience et à travailler ensemble.

Merci.

**ALLOCUTION PRONONCÉE PAR L'AMBASSADEUR JOÃO CLEMENTE
BAENA SOARES, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES
ÉTATS AMÉRICAINS**

Majestés,

Nous sommes particulièrement sensibles à l'honneur que vous nous faites en présidant cette séance et au prestige considérable que vous apportez à notre rencontre. Votre participation est une nouvelle marque de l'attention spéciale et bien démontrée que vous prêtez aux questions concernant le destin des nations des Amériques, qui en retour vous vouent admiration et respect.

Messieurs les Ministres, Messieurs les Chefs de délégation,

Je participe avec un vif intérêt et avec une grande satisfaction à ce forum de haut niveau des dirigeants de la politique agricole des pays des Amériques.

Je tiens à exprimer mes vifs remerciements au gouvernement espagnol, hôte généreux de la sixième Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture et de la VI^e réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, qui s'ouvrent aujourd'hui. L'accueil chaleureux que nous a réservé Madrid est le symbole des liens qui existent entre notre Amérique et l'Espagne, liens qui ont été renforcés et ont acquis une nouvelle dimension à la suite du premier sommet ibéro-américain qui s'est réuni il y a quelques mois à Guadalajara, au Mexique.

J'adresse à MM. les ministres de l'Agriculture des Amériques des vœux fervents pour le succès de leurs délibérations. Il m'est agréable aussi de rendre hommage à l'efficacité, à la compétence et à l'enthousiasme avec lesquels mon collègue et ami, le Dr Martín Piñeiro, Directeur général de l'Institut et ses collaborateurs oeuvrent en faveur du secteur agricole de nos pays. Je tiens aussi à les remercier des soins qu'ils ont apportés à la préparation de cette importante réunion.

Nous vivons un moment extraordinaire de l'histoire. Pendant les quatre années qui se sont écoulées depuis la IX^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture, le monde et l'hémisphère ont connu des transformations profondes et accélérées.

Tandis que la diminution des tensions entre l'Est et l'Ouest modifiait la texture des relations internationales et que les nations du centre et de l'est de l'Europe ainsi que l'Union soviétique s'acheminent vers des structures plus ouvertes et des transformations dynamiques, l'Amérique latine et les Antilles ont connu une mue démocratique tout aussi profonde et importante bien qu'elle ait eu moins de retentissement.

Par suite de l'atténuation de l'affrontement entre les grandes puissances, les aspects les plus profonds des réalités de nos pays s'étalent dans toute leur nudité. Sur la réalité stimulante d'un continent démocratique et libre, se profile le spectre de la pauvreté. Plus de cent quatre-vingt millions de personnes en Amérique latine et aux Antilles, soit 2 habitants sur 5 de la région, ne perçoivent pas les revenus nécessaires à la satisfaction de leurs besoins fondamentaux.

Les gouvernements démocratiques s'attèlent à la tâche urgente de réactivation de leurs économies et de remise en route du processus de développement intégré.

La solution des graves difficultés économiques et la satisfaction des demandes sociales dans les pays en voie de développement de l'hémisphère sont les éléments fondamentaux qui permettront de poser les bases de la consolidation et de l'approfondissement de la démocratie.

Les nations de l'Amérique latine et des Antilles ont enclenché, souvent à des coûts très élevés, des processus d'ajustement structurel. Les changements dans l'ordre économique déjà réalisés ou en voie de réalisation sont tout aussi importants, dans leur sphère particulière, que l'essor de la démocratie sur le plan politique.

L'ajustement qu'il est nécessaire d'opérer ne se limite pas, cependant, au jeu des variables globales de l'économie : la conduite des politiques fiscale, cambiale, commerciale et monétaire ; le réaménagement du rôle du gouvernement, de l'entreprise et des travailleurs. Les obstacles qui doivent être surmontés se retrouvent dans tous les secteurs et pour les écarter, il faut mener une action d'ensemble.

Les déséquilibres qui entravent tellement le progrès et le renforcement de la démocratie en Amérique latine et aux Antilles se manifestent, par exemple, dans le fait que la croissance de la production alimentaire est inférieure à celle du nombre de pauvres. L'instauration réelle de la justice sociale est l'ajustement le plus urgent.

La politique agricole des dernières années du XX^e siècle, à laquelle notre conférence se doit de faire des apports substantiels, sera un élément essentiel du mode de développement de l'Amérique latine et des Antilles et un volet important de l'effort qui doit être accompli pour consolider la démocratie dans la région.

Le secteur agricole exerce une influence considérable sur le développement latino-américain. Parce qu'elles sont dotées d'une gamme étendue et diverse de ressources naturelles, l'Amérique latine et les Antilles sont aussi dotées d'un potentiel productif extraordinaire. L'agriculture continue d'apporter une contribution d'un tiers à leurs exportations. Elle est le principal créateur d'emplois pour la population rurale, qui aujourd'hui encore représente 30 pour cent du chiffre total de la population. Même durant ces récentes années de crise, sa valeur ajoutée a connu un rythme de croissance qui est sans doute légèrement inférieur à celui de l'accroissement démographique, mais qui est de loin supérieur à celui du produit total.

Cependant, nous savons tous que le modèle traditionnel de développement n'a pas privilégié les activités agricoles. La concentration de la propriété de la terre, le transfert de revenus du secteur agricole à d'autres secteurs de l'économie, un certain retard dans l'absorption de la technologie par l'agriculture, la faiblesse des liens entre l'agriculture et l'industrie ont retardé la modernisation agricole et ont affecté son efficience.

Ce biais du modèle de développement a contribué à maintenir et à aggraver les différences de revenu et de bien-être entre la population rurale et la population urbaine. La qualité de vie des paysans latino-américains et ceux des Antilles a pris du retard par rapport à celle de leurs compatriotes des villes. Ces paysans disposent de moins de moyens de formation, de moins de moyens sanitaires, et d'un accès moindre à la participation. Ils souffrent davantage des ravages de la pauvreté et du sous-emploi.

La propriété de la terre est en général excessivement concentrée. Il est indispensable que des campagnes ambitieuses de redistribution soient entre-

prises, dans le cadre de programmes de réforme agraire qui préservent la production du secteur, ouvrent dans le même temps au paysan un accès à la propriété de la terre et soutiennent les efforts qu'il fait pour la cultiver.

Les conditions extérieures n'ont pas été non plus propices au développement de l'agriculture. L'Amérique latine et les Antilles, dont les exportations agricoles représentent le 16 pour cent du commerce global de ces biens, se sont heurtées à cet égard comme à d'autres au protectionnisme des pays industrialisés. La position de quelques nations développées au sujet du commerce des produits agricoles a été une des principales pierres d'achoppement de la ronde de négociations Uruguay du GATT, qui revêt une importance spéciale pour les nations des Amériques.

J'ai voulu à grands traits souligner certains facteurs de l'évolution récente de l'hémisphère, ainsi que certaines caractéristiques du développement agricole, parce qu'ils constituent un cas particulier qui confère une importance et une urgence spéciales à cette réunion.

La modernisation de l'agriculture ; les incitations aux activités de l'agro-industrie ; l'usage rationnel des ressources naturelles sont des éléments qui doivent être présents dans la politique de développement intégral de nos peuples. La réponse appropriée du commerce alimentaire et des autres produits agricoles de l'Amérique latine et des Antilles à la nouvelle structure économique internationale sera essentielle dans le schéma d'ouverture dans lequel la Région s'engage. L'utilisation de la coopération technique internationale comme facteur d'appui à l'initiative et à la capacité nationales devra contribuer à la promotion du développement auquel nous aspirons. Un meilleur équilibre entre le secteur rural et le secteur urbain dans un module de progrès et de justice contribuera à affermir la démocratie.

C'est là l'origine des espoirs que je fonde sur cette conférence spécialisée, qui est un organe de l'OEA. Que nos délibérations soient fructueuses en initiatives et en décisions qui servent à canaliser l'avenir des Amériques vers des temps d'abondance accrue et d'équité plus poussée.

Je vous remercie.

**DISCOURS PRONONCÉ PAR M. MARTÍN E. PIÑEIRO, DIRECTEUR
GÉNÉRAL DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR
L'AGRICULTURE**

En ma qualité de Directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, c'est un honneur pour moi de vous souhaiter la bienvenue à la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture et à la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, réunions qui se dérouleront au cours des sept prochaines journées. En mon nom et en celui de l'Institut, je remercie le gouvernement de l'Espagne et son ministre de l'Agriculture, Pedro Solbes, pour avoir rendu possible cette réunion et pour le splendide accueil qu'ils nous ont offert ; je remercie aussi, tout spécialement, leurs Majestés, Don Juan Carlos et Doña Sofía, qui nous honorent de leur présence.

Je tiens à souhaiter une bienvenue toute spéciale à la délégation de St Kitts et Nevis, pays qui a déposé en 1990 son instrument de ratification de la Convention de l'IICA, ce qui lui confère le statut de membre à part entière de l'Institut. Par ailleurs, la Roumanie et la Communauté économique européenne sont passées dernièrement au rang des pays observateurs de l'IICA. Bienvenue à l'IICA.

Cette réunion, convoquée conjointement par l'Institut et par le secrétariat de l'OEA et grâce à l'appui personnel de Son Excellence l'ambassadeur Baena Soares, revêt une signification toute spéciale dans le contexte des changements profonds qui se produisent actuellement sur les scènes internationale et régionale. C'est la première fois que les réunions de la CIMA et du Conseil interaméricain de l'agriculture se déroulent ailleurs que dans l'hémisphère américain, et ce n'est pas par hasard que nous nous rencontrons en Espagne. En accep-

tant la généreuse invitation du gouvernement espagnol, les pays de la Région ont voulu établir, à partir de leurs traditions et de leur culture, des liens avec le vieux monde.

Cette réunion de la CIMA se déroule à un moment crucial de l'histoire. Les frontières du monde auquel nous nous sommes habitués à partir de l'après-guerre se dissipent sous nos yeux à une vitesse remarquable. En revanche, nous apercevons à l'horizon un autre monde dans lequel liberté et démocratie prennent une signification toute particulière, dans lequel s'établit une étroite interdépendance entre toutes les nations du globe, dans lequel les espaces économiques et politiques supranationaux prennent une importance nouvelle et dans lequel on commence à voir le commerce comme l'axe principal des liens qui unissent les pays.

Dans notre région, l'Amérique latine et les Antilles se trouvent à un carrefour historique à l'approche du XXI^e siècle, après avoir été laissées pour compte pendant une bonne décennie, mais également après avoir subi de profondes transformations qui sont le fondement d'un redressement économique et politique.

Sur une scène mondiale qui se modifie presque tous les jours, l'hémisphère américain a réitéré sa décision de ne pas "rater le train" de l'histoire et d'opérer dès maintenant les changements nécessaires pour s'adapter à la nouvelle situation internationale. Les efforts extraordinaires d'intégration infra-régionale en Amérique latine et dans les Antilles visent à étendre les espaces économiques et à accroître les échanges commerciaux. L'Initiative pour les Amériques, nous rappelle nos origines communes ; elle consolide les relations économiques et commerciales entre tous les pays de l'hémisphère et offre ainsi de nouvelles possibilités de développement.

Dans ce nouveau contexte, les idées étudiées à la IX^e CIMA, qui a eu lieu à Ottawa en 1987, et les engagements pris pour favoriser la modernisation de l'agriculture, retrouvent, quatre ans plus tard, une nouvelle vigueur comme élément central d'une stratégie inédite de développement économique.

Pour nous tous qui sommes liés et engagés vis-à-vis du milieu rural, le plus grand défi consiste à exploiter nos ressources naturelles d'une façon rationnelle et soutenue afin de dynamiser les avantages naturels comparatifs du secteur agro-alimentaire ; il en résultera de meilleures conditions de vie dans le milieu rural, moins de migrations vers les grands centres urbains grâce à la création de véritables pôles de développement agro-alimentaire et des excédents dus à une politique commerciale dynamique et intelligente à l'échelle internationale.

La volonté de l'Amérique latine et des Antilles d'apporter les changements qui leur permettront de jouer un rôle actif dans l'époque nouvelle qui s'amorce doit être assortie d'un ferme appui de la communauté internationale, alimenté par un dialogue profond et élargi qui favorisera la collaboration et le partage des responsabilités. Dans ce sens, l'engagement pris à la vingt et unième assemblée de l'OEA à Santiago et le récent sommet ibéro-américain de Guadalajara nous indiquent le chemin à suivre.

Si l'Amérique latine et les Antilles veulent jouer un rôle dynamique dans ce nouveau contexte, il leur faudra transformer chaque défi en de nouvelles possibilités. Dans cet esprit, nous espérons que la CIMA de Madrid sera l'occasion de réaffirmer l'importance que nous accordons à l'agriculture dans le contexte des transformations qui s'opèrent dans le monde et dans la Région, et qu'elle permettra d'établir les éléments

essentiels du programme agricole commun pour la prochaine décennie.

En guise de conclusion, je vous remercie tous au nom de l'IICA de votre présence à cette réunion et je vous invite à échanger des idées d'une manière franche et constructive de façon que nous puissions trouver rapidement des solutions viables et durables. Je remercie une fois de plus le gouvernement et le peuple espagnols de leur accueil généreux. Je suis sûr que cette réunion contribuera à resserrer les liens qui unissent notre hémisphère à l'Espagne et à l'Europe, et à nous faire cheminer ensemble.

Je vous remercie.

**DISCOURS PRONONCÉS À LA SÉANCE
DE CLÔTURE**

**DISCOURS PRONONCÉ PAR M. MARTÍN E. PIÑEIRO,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IICA**

Après cinq jours de travail intensif entrecoupés de dialogues en tête-à-tête et en groupes, de réunions informelles de travail, de réunions sociales et de promenades bien méritées, ces dernières étant attribuables aux extraordinaires efforts de notre hôte, M. Solbes, et de son équipe de collaborateurs, nous sommes arrivés à la conclusion de la X^e CIMA et de la sixième réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture.

Bien qu'il soit difficile et peut-être dangereux de tenter de dresser un bilan des réunions que nous avons tenues, je crois ne pas me tromper en affirmant qu'elles marqueront une étape historique dans la vie de l'IICA en tant qu'institution.

Non seulement nous avons fait preuve d'originalité en nous réunissant pour la première fois à l'extérieur de notre hémisphère, ce qui nous a donné l'occasion inhabituelle de dialoguer avec les ministres européens, mais encore, par l'adoption de la Déclaration de Madrid et des recommandations et résolutions, vous avez défini une nouvelle vision commune sur l'agriculture et vous avez donné à l'IICA un nouveau mandat d'envergure pour qu'il soit un instrument utile pour la modernisation du secteur agro-alimentaire et son insertion dans l'économie internationale.

Monsieur le Président, je ne désire pas m'étendre, mais la portée des idées et des décisions auxquelles vous êtes arrivés m'incitent à faire quelques commentaires spécifiques sur chacune des réunions que nous avons tenues.

Pendant la CIMA a été réaffirmée l'importance de faire tous les efforts possibles pour développer une

agriculture moderne et compétitive qui renforce le développement global. Dans ce sens, les idées et les compromis formulés à Ottawa acquièrent une nouvelle actualité, une nouvelle réalité et une nouvelle acceptation générale, et se transforment en un véritable programme de travail pour la nouvelle décennie.

Nous avons analysé les conditions actuelles de l'économie internationale. Nous avons reconnu et caractérisé les occasions et les défis qui s'offrent au secteur agricole de l'Amérique latine et des Antilles et aussi les problèmes spéciaux auxquels doivent faire face les pays moins développés économiquement.

Dans ce sens, et dans le contexte des changements mondiaux, l'importance pour tous nos pays, exportateurs et importateurs, du résultat de la ronde Uruguay du GATT est évidente. L'importance capitale du dialogue et la négociation entre pays et l'importance que revêt pour la région la définition de positions conjointes sont ainsi réaffirmées.

Je crois aussi que des discussions que nous avons eues est apparu un consensus sur le fait que le processus de démantèlement des politiques protectionnistes qui faussent le commerce agricole mondial doit commencer dans les pays industriels et doit prendre en considération les circonstances spéciales de pays tels que ceux des Antilles, dont les marchés sont relativement petits et les économies, toujours très dépendantes de quelques produits agricoles.

Le soutien politique énergique donné aux processus d'intégration infra-régionale et régionale, ainsi que les commentaires sur le plan "Initiative pour les Amériques" ont suscité diverses recommandations à l'intention des organismes de coopération financière et technique pour qu'ils continuent à appuyer le travail des forums infra-régionaux afin de renforcer les

structures institutionnelles et les projets d'harmonisation de politiques et d'intégration en cours.

En ce qui concerne la nouvelle vision de l'agriculture, il y a eu unanimité sur le fait que le processus de développement de l'agro-alimentaire doit être axé sur trois volets : un volet agro-alimentaire de plus d'envergure qui renforce les relations intersectorielles en favorisant davantage l'insertion du secteur dans l'ensemble de l'économie mondiale ; un volet social qui favorise les conditions nécessaires pour parvenir à faire participer les petits producteurs au processus de production, et un volet intertemporel qui envisage la conservation des ressources naturelles nécessaires aux prochaines générations. Je crois pouvoir dire au nom de tous que ces signaux, mis en évidence dans la Déclaration de Madrid sous une forme générale, et dans les recommandations sous une forme spécifique et concrète, servent à attirer l'attention des organismes de financement sur les contenus et les objectifs des programmes de rajustement et de stabilisation que beaucoup de nos pays appliquent.

La préoccupation quant aux répercussions de l'ouverture commerciale et le processus même de modernisation des conditions de vie en milieu rural, particulièrement le bien-être des petits producteurs, ont été présents dans bon nombre des présentations des ministres et sont évidents dans deux recommandations. L'une d'elles évoque la nécessité d'élaborer une stratégie consistant à se rapprocher des organisations du secteur privé qui travaillent dans ce domaine.

L'autre est reliée à la création de réseaux de coopération infra-régionaux en vue d'échanger des expériences entre les institutions de développement rural. Dans les deux cas, il nous incombe la difficile responsabilité de formuler les propositions de mise en application de ces recommandations.

Le sujet qui a accaparé le plus d'attention est peut-être, ce qui n'est pas surprenant, les liens entre l'agriculture et la conservation des ressources naturelles et de l'environnement. C'est ce qui ressort de quatre recommandations directement reliées à ce sujet : PROCITROPICOS ; Écosystèmes fragiles des hauteurs ; Groupes d'études pour analyser le financement de la conservation des ressources naturelles et la réunion ECO 92 de Rio de Janeiro. Je crois que c'est un énorme défi pour nous.

Finalement, c'est avec force qu'est surgie l'idée que l'hémisphère doit promouvoir un programme commun qui ordonne les tâches de coopération internationale et qui, dans un esprit de partage des responsabilités et de collaboration mutuelle, serve de cadre pour le dialogue et l'action.

En ce qui concerne la table ronde sur le commerce et la coopération, organisée par M. Solbes mercredi soir, il apparaît clairement que notre région est mûre et prête à entamer un dialogue en profondeur sur ces deux sujets qui sont vitaux pour l'avenir de l'Amérique latine et des Antilles.

J'ai le sentiment que, peu à peu, et peut-être par suite du dialogue et de la négociation, l'Europe commence à comprendre et à se préparer politiquement à mettre en oeuvre les changements structurels dans la Politique agricole communautaire (PAC) qui pourraient se traduire en avantages importants pour nos pays. Je crois que nous devons réfléchir sur la suggestion faite par M. Solbes quant à la possibilité de réitérer cette expérience dans l'avenir.

Enfin, je ne puis omettre de mentionner l'approbation du Programme-budget 1992-1993 et de vous en remercier tous, car c'est une expression évidente de soutien à l'Institut et à son travail. Dans ce sens, je

ne puis que réaffirmer notre volonté institutionnelle d'utiliser les ressources avec prudence et efficacité, en cherchant à être utiles au développement des pays membres, dans le contexte des principes directeurs stratégiques qui découlent de cette réunion.

Le mandat institutionnel de l'IICA, c'est-à-dire ce que vous désirez, en tant que groupe de pays de l'hémisphère américain, est clair et précis compte tenu des résolutions adoptées hier. Il nous incombe à nous, maintenant, de faire le maximum d'efforts pour les mettre en application.

Finalement, Monsieur le Président, je voudrais vous dire qu'à mon avis nous nous souviendrons toujours de cette X^e CIMA en raison de deux choses : premièrement, comme conférence du dialogue constructif, de l'innovation et de la consolidation de notre vision sur l'avenir de l'agriculture. Deuxièmement, et surtout, en raison de la chaleureuse hospitalité du gouvernement et du peuple espagnols que vous représentez si dignement.

Une réunion de ce genre nécessite le concours et le dévouement d'un grand nombre de personnes. Bien qu'il soit impossible de toutes les nommer, je ne puis omettre d'en mentionner quelques-unes, bien sûr, en commençant par vous, Monsieur le Ministre, en votre qualité de maître de maison, et par votre grande équipe de collaborateurs : Julio Blanco, Jesús Miranda, Ana Hernández, le Sous-secrétaire Juan Antonio Blanco, et bien d'autres ; vous-même, Monsieur le Président du Conseil interaméricain de l'agriculture, M. Ferdinand Henry, pour la maîtrise avec laquelle vous avez dirigé les réunions du Conseil, le Rapporteur, Evangelina Beltrán et le Président de la Commission de la Déclaration et des recommandations, John McGowan, et le Vice-président de la Conférence et porte-parole des pays de l'hémisphère, M. Alvaro Ramos. Je voudrais aussi remercier spécialement le Secrétaire technique, M. André Ouellette, et son

équipe, le Coordinateur technique de la CIMA, Manuel Otero, et ses collaborateurs et tout le personnel de l'Institut qui a contribué à la réunion. À eux tous et à tous les fonctionnaires de l'Espagne et de l'IICA qui ont participé à l'organisation des réunions, merci beaucoup.

**DISCOURS PRONONCÉ PAR M. FERDINAND HENRY, MINISTRE DE
L'AGRICULTURE, DES TERRES, DES PÊCHES, DES FORÊTS ET DES
COOPÉRATIVES DE SAINTE-LUCIE**

C'est un honneur pour moi de prendre la parole à la cérémonie de clôture de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture et de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture.

À cet effet, j'aimerais passer en revue les événements de la semaine dernière, afin de comparer les résultats avec les objectifs et les aspirations de mes homologues à notre arrivée ici, et afin de mentionner quelques mots à l'intention de nos hôtes.

Je pense que je puis dire sans risque d'erreur, au nom de toutes les délégations présentes, que nous avons passé ici, à Madrid, une semaine des plus mémorables. Les discussions ont été franches et ouvertes, et cela a sans aucun doute rendu nos délibérations fructueuses et utiles. Dans cette atmosphère d'ouverture et de volonté d'arriver à des solutions à nos problèmes communs, toutes les questions que nous avons examinées ont fait l'objet d'une remarquable unanimité.

La Déclaration de Madrid, qui résume fidèlement nos discussions, peut en fait servir de modèle pour nous guider au fur et à mesure que nous approchons de la fin du vingtième siècle. Elle nous engage aussi à prendre certaines actions de concert avec l'IICA. Lorsque les ministres de l'Agriculture de l'hémisphère se rencontreront à nouveau dans quatre ans et examineront l'étendue de nos progrès, nous en arriverons tous, je l'espère, à la conclusion que nous avons réellement progressé.

La table ronde que nous avons tenue avec les ministres de la Communauté européenne a été particulièrement réussie. Nous devons une fière chandelle à M. Solbes pour avoir organisé cette réunion à la fin de laquelle les deux parties ont certainement appris à mieux connaître leurs positions mutuelles.

La réunion du Conseil interaméricain de l'Agriculture a aussi été une remarquable réussite. La célérité avec laquelle nous avons pu épuiser notre ordre du jour est en grande partie due au niveau élevé de rendement de l'Institut au cours des deux dernières années. Elle reflète aussi le professionnalisme avec lequel les documents de travail ont été préparés, ce qui a grandement facilité notre travail.

Pour cela, j'aimerais vivement remercier notre distingué Directeur général et son personnel pour leur travail bien accompli. L'IICA a certainement fait de remarquables progrès sous le leadership exceptionnel de M. Piñeiro et j'aimerais demander aux membres de l'organisation de continuer à donner à celle-ci le genre d'appui dont elle a besoin pour fournir les services que nous exigeons d'elle.

Bien que l'Institut ait atteint un haut niveau de professionnalisme, nous devrions continuer à travailler pour assurer le maintien de ce niveau.

Je ne puis terminer sans rendre un hommage spécial à nos hôtes, le gouvernement et le peuple espagnols. La chaleur et l'hospitalité qu'ils nous ont témoignées au cours des derniers jours ont été véritablement admirables. Nous sommes particulièrement reconnaissants de la présence de leurs Majestés, le roi et la reine d'Espagne, à notre cérémonie d'ouverture. J'aimerais donc demander à M. Solbes de transmettre notre gratitude au gouvernement et au peuple espagnols.

Enfin, j'aimerais remercier le personnel de soutien de la patience et de l'efficacité avec lesquelles il a accompli son travail.

En rejoignant nos pays respectifs, engageons-nous à unir nos efforts pour améliorer le sort de la population rurale de nos pays.

Je vous remercie.

**DISCOURS PRONONCÉ PAR M. PEDRO SOLBES,
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE
L'ALIMENTATION D'ESPAGNE**

Tout d'abord et pour conclure cette séance de clôture, j'aimerais vous remercier en bonne et due forme pour avoir choisi Madrid et l'Espagne comme siège de la réunion de la Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture à l'extérieur de l'hémisphère américain.

A titre personnel, j'aimerais vous remercier aussi de la confiance que vous m'avez témoignée en me nommant pour quelques jours président de ce conglomérat essentiellement et fondamentalement représentatif des problèmes agricoles de l'hémisphère américain. Je désire vous féliciter tous du travail réalisé et je dois admettre que la présidence a été une tâche facile et que, si elle a pu être fructueuse, il faut en attribuer le mérite aux remarquables contributions de chacune des délégations. La précision, la clarté et l'ambition des différentes idées nous ont permis d'arriver à des conclusions que je considère excellentes.

Je crois que la Déclaration de Madrid est plus qu'un résultat de cette réunion ; elle constitue un admirable résumé des grands problèmes auxquels fera face le monde agricole au cours des prochaines années et non seulement dans l'hémisphère américain, mais aussi dans le reste du monde.

D'autre part, je considère que la possibilité de rencontrer les ministres de la Communauté économique européenne s'est aussi avérée utile. Après cette rencontre, nous sommes peut-être plus conscients que certains éléments nous séparent, mais il y en a beaucoup qui nous unissent. Nos racines culturelles semblables réapparaissent et je crois que nous sommes tous d'accord

sur des concepts tels qu'une plus grande liberté de commerce, une plus grande coopération et une plus grande intégration régionale, ainsi que sur d'autres nouveaux concepts, tels les liens de l'agriculture avec l'environnement, que M. Piñeiro a évoqués avec tant de clarté et de précision.

L'Espagne voulait, par cette réunion, démontrer ce qu'elle a l'intention de faire maintenant qu'elle fait partie de la Communauté économique européenne. Nous sommes un pays européen, un pays membre de la Communauté, mais nous n'oublions pas pour autant notre histoire, notre passé et nos relations spéciales avec l'Amérique. Nous pensons que ce double rôle qui nous incombe historiquement à l'heure actuelle peut être utile pour nous tous ici présents.

En conclusion, j'aimerais remercier tout spécialement l'équipe de l'IICA dans son ensemble, sous la direction de M. Piñeiro, pour le travail qu'ils ont réalisé et sans la collaboration de laquelle les réalisations matérielles et les décisions de cette conférence n'auraient pas été possibles. Je désire aussi vous remercier du superbe cadeau que vous venez de m'offrir, cette statue d'un paysan de l'Amérique latine. Je la garderai près de moi pour qu'elle me rappelle que les problèmes agricoles, les problèmes de la population agricole, ne se résument pas à nos problèmes quotidiens, ni aux problèmes de populations qui ne sont pas spécialement bien traités dans les pays développés, mais que, sans aucun doute, comme me le disait très bien l'un de vous l'autre jour avec le président, ils sont encore très éloignés des problèmes que beaucoup d'entre vous vous avez dans vos pays respectifs avec le secteur agricole.

Je vous remercie tous de votre présence à cette
cérémonie de clôture.

Merci beaucoup.

SÉRIE DOCUMENTS OFFICIELS

- 1 Plan General del IICA. 1970
(espagnol et anglais)
- 2* Comisión Asesora. 1970
(espagnol et anglais)
- 3* Resoluciones del CIES sobre Desarrollo Rural. 1971
(espagnol)
- 4 Undécima Reunión Anual de la Junta Directiva – San Salvador, El Salvador,
5-9 mai 1972
(espagnol et anglais)
- 5 Sexta Conferencia Interamericana de Agricultura – Lima, Perú, 27 mai au
2 juin 1971
(espagnol)
- 6* Duodécima Reunión Anual de la Junta Directiva – Santiago, Chile, 10-13
mai 1973
(espagnol et anglais)
- 7 Principales Resoluciones de la Junta Directiva – Washington, D.C. Período:
1962-1972
(espagnol et anglais)
- 8 Décimotercera Reunión Anual de la Junta Directiva – Caracas, Venezuela,
16-18 mai 1974
(espagnol et anglais)
- 9* Décimocuarta Reunión Anual de la Junta Directiva – Ottawa, Canadá, 6-9
mai 1975
(espagnol et anglais)
- 10* Implementación del Plan General del IICA. Elementos para su Análisis. 1976
(espagnol et anglais)
- 11 Décimoquinta Reunión Anual de la Junta Directiva – Washington, D.C., 6-12
mai 1976
(espagnol et anglais)

- 12* **Reglamento y Normas del Fondo Simón Bolívar. 1977**
(espagnol et anglais)
- 13* **Décimosexta Reunión Anual de la Junta Directiva – Santo Domingo, República Dominicana, 11-19 mai 1977**
(espagnol et anglais)
- 14* **Séptima Conferencia Interamericana de Agricultura – Tegucigalpa, Honduras, 5-10 septembre 1977**
(espagnol et anglais)
- 15* **Plan Indicativo de Mediano Plazo. El IICA en los próximos Cinco Años. 1977**
(espagnol et anglais)
- 16 **Decimoséptima Reunión Anual de la Junta Directiva – Asunción, Paraguay, 22-24 mai 1978**
(espagnol et anglais)
- 17* **Décimooctava Reunión Anual de la Junta Directiva – La Paz, Bolivia, 14-16 mai 1979**
(espagnol et anglais)
- 18 **Décimonovena Reunión Anual de la Junta Directiva – México, D.F., 22-26 septembre 1980**
(espagnol et anglais)
- 19 **Principales Resoluciones de la Junta Directiva – Washington, D.C. Período: 1973-1980**
(espagnol et anglais)
- 20 **Primera Reunión Extraordinaria de la Junta Interamericana de Agricultura – San José, Costa Rica, 17-19 février 1981**
(espagnol et anglais)
- 21 **Octava Conferencia Interamericana de Agricultura – Santiago, Chile, 6-11 avril 1981**
(espagnol et anglais)
- 22 **Documents de Base : Convention sur l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture : Règlements de procédure du Conseil interaméricain de l'agriculture, du Comité exécutif et de la Direction générale. Troisième édition, 1990**
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 23 **Résolutions de l'Institut interaméricain des sciences agricoles pertinentes à l'IICA. 1984**
(français, anglais, espagnol et portugais)

- 24 **Primera Reunión Ordinaria del Comité Ejecutivo y de la Junta Interamericana de Agricultura – San José, Costa Rica, 9-12 juin 1981, et Buenos Aires, Argentina, 7-13 août 1981, respectivement (espagnol et anglais)**
- 25 **Deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 12-17 septembre et 25-26 octobre 1982 (français, anglais, espagnol et portugais)**
- 26 **Deuxième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – San José, Costa Rica, 27-29 octobre 1982 (français, anglais, espagnol et portugais)**
- 27 **Politiques générales de l'IICA. 1982 (français, anglais, espagnol et portugais)**
- 28 **Plan à moyen terme 1983-1987. 1982 (français, anglais, espagnol et portugais)**
- 29 **Deuxième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – Kingston, Jamaïque, 24-28 octobre 1983 (français, anglais, espagnol et portugais)**
- 30 **Quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 2-7 décembre 1984 (français, anglais, espagnol et portugais)**
- 31 **Cinquième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 29 juillet – 2 août 1985 (français, anglais, espagnol et portugais)**
- 32 **Troisième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – Montevideo, Uruguay, 21-25 octobre 1985 (français, anglais, espagnol et portugais)**
- 33 **Sixième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 13-17 juillet 1986 (français, anglais, espagnol et portugais)**
- 34 **Troisième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – Mexico, D.F., Mexico, 27-30 octobre 1986 (français, anglais, espagnol et portugais)**
- 35 **Plan à moyen terme 1987-1991. 1986 (français, anglais, espagnol et portugais)**

- 36 Septième réunion du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 15-17 juin. 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 37 Programme II : Mise au Point et Transfert de Technologies. Lignes d'action pour la coopération juin 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 38 Programme I : Analyse et Planification de la Politique Agricole. Lignes d'action pour la coopération, juin 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 39 Programme III : Organisation et Administration du Développement Rural. Lignes d'action pour la coopération, novembre 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 40 Programme IV : Commercialisation et Industrie Agricole. Lignes d'action pour la coopération, septembre 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 41 Programme V : Santé Animale et Santé Végétale. Lignes d'action pour la coopération, novembre 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 42 IX^e Conférence interaméricaine des ministres de l'agriculture – Ottawa, Canada, 29 août – 2 septembre 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 43 Quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – Ottawa, Canada, 31 août – 4 septembre 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 44 Orientations pour le programme de travail du Centre de projets d'investissement (CEPI) dans le cadre du Plan à moyen terme. 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 45 Huitième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 1-4 août 1988
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 46 Neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 12-16 juin 1989
- 47 Cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – San José, Costa Rica, 8-12 octobre 1989
(français, anglais, espagnol et portugais)

- 48 Dixième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 27-29 août 1990
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 49 Plan à moyen terme 1987--1993. 1991
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 50 Onzième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 24-26 juin 1991
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 51 X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture – Madrid, Espagne, 23-27 septembre 1991
(français, anglais, espagnol et portugais)

N.B.: On peut se procurer un exemplaire de cette série en écrivant à:
Dirección para la Coordinación de
Asuntos Institucionales
Sede Central del IICA
Apartado 55 – 2200 Coronado
Costa Rica

Ce document a été édité et publié par la Direction pour la Coordination des affaires institutionnelles de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture.

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer en mars 1992 et tiré en 200 exemplaires.



INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE
Apdo. 55-2200 Coronado, Costa Rica/Tel.: 29-02-22 / Cable: IICASANJOSE / Telex: 2144 IICA
CR Courrier Électronique EIES: 1332 IICA SC / Télécopieur (506) 29-47-41, 29-26-59 IICA CR